



COURS
DE
MATIÈRE MÉDICALE.

SUITE
DU REGNE VÉGÉTAL

ET
DES ÉVACUANS.

APOPLEGMATISANS.

ON donne ce nom à des médicamens propres à évacuer la pituite, la mucosité & sérosité qui infiltre la membrane de Schneider dans ses différens prolongemens, la trachée-artère, les bronches & le tissu-pulmonaire. Ceux qui évacuent la pituite contenue dans les pöumons & leurs appartenances, sont appellés *expectorans*; ceux qui excitent une abondante sécrétion & excrétion de salive, se nomment *sialagogues*; ceux qui évacuent le mucus des narines portent le nom d'*errhins*, quand ils n'excitent pas en même temps l'éternument, & de *ptarmiques*, quand ils l'excitent.

Tome II.

A

ARTICLE PREMIER.

EXPECTORANS.

§. I.

LES expectorans sont distingués en plusieurs especes, en raison de la maniere dont ils agissent sur le poumon; distinction essentielle relativement aux différentes causes des maladies de cet organe qui viennent du défaut de l'excrétion pulmonaire. Car ce défaut d'excrétion peut avoir lieu par spasme, secheresse, irritation, chaleur: alors il faudra des moyens inviscans, mucilagineux, relâchans, légèrement antispasmodiques & calmans. Tels sont les béchiques, qui agissent d'une maniere très-douce, en relâchant, en détruisant le spasme, & en fournissant de la sérosité à la trachée-artère, aux bronches & aux poumons. Lorsque les maladies de ces organes dépendent d'autres causes, les béchiques seroient nuisibles, & il faut des moyens plus actifs, comme sont les expectorans forts, & les expectorans moyens. Nous allons détailler dans chaque article les circonstances qui les exigent.

§. II.

1°. Racines expectorantes.

Il y en a d'exotiques & d'indigenes: les exotiques sont le polygala de Virginie & le capillaire de Canada.

Polygala de Virginie.

Le polygala de Virginie ou sénéka, *polygala senega*, L., est une plante commune en Amérique, & surtout en Virginie. Sa racine n'a point d'odeur, est très-âcre au goût, & excite une abondante excrétion

de salive. Elle ne contient point de principe mobile, ni d'huile essentielle; mais un principe gommeux assez abondant, & un principe résineux plus fort & plus stimulant que le gommeux. Aussi les préparations vineuses & spiritueuses de cette racine sont-elles plus fortes & plus actives que les préparations aqueuses.

Il n'y a guere que soixante ou quatre-vingts ans que ce médicament est connu. M. Tennent, médecin écossais, pratiquant la médecine en Virginie, ayant vu que cette racine étoit l'antidote de la morsure du serpent à sonnettes, dont le poison produit des pleurésies & des péripneumonies inflammatoires, crut qu'elle pourroit réussir dans ces mêmes maladies produites par d'autres causes, & les effets répondirent assez souvent à son attente. L'usage qu'il en porta dans sa patrie, se répandit ensuite dans les autres pays & en France, où ce remède n'est cependant pas encore autant employé qu'il le mérite. M. Bouvart est un des premiers qui s'en soit servi, & qui l'ait recommandé.

Le polygala de Virginie ne convient pas dans les maladies inflammatoires; il les augmenteroit nécessairement, comme l'ont vu ceux qui l'ont tenté dans ces cas: ainsi il faut l'éloigner toutes les fois qu'il y a beaucoup de douleurs, oppression avec fièvre très-violente, chaleur sécheresse, crachement de sang. Mais il est très-utile dans les maladies catarrhales avec oppression, sans crachement de sang, ou lorsqu'il n'est que léger, quand la langue n'est point sèche ni rouge, que le pouls n'est point fort, mais développé, ou affaissé & embarrassé; dans les embarras, même sanguins, du poumon, lorsqu'ils ne sont point accompagnés d'inflammation: on fait précéder, s'il est nécessaire, une ou deux saignées, & des expectorans moins forts. Il convient aussi dans le commencement de l'hydropisie de poitrine & du poumon; dans le cas où un mucus glairus & très-épais engorge les bronches, comme dans les toux catarrhales & les asthmes humides; dans les hydropisies de poitrine non

avancées, & qui sont la suite des maladies inflammatoires du poulmon & de la pleure, ce qui arrive souvent; alors donné dès le commencement, le polygala réussit très-bien. Il est aussi très-utile dans les tubercules pulmonaires naissans, & dans les épanchemens sanguins de la poitrine. Ce remede paroît augmenter la force absorbante du poulmon.

Mais il y a un autre cas, qui n'a point été indiqué par M. Bouvart, ni par les autres praticiens, dans lequel le polygala est comme spécifique; c'est la suppuration du poulmon & de la pleure. Quand cette maladie est lente, il est inutile, n'empêche pas la marche de la phthisie, & même peut l'accélérer. Mais il est précieux dans les phthisies aiguës, c'est-à-dire, celles qui sont la suite des maladies inflammatoires de la poitrine, ou qui résultent d'un dépôt critique formé dans cette partie à la suite des différentes fievres aiguës. Ces phthisies sont appellées *aiguës*, parce qu'elles sont la suite des maladies aiguës, & à cause de la rapidité de leurs progrès; car elles tuent en cinquante ou soixante jours; au lieu que les phthisies lentes peuvent durer une année entiere, & quelquefois durent plusieurs années. Il faut donc dans les phthisies aiguës, après avoir fait précéder quelques saignées & les expectorans doux, venir bientôt au polygala, qui facilite l'expectoration, & cicatrise promptement le foyer purulent. Au bout de quatre ou cinq jours la fievre lente & l'oppression diminuent, les frissons irréguliers ne se font plus sentir, & le malade recouvre la santé. Cet effet, qui n'a pas encore été remarqué, m'a été confirmé par des expériences très-nombreuses.

Le polygala de Virginie n'est pas seulement expectorant, il est encore purgatif, diurétique, sudorifique, & utile sous ces rapports, au commencement de quelques hydropisies, soit d'organes, soit de capacités, dans quelques affections rhumatisantes lentes; mais, dans ces cas, il est inférieur à d'autres

moyens : sa principale propriété est d'être un fort expectorant.

On le donne en décoction aqueuse ou vineuse , ou en poudre. La décoction aqueuse se fait avec trois gros de cette racine dans deux pintes d'eau , qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une chopine , à boire dans le courant de la journée. On peut y joindre quelque sirop balsamique , comme celui de tolu , ou l'oxymel scillitique. Le vin se prépare en mettant deux ou trois gros de cette racine concassée , digérer dans une chopine de vin pendant vingt-quatre heures ou trente-six heures. C'est là la meilleure maniere d'employer le polygala de Virginie , & celle qu'emploient les Virginiens , & que recommande M. Tennent. On y ajoute une once ou une once & demie d'oxymel scillitique , & un gros ou un gros & demi de baume de copahu ou de térébenthine. La dose de ce vin est d'une cuillerée d'heure en heure , ou de deux onces toutes les trois heures : quelquefois il fait vomir , & excite les selles. Voici une formule expectorante très-énergique , dont le polygala fait la base :

Prenez. Décoction aqueuse de polygala , . . . 4 onces.
 Oxymel scillitique , I once.
 Gomme ammoniacque qu'on fera dis-
 soudre dans l'oxymel , I gros.

On en donne une cuillerée de deux heures en deux heures. La poudre de polygala s'emploie rarement , parce qu'elle n'est pas aussi efficace : la dose est de dix ou douze grains , un scrupule , un demi-gros ou un gros , incorporé dans quelque excipient solide , ou étendu dans une potion.

Quelques auteurs ont cru que le *poligala, vulgaris* , L. , pouvoit équivaloir à celui de Virginie ; mais il ne le peut pas , quand même on doubleroit & tripleroit la dose. M. Duhamel , & autres qui l'ont recommandé , n'ont pas probablement fait sur cela les épreuves suffisantes. Ce n'est pas la racine que l'on

emploie , mais le suc exprimé de la plante entière , à la dose de trois ou quatre onces , deux fois dans la journée. On a aussi recommandé le *poligala vulgaris* pour dissiper les maladies laiteuses , mais cette vertu n'est pas encore bien constatée.

Capillaires.

Les capillaires sont des plantes qui approchent des graminées , & dont on distingue plusieurs especes ; savoir , les odorans , & ceux qui ne le sont pas. Ceux-ci sont le *polytricum* , le *ruta muraria* & la scolopendre. Les capillaires odorans sont celui de Montpellier , *adiantum capillus veneris* , L. , & celui du Canada , *adiantum pedatum* , L. Ce sont aussi ceux qu'on préfère dans la pratique. Ils contiennent un principe sucré , auquel ils doivent leur vertu béchique & expectorante. On les donne en infusion , ou en sirop qui se prépare par une forte infusion de ces plantes & le sucre , quand il y a toux d'irritation , & qu'il faut exciter l'expectoration par des moyens doux : on étend ce sirop dans d'autres infusions ou décoctions appropriées.

Arum.

C'est une plante très-commune dans nos bois , *arum maculatum* , L. Sa racine est bulbeuse & sans odeur ; mais quand on la mache , elle excite , au bout d'un certain temps , une sensation vive d'âcreté , & sollicite une abondante excrétion de salive , à-peu-près comme le *polygala* de Virginie. Elle contient un principe résineux moins abondant , mais plus stimulant & plus âcre que le principe gommeux , un principe farineux , & un principe volatil , dans lequel réside principalement l'âcreté de cette plante. Les anciens connoissoient ce médicament , & l'employoient beaucoup : son utilité a été reconnue dans tous les temps , & l'est encore. C'est en effet un excellent atténuant ,

désobstruant, expectorant, très-utile dans les anciens catarrhes, les toux glaireuses très-rebelles, les oppressions par infiltration de sérosité, dans les suites des pleurésies & péripleurites catarrhales, à la fin des coqueluches, quand il n'y a plus d'irritation, & qu'il ne reste qu'une matiere glaireuse à fondre.

Comme désobstruant & fondant, l'arum est employé dans les engorgemens des visceres du bas-ventre, du foie, de la rate, du mésentere, dans les glaires de l'estomac & des premieres voies. Il est très-avantageux aux personnes pituiteuses qui éprouvent des langueurs stomachales, des coliques & des vents causés par des matieres glaireuses, des hoquets & des vomissemens qui dépendent de l'irritation du cardia par la même cause. Il est utile aussi dans les hypochondriacismes lents, les maladies écrouelleuses, le carreau, les engorgemens qui suivent les fievres quartes, &c.

La racine d'arum s'emploie en décoction, à la dose d'un demi-gros, un gros, un gros & demi ou deux gros, & même d'une demie-once, mais cette dose est forte, dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié. Elle entre ainsi dans les décoctions fortement apéritives. Mais la meilleure maniere de l'employer, c'est en poudre, qu'on délaie dans quelque potion, ou qu'on incorpore dans quelques électuaires ou bols convenables. Par exemple, on en met quatre ou six grains dans une cuillerée de vin, &c., ou quinze ou dix-huit grains dans cinq ou six onces de potion, pour augmenter la vertu incisive du polygala; ou huit, dix ou douze grains par jour dans des bols fondans. On peut en donner ainsi vingt-quatre grains, un demi-gros ou un gros par jour, en plusieurs prises. Mais il ne faut pas forcer la dose, parce qu'elle feroit vomir. Cette racine fait la base de la poudre d'arum composée, dans laquelle entrent aussi quelques substances toniques, & qui conviennent quand il faut en même temps donner du ton & fondre, comme à la fin des fievres quartes, dans les hydropisies, sur-tout d'organes: la

dose est de douze , quinze , vingt ou trente grains & plus par jour.

Réglisse.

La réglisse , *glycyrrhiza echinata* , L. , est une plante légumineuse , dont la racine est légèrement aromatique , contient un principe sucré auquel elle doit sa vertu , & un principe légèrement amer. Elle est employée comme un expectorant béchique , dans le cas de catarrhes tenus , de toux un peu inflammatoires , de chaleur de poitrine , &c. On prend un gros de cette racine dépouillée de son écorce , & sèche , car elle est meilleure alors que quand elle est fraîche ; on la concasse , & l'on verse dessus une livre d'eau bouillante , ce qui fait une infusion agréable : au lieu que la décoction extrayant le principe résineux , prend un goût amer & désagréable. Le suc de réglisse simple se prépare par une forte décoction de cette racine fraîche , qu'on fait ensuite évaporer. Ce suc est amer , & contient un principe empyreumatique. C'est un expectorant assez fort , qui ne convient pas quand il y a irritation , & qu'il faut exciter l'expectoration d'une manière douce ; mais il peut être utile dans les toux catarrhales invétérées , &c.

Iris de Florence.

La racine sèche d'iris de Florence , *iris Florentina* , L. , a une odeur agréable , & très-analogue à celle des fleurs de violette ; un goût un peu âcre & amer : elle contient , outre un principe gommeux & un peu résineux , une substance farineuse très-abondante , & une très-petite quantité d'huile essentielle.

Les anciens & les médecins des derniers siècles employoient beaucoup cette racine comme apéritive , incisive & tonique , dans les engorgemens glaireux du poumon , l'asthme humide , la coqueluche , les anciens catarrhes , les langueurs d'estomac , les dévoiemens séreux ,

séreux, &c. ; mais elle est à présent peu d'usage dans ces cas , parce que nous avons des moyens plus efficaces. Cependant quelques praticiens s'en servent encore dans les maladies des enfans , quand il y a dévoiement & coliques, parce qu'ils la regardent comme calmante , & propre à absorber les acides ; je ne lui ai jamais trouvé ces vertus. Quoi qu'il en soit , voici comme on l'emploie alors : dans une potion convenable , on met six ou huit grains de cette racine en poudre , avec autant de sucre , & quelques grains de terre absorbante. On en fait aussi , avec un gros ou un gros & demi , une infusion qui sert d'excipient à d'autres moyens convenables.

Les autres racines béchiques sont celles de guimauve , de mauve , de grande consoude , & autres , qui doivent leur propriété à leur principe mucilagineux. Il y en a aussi de fortement expectorantes dont nous avons déjà parlé : telles sont l'aunée , qui est une des meilleures , & sur-tout la scille & ses préparations. Elles sont très-utiles à la fin des fluxions de poitrine catarrhales , dans les infiltrations séreuses pulmonaires , dans les hydropisies de poitrine avancées , où la scille réussit mieux que le polygala de Virginie.

2°. Feuilles expectorantes.

Ce sont celles des plantes borraginées , sur-tout de bourrache & de buglose , qui sont des expectorans moyens. C'est principalement leur suc que l'on emploie à la fin des péripleumonies , sur-tout bilieuses , & au commencement même des pleurésies & péripleumonies catarrhales. La dose est de sept ou huit onces par jour. Il facilite l'expectoration , font l'humeur bilieuse & catarrhale , & avance en même temps par la peau & les urines.

Les autres feuilles expectorantes sont celles de germandrée , de menthe , & sur-tout d'hysope & de marrube , qui entrent dans presque toutes les infusions vulnéraires d'usage contre la phthisie pulmonaire.

Elles contiennent un principe odorant assez agréable , ont un goût aromatique légèrement amer , & donnent un peu d'huile essentielle. Elles sont légèrement toniques , incisives , facilitent l'expectoration , sans agir d'une maniere trop vive , & sont ainsi très-utiles dans la phthisie , pour diminuer la viscosité de l'expectoration , déterger & cicatrizer le foyer purulent. Alors on prend une pincée de sommités d'hysope & de marrube , (M. de Haen dit s'être fort bien trouvé de celui-ci en pareil cas) , on fait infuser dans un bouillon , & on ajoute souvent de la bourrache , de la scolopendre & du miel , ce qui forme une infusion vulnéraire très-appropriée.

Camphrée.

La camphrée , *campharosma Monspeliaca* , L. , ainsi appelée à cause de son odeur , qui approche de celle du camphre , est très-aromatique , propre à titiller doucement les bronches , & à inciser les matières qui les embarrassent. Elle est très-utile au commencement des asthmes , même secs & convulsifs ; quand une humeur rhumatisante ou goutteuse s'est portée sur la poitrine , & y exciteroit des maladies inflammatoires , si on employoit des moyens plus actifs ; dans les catarrhes un peu âcres , &c. C'est ainsi qu'elle est très-employée en Languedoc & à Montpellier. Ces feuilles se donnent en infusion théiforme , à la dose d'une ou deux pincées , dans de l'eau bouillante à vaisseau fermé.

3°. Fleurs expectorantes.

Les fleurs expectorantes sont toutes béchiques ; telles sont celles des plantes labiées , celles de violette , de tussilage , de sureau , de coquelicot , &c. Elles sont légèrement aromatiques , incisives & mucilagineuses , & leur infusion est très-usitée dans les maladies de poitrine. On donne souvent la préférence à celles de sureau , parce qu'outre leur propriété béchique , elles

en ont aussi une légèrement calmante. Il en est à-peu-près de même des fleurs de coquelicot. Celles de bouillon blanc & de tussilage sont employées, quand il faut empâter une pituite très-âcre, comme dans le cas de catarrhe tenu, séreux & très-âcre. Celles de bouillon blanc contiennent aussi un principe légèrement narcotique, qui doit les faire préférer dans quelques circonstances.

4°. Fruits expectorans.

Ils sont aussi tous béchiques; tels sont les jujubes, les sébestes, les dattes, les figues & les raisins de Corinthe. Tous contiennent un principe sucré auquel ils doivent leur propriété expectorante, inviscante, légèrement incisive. Ils entrent dans les décoctions pectorales, quand il faut relâcher le tissu pulmonaire, invisquer une pituite très-âcre, en faciliter doucement l'expectoration, & sont ainsi très-utiles dans les maladies du poumon. On emploie pour ces décoctions une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte. On y fait entrer séparément N°. 3, quatre dattes, ou N°. 8, dix ou douze jujubes; ou bien on en met plusieurs ensemble, comme N°. 1, deux dattes, N°. 6, huit jujubes, autant de sébestes, & N°. 1, deux figues. La dose des raisins de Corinthe est d'une ou deux onces pour la même quantité de véhicule: ces décoctions ont un goût fort agréable.

Les sémences expectorantes sont celles de lin, de psyllium, &c.; mais elles sont peu employées sous ce rapport.

Les sucS expectorans sont ceux de réglisse, les sucS gommo-résineux que nous avons déjà examinés, comme la gomme ammoniacque, qui est excellent fondant, sur-tout de la pituite pulmonaire, & qui en facilite la sortie par l'expectoration, la gomme arabique & la gomme adragant, dont il sera parlé ailleurs.

§. III.

On doit donc distinguer trois especes d'expectorans savoir , les béchiques , les moyens , & les expectorans très-forts. Ceux de la premiere espece sont les capillaires , la réglisse , les mucilagineux , comme les racines de mauve & de guimauve , les feuilles de ces plantes , celles de poirée , &c. , les fleurs de bouillon blanc , de sureau , de tussilage , de violette , de mauve ; les jujubes , les sébestes , les dattes , les figues , les raisins de Corinthe ; la gomme arabique & adragant , les sémences de lin & de psyllium. Ceux de la seconde sont la racine d'aunée , de livèche ; les feuilles des borraginées , leur suc ; les fleurs & les feuilles aromatiques. Ceux de la troisieme espece ou atténuans , sont l'ipécacuanha , le polygala de Virginie , l'arum , la scille , toutes les racines purgatives drastiques données à petite dose ; les feuilles anti-scorbutiques , comme le cochléaria , le cresson , &c. , & leur suc ; la racine de raifort & son suc ; les fruits résineux drastiques , comme la coloquinte ; les sucg gomme-résineux , sur-tout la gomme ammoniacque.

D'après cela , le regne végétal est encore plus riche en expectorans que le regne minéral , qui n'en a que de forts & d'atténuans , comme le soufre & ses préparations , les préparations antimoniales , sur-tout le kermès minéral & le soufre doré d'antimoine.

Le principe chymique , auquel les expectorans doivent leur vertu , est différent dans leurs différentes especes. Dans les atténuans , c'est un principe résineux ou gomme-résineux , comme dans le polygala de Virginie , l'arum , les purgatifs drastiques , & les sucg gomme-résineux.

Dans les moyens , c'est un principe nitreux comme dans les borraginées , & un principe aromatique , comme dans les feuilles & les fleurs des labiées. Enfin , dans les béchiques , c'est un principe saccharin , comme dans les capillaires , la réglisse , les dattes , jujubes ,

&c. ; ou un principe mucilagineux, comme dans les racines de mauve, de guimauve, les feuilles de ces plantes, celles de poirée, les fruits béchiques, les gommés arabeque & adragant.

Quant aux préparations pharmaceutiques expectorantes, nous avons, 1°. parmi les atténuans, les préparations de scille, la poudre d'arum composée, les pilules de Morton, qui sont faites avec les fleurs de benjoin, la gomme arabeque, le baume du Pérou, le baume de soufre anisé, le safran & les cloportes ; 2°. parmi les moyens, la conserve de buglose & de bourrache, le sirop qu'on prépare avec ces plantes, les conserves aromatiques, comme celles d'aunée, &c., le sirop de stœchas ; 3°. parmi les béchiques, le sirop de guimauve, de capillaire, les tablettes de guimauve, &c.

ARTICLE SECOND.

SIALAGOGUES.

CE sont, comme nous l'avons dit, des médicamens propres à exciter une sécrétion & une excrétion abondantes de salive ; ce qui se fait au moyen de l'irritation des glandes très-nombreuses qui se trouvent dans l'intérieur de la bouche, & sur-tout de la parotide. La salive est une humeur absolument nécessaire à la digestion ; de sorte qu'une excrétion forcée de cette liqueur, est très-désavantageuse, & produit la langueur de l'estomac, les mauvaises digestions, le marasme, l'hectisie & la fièvre lente. Cependant une excrétion forcée de salive est nécessaire dans toutes les maladies catarrhales de la bouche & des parties voisines, comme dans les engorgemens séreux des amygdales, de la parotide, du voile du palais, &c., par une matière séreuse & âcre ; dans les paralysies des yeux, & des différentes parties de la bouche. Il

y a même des maladies aiguës dans lesquelles les sialagogues sont nécessaires. C'est ainsi que dans la petite-vérole la nature se sert quelquefois de la salivation, comme d'une évacuation critique: si cette salivation vient à s'arrêter tout-à-coup, & qu'il s'ensuive des accidens, il faut nécessairement la faire reparoître. Il en est de même quand la nature excite la salivation à la suite de la suppression de quelque flux périodique, séreux ou sanguin. Dans ces différens cas, les moyens végétaux, donnés à l'intérieur, ne suffiroient pas pour amener la salivation: cette propriété n'appartient qu'au mercure & aux préparations mercurielles. Cependant, si la salivation étoit rendue difficile par la trop grande consistance de la matiere à évacuer, alors les atténuans végétaux, pris à l'intérieur, seroient très-utiles. Dans tous les autres cas, on se sert, pour exciter l'excrétion de la salive, de moyens âcres qu'on tient simplement dans la bouche, ou que l'on mâche: tels sont l'arum, le polygala de Virginie, la scille, &c.; mais la pyrethre est de tous la plus employée.

Pyrethre.

C'est une espece de camomille, *anthemis pyrethrum*, L., qui croît en Auvergne, sur les Alpes, aux Pyrénées. Sa racine inodore a un goût très-âcre, & contient un principe gommeux & un principe résineux. Celui-ci, quoique beaucoup moins abondant que l'autre, est bien plus actif; & c'est de lui que dépend l'âcreté de cette racine. Elle est très-utile pour guérir quelques douleurs de tête occasionnées par une matiere séreuse, les maux d'yeux séreux commençans, quelques maladies de dents, & les douleurs d'oreilles, occasionnées de même par une sérosité âcre: elle est aussi très-bonne dans l'apoplexie séreuse, les larmoyemens trop abondans, les affections catarrhales de la bouche, la paralysie du pharynx, maladie rare heureusement; dans les engorgemens aqueux des

amygdales. J'en ai vu un de cette espece, qui, bouchant presque entierement le passage, menaçoit d'étouffer le malade; les émétiques souvent répétés, les scarifications, les gargarismes un peu forts n'avoient point réussi. Alors je lui fis faire un gargarisme avec deux gros de racine de pyrethre, bouillis dans une pinte d'eau, qu'on fit réduire à chopine, & dans laquelle on ajouta de l'oxymel scillitique & un peu d'alkali volatil: en moins de vingt-quatre heures, il se fit une excréation très-abondante de salive, ce qui débarrassa les amygdales.

La racine de pyrethre n'est point employée à l'intérieur; cependant donnée à petite dose, ce seroit peut-être un très-bon expectorant incisif: par exemple, on pourroit en mettre un scrupule en décoction sur une pinte d'eau, qu'on feroit réduire à trois demi-séiers. On pourroit aussi la donner en poudre, à la dose de six ou huit grains par jour, en plusieurs prises.

ARTICLE TROISIEME.

ERRHINS.

Les errhins sont destinés à exciter une abondante évacuation de mucus des narines; mais comme souvent ils excitent l'éternument, il s'ensuit qu'ils peuvent être utiles comme évacuans & comme secouans. Comme secouans, ils sont très-utiles, par les éternumens répétés qu'ils excitent, dans l'apoplexie séreuse, la paralysie des parties supérieures, pour rompre les abcès du pharynx, du larynx, de l'arrière-bouche, pour hâter l'accouchement, quand il est trop tardif, &c.; mais leur administration demande beaucoup de prudence. On les emploie comme évacuans dans les infiltrations sereuses de la tête, quelques gouttes sereines, quelques maux d'oreilles & de dents, quelques especes d'esquinancie, & sur-tout dans la phthisie

commençante. Il se fait alors par le nez une excretion qui sert de caustere, & empêche la poitrine de se prendre. Boerrhaave les employoit dans cette circonstance, pour dégorgier le poumon, ce qui se fait par la continuité qu'a ce viscere avec la membrane de Schneider, & empêche que la suppuration ne marche trop promptement, & d'une maniere mortelle. Les sternutatoires sont la racine d'ellébore blanc, la racine & les feuilles de cabaret, les feuilles de muguet, les feuilles de bétoine, & sur-tout les feuilles de tabac.

Tabac.

Le tabac, *nicotiana tabacum*, L., est une plante qui croît en Amérique, sur-tout dans les Florides & en Virginie, mais qui, par la transplantation, est devenue presque indigene. Ce n'est guere que vers 1560, qu'elle fut apportée en Europe, où elle fut d'abord envoyée par des Jésuites Espagnols; & comme la reine de Portugal fut une des premieres personnes qui en reçut & en distribua, on appella cette plante *herbe à la reine*. Nous avions alors en Portugal un ambassadeur, nommé *Nicot*, qui en fit passer en France, d'où le tabac fut appelé *nicotiane*; mais le nom qu'il porte le plus communément, est celui de *tabac*, qu'il tient de l'île de Tabago, où il croît abondamment.

Les feuilles de tabac fraîches sont un peu aromatiques, fétides & désagréables. Elles ont un goût très-âcre & très-stimulant, & caustérisent la langue. Tenues long-temps sur une partie, elles agissent comme un vésicatoire, & font devenir érysipélateuses les parties sur lesquelles on les a appliquées. L'eau distillée de ces feuilles se charge en partie de leurs principes. Elle est aromatique, âcre, irritante, narcotique, & il ne seroit pas prudent de l'employer à l'intérieur à une certaine dose. Quelques cuillerées suffiroient pour exciter des convulsions d'estomac & le vomissement. Le tabac fournit une assez grande quantité d'huile essentielle
pesante ;

pesante , comme les huiles essentielles fournies par les plantes exotiques. Cette huile est , on ne peut pas plus , âcre & stimulante , & on ne doit jamais en faire usage à l'intérieur. A la dose de huit ou dix gouttes , elle agiroit comme poison , & causeroit la mort , en jettant dans l'engourdissement & la stupeur , & ensuite dans des mouvemens convulsifs. Elle tue les animaux les plus forts , soit qu'on la leur fasse prendre par la bouche ou en lavement ; même simplement appliquée à l'extérieur , elle produit des grands accidens. Les feuilles du tabac contiennent aussi un principe gommeux très-amer , dont se chargent les infusions aqueuses. Elles fournissent aussi un extrait résineux très-âcre , qui est un vrai poison ; c'est-à-dire , qu'à très-petite dose il pourroit occasionner des symptômes très-graves & même la mort , & le vin de tabac est un des moyens les plus forts & les plus stimulans que l'on connoisse.

Pendant long-temps on n'a vu de tabac que dans les boutiques des apothicaires , & plût à Dieu qu'il y fût resté ! C'est un excellent remede qui devient nul , quand on s'habitue à ses effets. Effectivement , c'est un très-bon incisif & expectorant , fort utile dans les commencemens d'infiltrations séreuses de la poitrine , dans l'asthme , les catarrhes , &c. On l'emploie alors sous forme de sirop , que l'on prépare avec des feuilles adoucies dans le miel & le vinaigre. Le tabac pourroit aussi occuper une place parmi les vomitifs ; car il fait vomir , soit qu'on le donne en poudre , ou en infusion , même légère. Mais les secousses qu'il excite alors , sont trop violentes , & nous avons des moyens moins dangereux. Il purge aussi très-fortement ; c'est pourquoi on l'emploie , non à l'intérieur , mais en lavement , dans l'apoplexie séreuse , l'asphyxie , &c. On se sert communément alors de la fumée de tabac , mais je préfère la décoction , soit des feuilles soit de la poudre.

Le tabac , comme errhin , est utile dans les engorgemens séreux de la tête , au commencement des

gouttes seréines occasionnées par l'infiltration du nerf optique, dans quelques maux de dents & d'oreilles, dans les paralysies des parties supérieures, au commencement de la phthisie pulmonaire, pour exciter une dérivation utile.

L'usage familier du tabac, adopté sans nul discernement, ne convient cependant pas à tout le monde. Il est utile aux tempéramens phlegmatiques, & à ceux qui ont la fibre lâche, infiltrée; mais il ne convient point à ceux qui sont d'un tempérament sec, mélancolique, ou qui ont les humeurs disposées à l'âcreté. Pendant quelque temps, cet usage fut restreint parmi les personnes de distinction; il s'étendit ensuite peu-à-peu chez les vieillards, auxquels il peut en effet être utile; ensuite chez les adultes, enfin jusques chez les enfans, auxquels il est très-désavantageux; & à présent, il est d'un usage presque général en Allemagne, en Hollande, en France, & presque dans tous les pays de l'Europe. Cependant, quoiqu'il puisse être avantageux dans les pays humides, il ne l'est point dans les pays méridionaux, & c'est avec beaucoup de raison que l'usage en est défendu dans quelques contrées d'Asie & dans les Indes orientales. En effet, l'usage habituel du tabac est sujet à beaucoup d'inconvéniens. Une fois qu'on y est accoutumé, on ne peut plus s'en passer, & si on le discontinue, le nez reste toujours sec; de maniere que cette dégoûtante habitude se change en une espece de nécessité. A la longue, il desseche les fibres & les membranes des parties supérieures. La vue s'obscurcit, à cause de cela, plus promptement, & quelquefois il se forme des cataractes; l'odorat s'altère considérablement; l'ouïe devient dure & obtuse, & même les fonctions intellectuelles s'affoiblissent. La mémoire s'efface; l'esprit perd sa vivacité, & devient lourd & pesant; & les observations anatomiques prouvent que les grands fumeurs & preneurs de tabac ont le cerveau plus sec que d'autres. Mais les effets de cet abus se font sentir aussi sur des parties plus éloignées: la

poitrine se desseche, sur-tout chez ceux qui ont l'habitude de le renifler fortement, parce qu'alors il s'en introduit jusques dans l'arriere-bouche & le tissu pulmonaire, & beaucoup de phthisies de cet organe, ne reconnoissent point d'autre cause: ou bien les poumons se dessechent, se racornissent; & comme l'inhalation & exhalation pulmonaire ne peut plus avoir lieu à cause de ce dessechement, les poumons se gorgent d'une matiere glaireuse & pituiteuse, & il n'est pas rare de voir aussi survenir des asthmes secs & convulsifs, des œdématis, &c. Ce n'est pas tout encore, le tabac porte ses ravages, par le pharynx & l'œsophage, jusques dans l'estomac & les intestins; le principe narcotique dont il est pourvu, émousse la sensibilité de ses organes, les engourdit; & il est de fait que les grands preneurs de tabac n'ont presque jamais faim, ni appétit, & ce moyen est quelquefois, à ce que l'on prétend, employé parmi les troupes, quand les vivres manquent.

C'est sur-tout chez les rapeurs & écoteurs de tabac que l'on peut remarquer ses mauvais effets. Ces ouvriers sont maigres, héctiques, très-sujets aux maladies de poitrine, à des dysenteries & des diarrhées rebelles, à des assoupissemens, sur-tout quand ils ne sont pas encore accoutumés au métier. Ils ont la peau desséchée, affectée de taches scorbutiques, & cette dissolution du sang donne lieu, chez les femmes, à des regles très-répétées & très-abondantes. Ils ressemblent aux ivrognes, en ce qu'ils boivent beaucoup & mangent peu. Le marasme, l'hectisie, la fièvre lente en font autant de squélettes ambulans, qui deviennent bientôt la proie d'une mort prématurée.

Les symptômes occasionnés par le principe caustique du tabac, comme les hémoptysies, péripleumonies, &c., ne demandent que des saignées très-ménagées, les huileux, les émoulliens & les mucilagineux; mais ceux qui sont produits par le principe narcotique, comme la paralysie, le tremblement, la céphalée, &c., sont combattus avantageusement

par le vinaigre dont on aiguise les boissons mucilagineuses.

On peut donc dire que l'usage habituel du tabac est dégoûtant & incommode, qu'il peut être suivi d'accidens nombreux & graves, qu'il ne peut être utile que dans quelques circonstances particulières; & pour donner plus de poids à ces vérités constantes, il ne faut point imiter M. Fagon, médecin du roi, qui fit à ce sujet une these dont il fut président. Beaucoup de personnes assisterent à cette these, & l'on fut très-surpris de voir le président & le bachelier renifler une poudre contre l'usage de laquelle ils arguoient de toutes leurs forces.

Comme remède, le tabac s'emploie à l'intérieur & à l'extérieur. Autrefois on le donnoit en décoction à l'intérieur; mais aujourd'hui on ne fait plus d'usage que de l'infusion corrigée par le miel & le vinaigre, ce qui forme le sirop de *Quercetan*. La dose de ce sirop est d'une cuillerée à café dans un verre de boisson, ou au plus d'une demie-once ou cuillerée à bouche, dans trois ou quatre onces de potion, dont on prend une cuillerée de trois heures en trois heures.

On se sert aussi du tabac en lavement. Pour cela, on fait bouillir deux ou trois de ses feuilles dans une pinte d'eau, qu'on fait réduire à moitié. On peut aussi employer le tabac en poudre, à la dose de deux ou trois gros, bouillis dans une pinte d'eau, qu'on fait réduire à chopine; ce qui forme des lavemens très-fortement purgatifs. M. de Haen, & d'autres praticiens, ont recommandé de les faire avec la fumée de tabac; mais ils ne sont pas aussi efficaces que quand ils sont préparés avec la décoction. On emploie ces lavemens dans l'apoplexie séreuse, l'asphyxie, la constipation rebelle, les hernies étranglées par engouement, &c.

Les feuilles de tabac s'appliquent aussi sur les ulcères très-anciens, & c'est un assez bon desséchant & cicatrisant; mais, même de cette manière, le tabac est quelquefois dangereux: il excite des nausées & des

vomissemens quelquefois violens & convulsifs. On l'emploie comme résolutif sur les tumeurs écrouelleuses, & autres tumeurs indolentes, sur celles du foie, de la rate, &c., sur les articulations affectées d'hydropisie, sur les dartres invétérées, les pustules galeuses, &c. Cependant il est peu usité aujourd'hui de cette maniere, & l'on préfere la décoction, qui est détersive, répercutive, cicatrisante.

Ici finit l'histoire des médicamens évacuans. Nous avons vu qu'on pouvoit les diviser commodément, à raison des canaux excrétoires par lesquels ils peuvent expulser les matieres morbifiques; que ces remedes n'ont pas la propriété d'exciter uniquement une seule évacuation; mais que les mêmes peuvent en exciter plusieurs, ce qui dépend de l'âge & du sexe du sujet, des différentes circonstances où il se trouve, & surtout de la dose & de la différente administration de ces médicamens; que les émétiques peuvent ainsi devenir purgatifs, & vice versa; que les émétiques & purgatifs résineux perdent, par une forte décoction, leur vertu émétique & purgative, & deviennent incisifs, diurétiques, expectorans, &c.; d'où nous avons conclu que chacun de ces évacuans pouvoit remplir différentes indications, & même quelquefois comme altérant.

S E C O N D E C L A S S E.

A L T É R A N S.

LES altérans sont des médicamens qui ont la propriété de changer en quelque façon la constitution des fluides & des solides, lorsqu'ils sont affectés de quelque vice, & de produire cet effet sans évacuation, au moins sensible. La ligne qui les sépare des évacuans n'est point fixée d'une maniere précise, puisque beaucoup d'évacuans, donnés à dose fractionnée, peuvent

devenir altérans , & que ceux-ci peuvent souvent aussi , à raison de causes secondaires , devenir évacuans.

Nous diviserons les altérans en deux sections , dont la première comprendra ceux qui agissent sur les solides , & la seconde , ceux qui agissent sur les fluides.

P R E M I E R E S E C T I O N .

Les différens vices dont les solides sont susceptibles , peuvent être réduits à trop de relâchement , ou au contraire à trop de ton , enfin à l'irrégularité de leurs mouvemens , d'où proviennent les maladies nerveuses. Les altérans destinés à combattre ces affections pathologiques , sont les toniques , les astringens , les émolliens , & les anti-spasmodiques.

T O N I Q U E S .

Les toniques sont des médicamens propres à donner aux solides le ton qu'ils doivent avoir pour remplir leurs fonctions. On les appelle alexiteres , alexipharmiques , corroborans ; & comme , quand ils sont portés à une certaine dose , ils haussent le ton des solides au-delà de l'état naturel , & stimulent beaucoup ; on leur donne aussi le nom de stimulans & d'irritans.

§. I.

1°. Racines toniques.

Elles sont ou exotiques ou indigenes.

Les premières sont plus toniques que les autres , parce que la température des pays chauds atténue davantage les sucs des plantes , & concentre davantage l'huile essentielle & le principe résineux dans lequel réside principalement la vertu tonique & irritante. Aussi les racines toniques exotiques sont-elles en grand

nombre. Telles sont celles de contrayerva , de serpenteira de Virginie , de spica-nard , de souchet , dont nous avons déjà parlé , celles de gingembre , de zédoaire , de curcuma , de galanga , &c. Toutes ont des propriétés générales naturelles , chymiques & médicinales. Elles sont toutes plus ou moins adorantes , sur-tout quand elles sont fraîches ; elles ont un goût aromatique & un peu amer , & excitent sur la langue un sentiment de chaleur & d'irritation. L'eau dans laquelle on les a fait digérer , monte à la distillation imprégnée du principe aromatique qu'elles contiennent ; l'esprit de vin s'en charge aussi. Elles donnent leur principe âcre & stimulant , & sur-tout leur principe amer aux décoctions aqueuses ; mais les menstrues spiritueux en tirent mieux le principe résineux , qui est plus abondant que les autres , & qui est le dépositaire de la vertu tonique.

Toutes ces racines sont toniques & stomachiques , conviennent quand l'estomac est foible , que les digestions sont languissantes , à la fin des maladies longues ; dans les hoquets & les vomissemens par foiblesse ; dans les hydropisies & leucophlegmaties par relâchement ; dans les maladies venteuses occasionnées par les glaires amassées dans les premières voies ; dans les dévoiemens qui dépendent de la foiblesse du canal intestinal. Comme elles contiennent aussi un principe volatil , elles peuvent augmenter la transpiration & la sueur , & sont en effet diaphorétiques & sudorifiques ; mais elles ne conviennent pas quand il y a disposition à inflammation , sécheresse , acrimonie des humeurs , & sur-tout de la bile.

On les donne en poudre , à la dose de douze , vingt ou vingt-quatre grains ou un demi-gros par jour , en plusieurs prises : ou on en met vingt grains , un demi-gros ou un gros sur cinq ou six onces de potion , ou dans tout autre excipient. En infusion ou légère décoction , la dose est d'un gros ou un gros & demi , & cette infusion est très-utile dans beaucoup de maladies éruptives , dans les fièvres malignes & pété-

chiales. Souvent aussi on met un demi-gros & plus de ces racines dans une décoction de riz , &c. , pour la rendre tonique. Enfin on peut en préparer un vin actif & très-cordial; pour cela , on laisse digérer dans une chopine de vin , pendant vingt-quatre ou trente-six heures , un gros ou un gros & demi de deux ou trois de ces racines , & on prend une cuillerée de ce vin de deux heures en deux heures. Leurs teintures sont assez peu usitées ; la dose est de douze ou vingt gouttes dans une potion convenable ; & leurs eaux distillées , qui sont légèrement aromatiques , servent d'excipients à des moyens plus actifs , aux potions cordiales , &c.

Parmi ces racines , il y en a de plus diaphorétiques les unes que les autres; telles sont celles de contrayerva, de serpentaire de Virginie , de spica-nard; d'autres sont plus toniques & stomachiques , comme celles de gingembre , de zédoaire , de galanga , & de curcuma ou safran des Indes. Celui-ci est très-employé dans les Indes en infusion théiforme : on en met une pincée en poudre dans une pinte d'eau. Cette infusion aromatique & tonique conviendrait mieux que le thé dans beaucoup de circonstances. Il y a encore une racine exotique qui jouit d'une grande réputation , comme tonique , dans la Perse & dans la Chine , d'où elle nous est apportée ; c'est celle du ginseng.

Ginseng ou ninzin.

On a désigné par ces noms deux especes de racines qui ont été mal à propos distinguées l'une de l'autre , puisqu'elles appartiennent à la même plante , *panax quinque folium* , L. Cette plante ressemble assez à l'angélique , mais sa racine n'est point odorante ni aromatique ; son eau distillée ne l'est pas non plus. Elle ne fournit pas d'huile essentielle : on dit cependant qu'elle en contient , & cela peut être quand elle est fraîche ; car alors la plupart des ombellifères en contiennent. Mais elle renferme principalement un principe gommeux dont l'eau se charge facilement.

Lc

Le ginseng est un médicament farineux, mucilagineux, qui, comme nourrissant, pourroit être utile dans quelques circonstances ; mais nous avons des moyens plus efficaces pour remplir le même but. Dans les pays où il croît, on le regarde comme un excellent cordial, alexipharmaque & aphrodisiaque, comme propre à réparer dans l'instant les pertes occasionnées par les plaisirs vénériens, & à faire naître de nouveaux desirs ; à chasser les maladies pestilentielles, & prévenir le danger des maladies éruptives. Il n'est pas étonnant, d'après cela, que dans ces mêmes pays on le vende au poids de l'or. Mais il s'en faut bien que cette racine mérite sa réputation ; elle est très-peu tonique, & les autres que nous avons nommées ci-dessus lui sont préférables sous ce rapport. D'ailleurs, c'est un médicament très-cher, qui n'est d'usage que chez les personnes fort riches, qui souvent n'ont de confiance dans un remède qu'à raison du prix qu'il coûte. On en fait entrer la poudre dans des conserves, des biscuits, des gâteaux, &c., quand il faut donner du ton aux fibres affoiblies, sur-tout par les plaisirs vénériens, dans l'atonie des organes de la génération ; mais cette propriété aphrodisiaque est absolument imaginaire. La dose de cette poudre est d'un ou deux gros. On peut aussi donner le ginseng en décoction à la dose d'une demie-once ou une once, dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié, ou bien à une chopine.

Nous avons aussi des racines toniques indigènes.

Angélique.

L'angélique, *angelica archangelica*, L., est une plante qui croît sur-tout dans les contrées septentrionales de l'Europe. Il en croît aussi dans ce pays-ci ; mais elle n'est point aussi efficace que l'autre. Sa racine est très-aromatique, & fournit de l'huile essentielle. L'infusion aqueuse ou vineuse est très-tonique. Ce médicament est un des meilleurs qu'on puisse employer,

quand il faut donner du ton à l'estomac, & il ne le cede pas aux racines toniques exotiques. On l'emploie rarement en poudre; la dose est alors d'un scrupule, un demi-gros ou un gros dans des conserves ou des potions appropriées. L'infusion vineuse est plus souvent d'usage; pour la faire, on met une demie-once de cette racine digérer dans une pinte de vin pendant trente-six ou quarante-huit heures. Ce vin est très-stomachique, & a un aromate agréable. L'infusion aqueuse est aussi employée comme tonique & légèrement diaphorétique; mais l'infusion vineuse est préférable. La conserve est la préparation d'angélique la plus accréditée; elle se donne à la dose d'un demi-gros, d'un ou deux gros, ou seule, ou comme excipient d'autres ingrédients.

La racine d'impératoire, *imperatoria ostruthium*, L., s'emploie de même que celle d'angélique. Cette plante croît au pied des montagnes des pays méridionaux; sa racine est très-odorante, donne de l'huile essentielle, est très-tonique & fortifiante; cependant comme son goût & son odeur ne sont pas aussi agréables que ceux d'angélique, elle est moins employée qu'elle.

Salep.

On donne ce nom à une préparation tirée de la racine d'une espèce d'orchis, *orchis morio*, L. Cette racine ne contient point de principe odorant, ni d'huile essentielle. Pour en tirer le salep, on la fait digérer dans l'eau bouillante, puis on la dépouille de son écorce. Ce médicament est regardé dans le pays où on le prépare, comme un excellent tonique & aphrodisiaque, comme propre à rétablir ou réveiller les forces abattues par les excès vénériens, à les rappeler à la suite des maladies aiguës, & à les soutenir dans ces maladies longues. Aussi est-il, dit-on, spécialement réservé pour les grands seigneurs. Mais le salep n'est point essentiellement tonique, stomachique & aphro-

disiaque ; il ne l'est qu'en nourrissant , & donnant un chyle abondant & de bonne qualité. C'est une substance mucilagineuse & insipide , qui ne se dissout point dans le vin & l'esprit de vin , mais seulement dans l'eau. On l'emploie en décoction , & on en forme des crèmes très-utiles pour arrêter les anciens dévoiemens , nourrir les gens épuisés chez qui le suc nourricier est peu abondant , & chez qui il y a peu de dispositions à ce qu'il s'en forme de nouveau. On en fait usage aussi dans le cas de marasme , de veilles continues , d'excès vénériens , de phthisies seches , purulentes , & sur-tout pulmonaires.

Les orchis de notre pays peuvent aussi fournir du salep : on en fait avec l'*orchis mascula* , L. , qui croît aux environs de Paris. La maniere de le préparer est la même que celle du salep oriental , & celui-ci a cessé d'être autant estimé & aussi cher , le nôtre ayant les mêmes propriétés. La dose de l'un & de l'autre est d'un , deux ou trois gros bouillis dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une. Cette décoction convient dans les dévoiemens , les épuisemens , &c. quand il faut nourrir peu-à-peu. Pour en faire une crème on la réduit à une chopine , & même à un demi-setier ; c'est alors une espece de brouet qu'on peut étendre dans le lait , & aromatiser avec la zédoaire , la cannelle , &c. ce qui forme un très-bon nourrissant , fortifiant & tonique.

Les autres racines toniques & stomachiques indigènes , sont celles de persil , de liveche , &c.

2°. Il y a beaucoup d'écorces toniques ; la plupart sont exotiques , comme la cannelle , le cassia-lignea , l'écorce de winter , &c. ; nous en avons parlé à l'article des sudorifiques.

3°. Feuilles toniques.

Elles sont en très-grand nombre ; telles sont toutes celles qui sont aromatiques , comme celles des plantes labiées , excepté la bugle , la sanicle , &c. ; celles

des corymbifères , comme la matricaire , l'aurone , l'absinthe , &c. ; celles des ombellifères , comme le persil , le cerfeuil , &c. ; celles de sauge , & sur-tout de petite sauge , qui sont un assez bon stomachique ; & on devoit en préférer l'infusion à celle du thé , à l'abus de laquelle on doit sans doute en partie la fréquence des maladies de nerfs. Dans le cas d'indigestion , une infusion de petite sauge seroit plus propre à réveiller le ton de l'estomac. On en peut dire autant des feuilles de germandrée , *teucrium chamaedris* , L. , qui , quoique peu aromatiques , sont ameres & toniques. On s'en sert très-utilement dans les fièvres d'accès , sur-tout du printemps. Les autres feuilles toniques sont celles de sarriette , de romarin , de lierre terrestre , qui est un bon expectorant tonique , de lavande , de chamœpitys , de menthe , *mentha silvestris* , L. , & principalement la menthe poivrée , *piperita* , L. , qui a une odeur très-forte , & un goût aromatique & âcre , comme celui du poivre. L'eau distillée de menthe est un excellent tonique & stomachique , qu'on emploie souvent comme excipient dans le cas de langueur d'estomac , de hoquet & de vomissemens par foiblesse des premières voies , parce que cette plante paroît avoir comme spécifiquement la propriété de calmer les convulsions de ces organes. On trouve aussi dans les boutiques des pastilles de menthe , qu'on prépare en jettant par gouttes de l'huile essentielle de cette plante , qui en fournit beaucoup , sur de l'eau à laquelle on a donné la consistance sirupeuse avec le sucre & la gomme adragant. C'est un bon stomachique & carminatif , qu'on emploie contre le hoquet , &c. ; mais ces pastilles ne conviennent pas aux personnes maigres , à celles qui ont la poitrine irritée ; car elles accéléreroient les maladies de poitrine. Cette huile essentielle peut aussi s'employer simplement , à la dose de dix , douze , quinze , ou vingt gouttes , sur quatre , ou cinq onces de potion. Quant à la menthe poivrée , son eau distillée ne se donne pas comme excipient , mais comme auxiliaire ,

à la dose d'un ou deux gros dans quatre ou cinq onces d'une potion convenable.

Toutes les feuilles labiées aromatiques fournissent de l'huile essentielle ; elles donnent leurs principes à l'eau , & sur-tout au vin. On les emploie contre la langueur des premières voies , dans le cas d'atonie générale , dans les commencemens d'infiltration par relâchement , dans les leucophlegmaties & les hydro-pisies naissantes : alors les vins préparés avec ces feuilles sont très-utiles. A l'extérieur , ces vins sont employés comme toniques & fortifiants sur les parties qui ont été affligées d'entorses , d'œdématis , dans les luxations , pour redonner aux muscles le ton qu'ils ont perdu par leur trop grand relâchement & leur peu d'action. Les eaux distillées de ces feuilles servent d'excipient aux potions cordiales , & entrent dans la composition des eaux spiritueuses ; & leur infusion aqueuse se prescrit dans les foiblesses d'estomac , les suites d'indigestions , les dévoiemens un peu rebelles , &c.

4°. Les fleurs toniques sont ou exotiques , comme celles de girofle , dont nous avons déjà parlé , ou indigènes , comme celles des labiées , dont les sommités fleuries sont d'excellens toniques , celles de stœchas , dont on fait un sirop très-accrédité , celles de nos œillers rouges , qui sont un assez bon tonique , stomachique , sur-tout diaphorétique , & dont on en emploie sur-tout le sirop.

5°. Fruits toniques.

Il y en a d'exotiques & d'indigènes.

Muscade.

La noix muscade est le fruit d'un arbre des grandes Indes & de l'Amérique , nommé *nux moschata fructu rotundo* , L. Elle ressemble assez à la nôtre par le brou épais qui la recouvre ; elle a aussi une écorce ligneuse , entre laquelle & le brou , est une pellicule qu'on nomme

macis , & improprement fleur de muscade. Ce fruit est fortement aromatique , âcre & stimulant. Il contient une substance terreuse abondante , un principe gommo-résineux , une huile grasse qu'on retire par expression , & une assez grande quantité d'huile essentielle pesante.

On donne rarement la muscade en poudre ; la dose est de six , huit ou douze grains par jour. En infusion , on met la moitié d'une muscade dans une pinte d'eau ou de vin. Cette boisson est tonique & létifiante , comme tous les toniques aromatiques. L'eau distillée ne se donne jamais seule , elle seroit trop forte ; mais on en fait entrer un gros dans quatre ou cinq onces de potion. L'huile essentielle , qui est un excellent tonique & stomachique , se donne à la dose de cinq ou six gouttes , sur cinq ou six onces de véhicule approprié : on s'en sert aussi à l'extérieur dans la carie des dents , & pour favoriser l'exfoliation des os.

Le macis ne differe de la muscade , quant aux principes qui le constituent , que parce qu'il contient un peu plus d'huile essentielle & de principes résineux. Il est aussi très-employé comme tonique & stomachique , en poudre , à la dose de quinze ou dix-huit grains ou un demi gros dans un excipient tonique ; ou en infusion aqueuse ou vineuse , à celle d'un demi gros ou un gros.

Poivre.

Le poivre , *piper* , est un fruit aromatique & âcre , dont on distingue plusieurs especes ; savoir , le noir , le blanc , celui de la Jamaïque , celui des Indes , & les cubebes ou poivre à queue. Aujourd'hui le poivre est peu employé dans l'usage journalier de la médecine , mais il entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques toniques , comme la thériaque , &c. On peut le donner en poudre à légère dose , comme quatre , huit ou dix grains. C'est un moyen très-énergique. On peut aussi en mettre trois , quatre , cinq ou six grains en infusion dans une chopine de vin , qui , se

chargeant de leur principe aromatique, devient par-là fortifiant & tonique.

Les fruits toniques indigenes, sont l'orange, le citron, le limon, non leur pulpe, mais leur écorce, qui donne beaucoup d'huile essentielle, & contient un principe résineux. Le vin fait avec ces écorces, est très-amer & très-stomachique; pour le faire, on met une écorce d'orange entiere dans une chopine de vin. Ce vin est très-bon contre les vers, & il a réussi dans des cas où les autres anthelminthiques avoient échoué. On emploie encore ces écorces confites, ou leur huile essentielle réduite en *oleo-saccharum*, qu'on fait fondre dans quelque potion cordiale.

Les semences toniques sont celles de la plupart des plantes ombelliferes, dont nous parlerons ailleurs.

6°. Sucs toniques.

Les sucs toniques sont tous exotiques: ce sont les baumes de la Mecque, de Copahu, de Tolu, du Pérou, la térébenthine, le styrax calamite & le styrax liquide. Toutes ces substances balsamiques ont à-peu-près les mêmes propriétés générales, naturelles, chimiques & médicinales. Toutes sont aromatiques, les unes agréablement, les autres d'une manière désagréable. Celles qui coulent d'especes de pins sont désagréables: comme la térébenthine, le goudron, la poix-résine, la poix navale, la poix de Bourgogne. Le baume de Copahu & celui de la Mecque n'ont point une odeur agréable; mais celui de Tolu, du Pérou, & sur-tout le styrax calamite l'ont très-agréable. On ne connoît pas encore bien les arbres qui fournissent quelques-uns de ces sucs balsamiques. Tentés par le goût, tous ces sucs sont d'abord suaves, ensuite échauffans, enfin amers. Ils ne se dissolvent point dans l'eau, qui se charge cependant de leur principe éthéré & aromatique, & cette eau est vraiment active; mais quand ils ont été préalablement dissous dans un jaune d'œuf, ou broyés avec du sucre ou quelque mucilage, ils forment

une espece d'émulsion qui s'étend très-bien dans l'eau. Ils se dissolvent parfaitement dans le vin, & surtout dans l'esprit de vin. Tous donnent, en plus ou moins grande quantité, une huile essentielle chargée d'une grande partie du principe balsamique. Cette huile est âcre & caustique; c'est pourquoi on n'emploie en médecine les substances balsamiques, que quand elles en sont privées; elles sont, à la vérité, alors moins énergiques, mais plus sûres. Privées de leur huile essentielle en partie & de leur principe éthéré, elles deviennent plus épaisses, plus consistantes, comme résineuses, & c'est à cette cause que les résines animé, élémi, sandaraque, &c. doivent leur consistance.

Les sucS balsamiques sont employés en médecine comme toniques, incisifs, astringens & capables de cicatriser les ulcérations intérieures, vulnéraires & anti-spasmodiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

1°. Leur huile essentielle est un principe vraiment tonique qui stimule les fibres, & anime leur activité. Cependant ils sont peu employés comme toniques & stomachiques, ou au moins on les unit alors avec d'autres substances; si ce n'est le baume du Pérou, qu'on fait entrer à la dose d'une demi-once, sur une chopine de vin, ou que l'on donne en teinture à la dose de dix ou douze gouttes, dans deux ou trois onces de potion stomachique; ou bien on en triture dix, douze, vingt ou vingt-quatre gouttes avec un scrupule de sucre, & l'on étend le mélange dans un verre de vin qu'on avale, quand la dissolution est à-peu-près parfaite. Ce baume entre avec beaucoup d'autres substances dans le baume du Commandeur, qui est un bon stomachique.

2°. Les auteurs de pratique regardent les baumes comme d'excellens incisifs, expectorans, propres à cicatriser les ulcères du poumon; enfin, comme d'excellens anti-phthisiques. Mais comme ils sont échauffans & incendiaires, comme ils animent beaucoup le ton du poumon, qu'ils peuvent exciter de l'irritation

&

& la toux sèche qui en est la suite, il faut distinguer les cas où ils conviennent. Quand le pus est abondant, consistant, & par-là, difficile à évacuer; quand, en même temps qu'il est consistant, il est aussi de mauvaise qualité, noirâtre, fétide; alors les sucres balsamiques diminuent sa consistance, sa viscosité, sa septicité, & peuvent en partie cicatrifier le foyer purulent. Mais s'il y avoit fièvre assez forte, que le tempérament fût sec, bilieux, qu'il y eût marasme par la suite de la maladie, que la poitrine fût très-échauffée, que le pus fût peu abondant, tenu, séreux, ils seroient nuisibles. Quand il y a colliquation manifestée par les sueurs, &c., les sucres balsamiques donnent plus de consistance aux humeurs, & retardent la mort. Dans ces différentes circonstances, on préfère le baume de la Mecque ou *Opobalsamum*, la térébenthine & le baume de Tolu, sur-tout le sirop qu'on en prépare. Celui-ci se donne à la dose d'une once, dans une potion ou dans une boisson plus étendue: c'est un bon expectorant & anti-phthisique. La térébenthine cuite se donne à la dose de douze, quinze ou vingt grains par jour, comme excipient d'autres moyens appropriés.

Comme astringens, les sucres balsamiques se donnent dans les anciens dévoiemens, à la suite des anciennes dysenteries, quand il n'y a plus d'irritation, mais de la foiblesse; dans le cas de sueurs colliquatives d'urines trop considérables, de flux séreux par la matrice ou l'uretère anciens & abondans, comme les gonorrhées bénignes qui durent depuis long-temps, les fleurs blanches, le diabète. On préfère alors la térébenthine & le baume de Copahu. On prend de l'un ou de l'autre un gros: on le triture avec du sucre, & l'on étend le tout dans une chopine de boisson astringente à prendre dans le jour. On donne aussi la térébenthine en lavement, dans les anciennes diarrhées & dysenteries, à la dose d'un gros, un gros & demi ou deux gros, triturés avec du sucre, & étendus dans une forte décoction de gomme arabique ou de

graine de lin. On peut donner le baume de Copahu comme astringent, pour arrêter les gonorrhées, &c., à la dose de dix ou douze gouttes, dans des bols, du vin, ou une potion astringente & tonique. Sous le même rapport, on emploie la térébenthine cuite sous forme sèche, à la dose de vingt-quatre grains ou un demi-gros, unie avec quelque ingrédient approprié, comme le pareira-brava, l'uva-ursi, & on partage le tout en plusieurs prises. Enfin, on en fait des injections dans le canal de l'uretère avec de l'eau, dans laquelle on a fait digérer de la térébenthine.

4°. Les suc balsamiques sont employés comme vulnéraires à l'intérieur & à l'extérieur. C'est ainsi qu'ils sont utiles dans la suppuration du poulmon, lorsque le pus est abondant, & qu'il y a en même temps mollesse & flaccidité; ils sont utiles aussi dans quelques suppurations & ulcérations des reins, de la vessie & autres organes urinaires, dans les ulcérations intestinales. On donne alors la térébenthine & le baume de Copahu; mais il faut ne les donner qu'à légère dose, & observer qu'ils ne conviennent que quand il y a peu d'irritation sur les organes affectés.

5°. Comme anti-spasmodiques, on les emploie dans quelques maladies nerveuses, comme les coliques spasmodiques, &c. Leur odeur suffit quelquefois pour calmer l'irrégularité nerveuse. Mais c'est sur-tout dans les blessures des tendons & des nerfs qui sont utiles: alors on en fait couler peu-à-peu sur la partie nerveuse, tendineuse, membraneuse ou ligamenteuse qui a été blessée: par-là on calme les accidens, & on s'oppose aux convulsions, qui auroient souvent lieu sans cela. On préfère, dans ce cas, la térébenthine.

6°. Comme anti-septiques, il sont excellens à l'extérieur, appliqués sur les anciens ulcères, sur les parties attaquées de gangrene, pour rendre une cicatrisation plus prompte & plus solide; on en couvre aussi quelques plaies de mauvais caractère, & on les emploie à l'intérieur dans les gangrenes internes. C'est encore à la térébenthine qu'on donne dans ces

cas la préférence. Enfin , les vapeurs des substances balsamiques sont excellentes dans certaines maladies du poumon , & au commencement des phthysies : ces moyens seroient meilleurs de cette maniere , que donnés à l'intérieur.

Il y a différentes manieres d'employer les suc balsamiques. On peut les étendre simplement dans l'eau qui , après une longue digestion , se trouve imprégnée de leur partie la plus mobile : telle est l'eau de térébenthine , de Tolu , de goudron , &c. , ou bien on les emploie en sirop. Pour cela , on fait digérer un baume quelconque dans l'eau pendant quelque temps ; on fait ensuite subir à cette eau une forte décoction , pour la priver de l'huile essentielle légère du baume qui est toujours à craindre ; puis on lui donne , par le moyen du sucre , une consistance sirupeuse. C'est ainsi que se prépare le sirop balsamique de Tolu , très-employé contre les ulcérations du poumon. La dose est d'une once , étendue dans une pinte de boisson appropriée , ou d'une demie-once sur quatre , cinq , ou six onces d'une potion convenable , à prendre par cuillerée. Les suc balsamiques servent aussi d'excipients à des poudres , par le moyen desquelles on les réduit en bols & en pilules ; & c'est ainsi qu'on emploie fréquemment le baume de Copahu , de la Mecque , & la térébenthine. On peut aussi , en faisant dissiper leur huile essentielle , les réduire sous une forme plus concrete ; on leur donne alors le nom de *baumes cuits*. On emploie rarement ainsi le baume de la Mecque , de Copahu , &c. , mais souvent la térébenthine ; la dose est de douze ou quinze grains , un demi-gros ou un gros au plus par jour , comme astringente , incisive , tonique , &c.

Goudron.

Le goudron , *pix liquida* , est un suc gomme-résineux que l'on retire d'une espece de pin des pays septentrionaux. On en prépare une eau qui est fort

employée en médecine, & en faveur de laquelle Berkeley, évêque d'Angleterre, a composé un livre. Pour la faire, on prend une ou deux livres de goudron, qu'on laisse digérer pendant long-temps, ayant soin de remuer beaucoup, dans seize pintes d'eau; on décante ensuite la liqueur, & on la garde pour l'usage: la dose est d'une & même deux livres par jour, seule, ou coupée avec les émoulliens, le lait, &c. Cette eau a été recommandée comme un excellent anti-phthisique & stomachique, dans les ulcérations des intestins, des reins & des voies urinaires, comme un très-bon apéritif au commencement des maladies écrouelleuses. Comme on ne lui trouva pas d'abord toutes ces propriétés, on se hâta de l'abandonner, mais à tort; car il est certain que c'est un moyen utile dans les ulcérations des voies urinaires, les suppurations intestinales, quelques phthisies purulentes très-humides. L'eau de goudron a été depuis peu conseillée contre le cancer, sur lequel on l'applique par le moyen de charpie qu'on en impregne. Beaucoup d'observations constatent ses bons effets dans ce cas; mais elles sont peu connues. J'ai vu des ulcères très-décidément chancreux, à la vérité peu considérables, arrêtés & guéris par l'usage de l'eau de goudron, employée à l'intérieur & à l'extérieur. Il est probable que les autres substances balsamiques auroient la même propriété; mais comme elles sont plus chères, on doit leur préférer l'eau de goudron.

Térébenthine.

C'est de tous les sucS balsamiques le plus employé, parce qu'il est le moins cher, & le plus commun. On distingue trois especes de térébenthine: celle de Chio, celle de Venise & celle de Strasbourg. Celle de Chio est rare & chere, celle de Strasbourg sert pour les arts, & celle de Venise est la plus usitée en médecine. On la retire du tronc & de la tête du méleze, *pinus larix*, L. Elle a une odeur assez forte, & désagréable

pour beaucoup de personnes. Par la continuité de son usage, elle occasionne des maux de tête, & les urines de ceux qui en usent, ou même qui en respirent l'odeur, sentent la violette. Elle donne une huile essentielle très-abondante, mais dangereuse, parce qu'elle est très-irritante; aussi l'en prive-t-on, soit par des lotions répétées, soit par une longue digestion dans l'eau, soit encore mieux, par la coction, qui est la manière la plus usitée.

On emploie la térébenthine ainsi préparée, dans les coliques nerveuses, les ulcérations des voies urinaires, les diarrhées anciennes, les anciennes gonorrhées véroliques ou bénignes, les fleurs blanches, &c. On l'emploie souvent en lavement, pour arrêter les dévoiemens. La dose est alors d'un, deux ou trois gros, qu'on dissout dans un jaune d'œuf; on étend ensuite cette espece d'émulsion dans un lavement, & on y ajoute un ou deux gros de thériaque; ce qui fait un lavement excellent sur la fin des dysenteries: il arrête les évacuations intestinales, appaise les douleurs, & calme la sensibilité des intestins. On l'emploie en injection dans les ulcérations de vessie, les anciennes gonorrhées: pour cela, on l'étend de même dans l'eau, après l'avoir dissoute dans un jaune d'œuf. On s'en sert aussi dans le cas de sinus fistuleux qui rendent une matiere fétide & de mauvais caractere; sur les vieux ulceres, pour arrêter leur fétidité, & hâter leur cicatrisation; sur les parties attaquées de gangrene, & sur les blessures, ou trop grandes distensions des parties tendineuses, ligamenteuses & nerveuses.

On remédie aux douleurs de tête aiguës qu'occasionne l'usage de la térébenthine, par les acides végétaux pris en boisson.

Baume de Copahu.

Le baume de Copahu ou du Brésil, se tire par incision du tronc d'un arbrisseau du Brésil & des Antilles, *copaifera officinalis*. Il n'a point une odeur

agréable. De tous les baumes, c'est celui qui, sous un même volume, contient le plus d'huile essentielle. On l'emploie sur-tout comme astringent, principalement à la suite des anciens écoulemens vénériens. La dose est de vingt ou trente gouttes, un demi-gros ou un gros, dissous dans un peu d'esprit de vin, & étendu ensuite dans un véhicule approprié; ou on le triture avec le mucilage de gomme arabique, pour faciliter sa dissolution dans l'eau, dont on fait aussi usage en injection.

Baume de Tolu.

Il est produit par un arbrisseau qui croît aux environs de Carthagene en Amérique, *toluifera balsamum*, L. Ce baume, quoique très-odorant, contient beaucoup plus de parties résineuses que d'huile essentielle. Comme son odeur est très-suave, on le préfère, pour l'usage intérieur, aux autres sucS balsamiques; & c'est dans les ulcérations du poumon qu'il est sur-tout très-employé. On le dissout dans un jaune d'œuf, & on l'étend dans un véhicule convenable. Cependant on fait encore plus d'usage du sirop qu'on en prépare.

Baume du Pérou.

Ce suc balsamique se retire d'un arbre qui vient dans les contrées chaudes de l'Amérique, *balsamum ex Peru*, J. B. Il exhale une odeur très-agréable, & contient, outre la résine & son huile essentielle, un principe gommeux. On l'emploie souvent pulvérisé dans quelque excipient convenable, ou amolli dans un jaune d'œuf, un peu d'esprit de vin, ou trituré avec du sucre ou quelque mucilage. Nous avons parlé ailleurs de sa dose.



Styrax.

On distingue dans le commerce deux especes de styrax ; le calamite , qui est fourni par le *styrax officinale*, L., & le liquide, qui coule du liquidambar, *styraci flua*, L. Le premier a une odeur agréable & une saveur un peu âcre : il contient des parties résineuses , gommeuses , & une huile un peu épaisse. Il a les mêmes propriétés médicinales que les autres substances balsamiques , & s'emploie de la même maniere. On s'en sert cependant plus souvent à l'extérieur, ainsi que du styrax liquide, sur les parties gangrénées, les vieux ulcères, &c.

§. II.

D'après ce que nous avons dit, on peut distinguer quatre sortes de toniques : 1°. Les toniques très-forts, irritans, stimulans, comme la zédoaire, le gingembre, la muscade, le poivre, le girofle, &c. 2°. Les toniques moyens, qui titillent sans beaucoup irriter, comme la canelle, l'écorce de Winter, le cassia lignea, l'écorce de citron, l'angélique. 3°. Les toniques légers, comme les feuilles & fleurs des plantes aromatiques. 4°. Les toniques nourrissans, comme le salep, le ginseng, &c.

L'huile essentielle est sans doute le principe auquel les toniques proprement dits doivent leur vertu. Tous en contiennent, & plus elle y est abondante & exaltée, plus ils sont énergiques. C'est pourquoi ils perdent, en général, leur propriété après de longues décoctions, & c'est pour cela que leurs extraits, faits par l'action d'un feu continué, ne sont point toniques ; mais leurs eaux distillées le sont beaucoup, ainsi que leurs infusions & légères décoctions aqueuses, encore plus les vineuses, & sur-tout les spiritueuses.

Le regne végétal l'emporte encore beaucoup relativement aux toniques, sur le regne minéral, dans lequel on n'en trouve qu'un seul, qui est le fer & ses préparations.

Les préparations pharmaceutiques toniques sont très-nombreuses. Telles sont toutes les eaux cordiales, létifiantes, &c., les eaux spiritueuses, comme celles de mélisse des Carmes, de la reine de Hongrie, l'eau thériacale, l'eau impériale, &c. les huiles essentielles, dont la dose est de quinze ou vingt gouttes dans des potions convenables. Il y a beaucoup d'électuaires toniques & stomachiques; tels sont la thériaque, qui est un composé monstrueux d'astringens, de toniques, de terres bolaires & calcaires, de narcotiques, &c. La thériaque céleste, qui est plus anti-spasmodique que la précédente; les orviérans, le diascordium, dont on fait beaucoup d'usage dans les dévoiemens, parce qu'il contient, outre des toniques, beaucoup d'astringens, comme les roses de Provins, la bistorte, la tormentille, le laudanum: il en est à-peu-près de même du mithridatium. On donne ces électuaires à la dose d'un demi-gros ou un gros, étendus dans une cuillerée de vin, dans du pain à chanter, ou dans quelque véhicule approprié. On emploie aussi très-souvent les sirops préparés avec les différentes substances toniques, sur-tout celui de stœchas.

A S T R I N G E N S.

LES astringens sont des médicamens qui, en même temps qu'ils donnent du ton aux fibres, les rapprochent les uns des autres, & leur donnent plus de compacité.

§. I.

1°. Racines astringentes.

Le Nouveau-Monde ne nous en fournit aucune; mais notre continent nous en donne de très-estimées.

Bistorte

Bistorte & Tormentille.

La bistorte, *polygonum bistorta*, L., & la tormentille, *tormentilla arctica*, L., se ressemblent absolument, quant aux propriétés médicinales. Elles n'ont point d'odeur, ne sont point du tout aromatiques, sur-tout la bistorte, & ne contiennent point d'huile essentielle. Elles ne donnent rien, ou presque rien aux menstrues spiritueux & même vineux; mais elles donnent aux fortes décoctions aqueuses leur principe extractif, gommeux & terreux, auquel est due leur propriété astringente, ainsi que celle de tous les autres astringens. Ces racines se donnent en poudre ou en décoction; la dose est d'une once de chaque, bouillie dans trois pintes d'eau, & réduites à une. Elles sont ainsi très-employées contre les dévoiemens, le flux séreux, les pertes, le diabètes, à la fin des hémoptysies, &c. En poudre, elles se donnent dans des excipients appropriés, à la dose d'un demi-gros, d'un ou deux gros; mais de cette manière elles sont moins efficaces.

2°. Écorces astringentes.

Il y en a une exotique; c'est le simarouba, dont nous avons déjà parlé. Les indigènes sont celles de frêne, de cerisier, de chêne, & sur-tout celle de tamarisc.

Tamarisc.

L'écorce du tamarisc, *tamarix gallica*, L., est vraiment astringente: elle resserre les mailles des fibres, s'oppose aux évacuations séreuses, aux fleurs-blanches, aux dévoiemens. Elle se donne, soit en poudre, à la dose de vingt, vingt-quatre grains, une demie-once ou une once par jour, en plusieurs prises; soit en décoction, à la dose d'une demie-once, une once ou une once & demie, dans deux pintes d'eau

réduites à une, ou à trois demi-setiers. On fait aussi quelquefois un vin de tamarisc, en mettant digérer, pendant plusieurs jours, deux ou trois gros de cette écorce dans une chopine de vin.

Il en est de même, quant à la dose, pour les autres écorces astringentes. Celle de chêne, qui est un des plus forts astringens, est cependant peu employée en médecine.

Noix de galle.

C'est le nom qu'on donne à des excroissances qu'on trouve sur les jeunes branches du chêne, où elles sont produites par la piquure d'insectes qui y déposent leurs œufs. Celles qui sont d'usage en médecine, viennent d'Alep. Elles ne sont point lisses ni rondes comme celles de notre pays, mais ont beaucoup de tubercules à leur surface. Nécessairement elles participent à la propriété astringente de l'écorce de l'arbre où elles croissent. Elles sont très-utiles dans beaucoup d'hémorrhagies, de dévoiemens, de fleurs-blanches; & on trouve dans le tome XLIX du Journal de médecine, une dissertation dans laquelle elles sont très-recommandées dans les maladies venteuses. On les donne ou en décoction, à la dose d'un demi-gros, un gros ou un gros & demi, dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une; ou plus souvent en poudre; à celle de douze, quinze ou vingt grains, un scrupule ou un gros, dans des potions ou autres excipients appropriés.

3°. Feuilles astringentes.

Nous en avons un assez grand nombre; mais on préfère celles d'ortie, de plantain & de salicaire.

Ortie.

L'ortie, *urtica pilulifera*, L., contient dans ses feuilles un suc qui est un des meilleurs astringens,

très-employé contre les anciennes diarrhées, sur-tout contre les pertes sanguines utérines, les hémoptysies, non au commencement, à moins que ces hémorrhagies n'existent avec foiblesse & dissolution du sang; car quand elles ont lieu par pléthore, les astringens au commencement seroient dangereux: on doit commencer par les saignées, les très-légers mucilagineux, après quoi, on vient au suc d'ortie. J'ai vu des hémoptysies résister au suc de plantain, à l'alun, &c., & céder à ce moyen. La dose est de quatre, cinq, six ou huit onces par jour, deux onces à-la-fois, pur ou dans quelque potion cordiale. Il arrête comme spécifiquement les hémoptysies & les pertes utérines. On peut l'unir aussi à l'alun, au sang-dragon, & quelquefois aux acides minéraux.

Plantain.

Le plantain, *plantago major*, L., contient aussi dans ses feuilles un suc qui est un très-bon astringent, quoiqu'il ne le soit pas autant que celui d'ortie. Il est très-employé dans le cas de crachement de sang, de pertes utérines, dans les anciennes diarrhées un peu sanguines, un peu dysentériques, les fleurs-blanches, &c.: dans ces circonstances il est très-utile. La dose est de six ou huit onces par jour, en trois prises; quand l'hémorrhagie est très-considérable, on y joint l'alun. Ce suc est aussi regardé comme fébrifuge, mais il ne l'est pas plus que les autres astringens.

Les feuilles de plantain ont été très-recommandées contre les tumeurs écrouelleuses; mais cette propriété n'est pas bien constatée. Il n'en est pas de même pour les ulcères écrouelleux & les autres anciens ulcères, lorsqu'ils ne sont pas trop sanieux, & qu'ils ont lieu avec défaut de ton de la partie: il y a des observations certaines de cures obtenues par ce moyen dans de tels cas.

Salicaire.

La salicaire, *Lythrum salicaria*, L., a commencé à être employée en médecine par quelques Français ; ensuite elle tomba dans l'oubli , & ce n'est que depuis peu de temps qu'on en a réveillé l'usage en Allemagne. M. de Haen l'a vu réussir dans des dévoiemens très-longs & rebelles aux autres remèdes , & on l'emploie aussi , avec succès , dans les fleurs-blanches , la gonorrhée , &c. Il l'employoit , non en décoction , mais en poudre , dans un excipient solide ou fluide , à la dose de deux ou trois gros par jour , un gros à-la-fois dans du vin ou du bouillon. Ces feuilles sont véritablement astringentes ; ainsi on peut les employer avec une certaine confiance ; cependant quelques médecins de ce pays-ci ne s'en sont pas très-bien trouvés.

4°. Fleurs astringentes.

Balaustes.

On donne ce nom aux fleurs du grenadier , *punica granatum* , L. Elles ont un goût amer , légèrement styptique , & contiennent très-peu d'huile essentielle. Les balaustes sont employées comme un bon astringent dans les anciens dévoiemens , les fièvres putrides , avec relâchement du canal intestinal , dans quelques maladies des femmes , sur-tout dans les fleurs-blanches. En poudre , la dose est d'un ou deux gros en plusieurs prises , dans des potions ou des excipients appropriés. En décoction , on les emploie rarement ; la dose est de deux ou trois gros , dans une pinte d'eau réduite à chopine. En conserve , elle est d'un gros , un gros & demi ou deux gros par jour.



Roses rouges.

Les roses rouges ou de Provins, fournies par le *rosa gallica*, L., sont aussi regardées comme astringentes; & nous remarquerons que toutes les fleurs d'un rouge foncé le sont aussi. Cette couleur rouge est due, selon un médecin de Provins, à un principe martial. C'est sur-tout la conserve de ces fleurs qu'on emploie: elle est un peu astringente. La dose est d'un ou deux gros. On ne les donne point en poudre, mais quelquefois en légère décoction, à la dose de cinq ou six pincées dans une pinte d'eau. La conserve de cynorrhodon, faite avec le fruit du rosier sauvage, *rosa canina*, L., s'emploie de même que celle de roses rouges.

5°. Fruits astringens.

Grenade.

Le fruit du grenadier, *punica granatum*, L., est un excellent astringent, très-utile dans la plupart des fièvres continues avec dévoiement considérable, lorsqu'on craint que les forces ne s'abattent trop, dans les maladies putrides avec dissolution, les sueurs colliquatives, &c. Alors on emploie sur-tout le sirop de grenade, qui est aigrelet, astringent, un peu tonique, pour tempérer l'acrimonie des humeurs, donner du ton à l'estomac & à toute la machine, resserrer un peu, & empêcher les évacuations intestinales trop considérables. Ce sirop se donne dans quelque potion convenable. On peut aussi employer la grenade en légère décoction, en mettant un de ces fruits par pinte d'eau.

Il faut aussi ranger le coing parmi les fruits astringens, de même que la nefle, *fructus mespili germanici*, L., qui n'est point à mépriser dans certains cas. J'ai vu des dévoiements très-opiniâtres, & contre lesquels tous les autres moyens avoient échoué, céder à celui-ci, qui convient quand la foiblesse du canal intestinal est la cause de la maladie.

6°. Sucs astringens.

Il y en a d'exotiques & d'indigenes.

Sang-dragon.

Le sang-dragon est le suc qui découle par incision du *pterocarpus draco*, L., qui croît dans les Indes orientales. On a cru long-temps ce suc gommeux, mais il est bien résineux, car il est inflammable, se dissout presque entierement dans l'esprit de vin, & nullement dans l'eau; enfin c'est une substance résineuse, mais qui a perdu beaucoup de son huile essentielle. Le sang-dragon a une odeur forte & irritante, un goût styptique & légèrement amer. C'est un des meilleurs astringens dans le cas d'anciens dévoiemens, de flux séreux & sanguins trop abondans. Il entre comme tel, dans les pilules teintes d'Helvetius, avec égale quantité d'alun. On le donne en poudre, à la dose de huit, dix ou douze grains par jour, ou dissous par le moyen de l'esprit de vin, & étendu dans un excipient convenable, ou trituré avec un peu de mucilage, & ensuite mêlé dans quelque véhicule approprié, à la dose de douze, vingt-quatre ou trente-six grains, jusqu'à un gros par jour. C'est un excellent astringent. Sa teinture est aussi très-efficace, à la dose de vingt-cinq ou trente gouttes, sur trois ou quatre onces de potion.

Cachou.

Le cachou est encore un meilleur astringent que le sang-dragon. On l'a regardé pendant quelque temps comme un produit minéral, d'où lui est venu le nom de *terre du Japon*. On le retire, par le moyen d'une douce coction de fruits, non encore bien mûrs, d'une espece de palmier, *areca catechu*, L. Ce suc gomme-résineux est légèrement odorant, & jouit d'un principe aromatique, qui se développe sur la langue au bout d'un certain temps: il contient aussi un principe

amer, un principe extractif abondant, en qui réside sur-tout sa propriété astringente, & une petite quantité de résine.

On emploie le cachou quand il faut resserrer les fibres, donner un peu de ton, & arrêter les évacuations, sur-tout séreuses : comme à la suite des longs dévoiemens, dans les fleurs blanches très-considérables, les expectorations très-abondantes & affoiblissantes, les phthisies avec sueurs, dévoiemens, expectoration très-abondante. On le donne aussi à la suite des hémoptysies, pour resserrer le tissu pulmonaire, & arrêter ainsi les hémorrhagies, qui, sans cela, pourroient revenir. C'est un excellent astringent. On le donne en décoction aqueuse, à la dose d'un gros, à un gros & demi ou deux gros, à vaisseau fermé, dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une chopine. Cette décoction possède bien la vertu astringente, & on unit ainsi très-souvent le cachou à la décoction de riz ou de consoude. En poudre, la dose est d'un demi-gros, jusqu'à deux gros par jour : on peut aussi en mettre un gros ou un gros & demi digérer dans une chopine de vin. On le fait aussi très-souvent entrer dans le chocolat, qui est alors recommandé pour les personnes foibles, languissantes, chez lesquelles les digestions se font mal par défaut de force, ou qui sont affligées d'évacuations longues & affoiblissantes. La dose est d'un demi-gros ou un gros, dans une tasse ordinaire de chocolat.

Suc d'acacia.

On distingue deux especes de suc d'acacia, un exotique, & un indigene. L'exotique est le suc épais du fruit vert d'un grand arbre épineux nommé *mimosa nilotica*; L. : ce suc nous est apporté de l'Égypte & de l'Arabie. Il se dissout entierement dans l'eau, & point dans l'esprit de vin. C'est un fort astringent que les Égyptiens emploient sur-tout dans les crachemens de sang, à la dose d'un gros, dissous dans un véhicule

convenable, répétant la dose plus ou moins selon le besoin. Actuellement il n'est employé ici que dans quelques préparations pharmaceutiques. On peut le donner, ainsi que le suivant, de la même manière, & dans les mêmes cas que le cachou.

Le suc d'acacia indigène, est tiré des fruits mûrs d'un prunellier d'Allemagne, *prunus spinosa*, L. On peut le substituer au suc d'acacia du Levant.

Nous avons encore le suc d'hypociste, que l'on retire du *cytinus hypocistis*, L., herbe parasite, qui croît sur plusieurs espèces de cistes dans les contrées méridionales de l'Europe. Ce suc est astringent, & même un peu plus que celui d'acacia. D'ailleurs ces différens sucs ne sont point aussi agréables, & ne contiennent pas autant de principe tonique & fortifiant que le cachou, qui est en même temps très-roborent & astringent.

§. I I.

Nous pouvons distinguer trois sortes d'astringens, quant à leur intensité; 1°. les forts, comme le sang-dragon, le suc d'ortie, d'acacia, la bistorte, &c.; 2°. les moyens, comme la tormentille, les balaustes, le suc de plantin & de grenade; 3°. les doux comme les roses rouges, le sirop de grenade, &c.

Les astringens ne doivent point leur vertu à un principe volatil; car ces médicamens ne contiennent point d'huile essentielle, mais à un principe fixe, non résineux, mais plutôt gommeux & extractif. Aussi les décoctions aqueuses sont-elles plus actives que les décoctions vineuses. Il n'y a qu'une exception à cette manière d'être générale des astringens, c'est le sang-dragon, qui est en même temps résineux & astringent. Les eaux distillées des astringens n'ont point de vertu, parce que le principe astringent est trop fixe pour monter à la distillation; il faut de fortes décoctions aqueuses pour l'extraire.

Le règne minéral a moins d'astringens que le végétal, mais ils sont plus énergiques: tels sont l'alun & les acides

acides minéraux; il faut les préférer quand on a besoin d'astringens forts & qui agissent promptement. Mais quand il faut des astringens doux, qui n'agissent point d'une manière trop prompte, il faut préférer le suc de plantain, d'ortie, le cachou, le sang-dragon, &c.

Les préparations pharmaceutiques astringentes sont la poudre astringente, dont la dose est depuis douze grains jusqu'à un gros; les pilules astringentes, qu'on donne à celle de six grains jusqu'à un scrupule; les pilules teintes d'Helvetius, qu'on emploie depuis quatre grains jusqu'à un demi-gros; le sirop de grande consoude, qui est un excellent astringent; celui de myrthe, de grenade, le sirop magistral astringent. Tous ces sirops se donnent à la dose d'une once ou une once & demie, dans des potions & des véhicules convenables. Il y a aussi la confection hyacinthe, le diascordium, &c. dont nous avons parlé ailleurs.

 É M O L L I E N S.

LES émoulliens, que l'on appelle aussi relâchans, inviscans, anodyns, sont des médicamens qui ont la propriété de diminuer la sécheresse de la fibre, de détendre, relâcher, & de donner plus de consistance aux humeurs. Ils sont employés principalement dans les maladies inflammatoires, dans le cas de flux séreux très-abondans; quand il y a chaleur, irritation, acrimonie quelconque. Alors ils humectent, relâchent, amollissent, & deviennent anodyns en détendant la fibre, & en diminuant l'éréthisme, l'acrimonie humorale, & la sensation douloureuse qui en étoit la suite. Comme émoulliens, on les emploie dans les inflammations des différens organes, comme la pleurésie, la péripneumonie, l'inflammation de bas-ventre, dans le cas de poisons corrosifs avalés, dans les douleurs des voies urinaires, sur-tout quand elles sont un peu inflammatoires, dans les dévoiemens, les flux séreux

par l'uretre ou la matrice , quand ils sont accompagnés de douleur dans les hémorrhagies , par quelque organe qu'elles aient lieu. Mais quand ils sont continués trop long-temps , ils relâchent trop , ôtent le ton , donnent naissance à la bouffissure , aux infiltrations , aux hydropisies , amènent la foiblesse des organes , la langueur des digestions , le dévoiement , les pâles couleurs , &c.

§. I I.

Racines émollientes.

Nous n'en connoissons pas d'exotiques , parce qu'on ne nous en envoie pas , & que nous en avons une assez grande quantité d'indigenes , comme celles de guimauve , de mauve , de nénuphar , de grande consoude , de cynoglosse , le bulbe de lis , &c. Toutes ces racines jouissent des mêmes propriétés naturelles chymiques & médicinales. Elles n'ont point d'odeur , excepté celle de lis , qui en a un peu , ne donnent pas d'huile essentielle , excepté celui-ci , qui en contient une petite quantité : elles sont très-mucilagineuses , donnent leur principe mucilagineux à l'eau , point au vin ni à l'esprit de vin , & se corrompent promptement étant susceptibles d'une prompte fermentation. Elles sont toutes relâchantes , émollientes , inviscantes , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On les donne , en général , à la dose d'une once ou une once & demie , en décoction dans une pinte & demie ou deux pintes d'eau , qu'on fait réduire à une. Elles ne s'emploient point dans le vin , ni en teinture , ni en poudre , mais souvent en sirop.

Parmi ces racines , il y en a de plus relâchantes les unes que les autres. Les plus émollientes sont celles dont le mucilage est le plus aqueux , comme sont celles de guimauve , de mauve , de lis , &c. On les emploie quand il faut rafraîchir & ramollir ; ce que fait sur-tout très-bien le bulbe de lis , qu'on emploie

très-souvent en lavement : on en prend pour cela la moitié d'un , auquel on fait subir une assez forte décoction. Cette racine contient un principe mucilagineux trop fade & trop abondant , pour pouvoir être employée à l'intérieur : il contient de plus un principe légèrement narcotique , qui en fait un excellent émoullient , relâchant & résolutif. On en prépare par infusion une huile qui s'empare de son principe mucilagineux. Cette huile est relâchante , résolutive , légèrement narcotique : on l'emploie en lavement , & très-souvent on en fait des embrocations dans les maladies inflammatoires du bas-ventre.

Nénuphar.

Le nénuphar , *nymphaea alba* , L. , contient dans sa racine un mucilage très-aqueux , très-abondant , très-rafraîchissant & relâchant. L'usage habituel qu'en font quelques personnes est toujours dangereux. Dans beaucoup de maisons religieuses , on en met dans le bouillon , dans la vue de restreindre la concupiscence & les desirs vénériens , & il passe pour un excellent anti-aphrodisiaque. Il est certain qu'il l'est beaucoup par ses effets secondaires ; car , par son principe émoullient & relâchant , il produit la langueur de l'estomac , dispose à la dissolution du sang , &c. J'ai fait la médecine dans une maison de Carmélites , où l'on fait un grand usage du nénuphar : la plupart des religieuses digèrent très-mal , sont pâles , bouffies , disposées aux infiltrations séreuses , à l'hystéricisme par foiblesse , &c. Il seroit donc à souhaiter qu'on n'employât cette racine que comme médicament , quand il faut relâcher , détendre , humecter , comme dans le priapisme , le satyriasis , la nymphomanie , pour invisquer la matière acrimonieuse qui irrite les reins , la vessie , l'uretre ; car cette cause produit plus souvent cette maladie que *l'æstrum venerum*. Il est vrai que le nénuphar apaise mieux qu'aucun autre moyen cette espece de feu vénérien. Le nénuphar est utile aussi

quand, dans les fièvres aiguës, il y a délire phrénétique, convulsions par pléthore & éréthisme; alors on l'emploie en sirop à la dose d'une once ou une once & demie en potion, ou dans des boissons plus abondantes, comme dans une pinte d'émulsion.

Consoude.

La racine de grande consoude, *symphitum officinale*, L., contient un principe mucilagineux peu aqueux, & beaucoup plus terreux que dans les autres racines émollientes. Aussi est-elle moins humectante & relâchante, à moins qu'on ne lui fasse subir qu'une très-légère décoction: autrement l'élément terreux se dissout & la préparation devient astringente. Comme astringente, elle est très-usitée dans les hémorrhagies du poumon, de la matrice, dans les anciens dévoiemens, &c. Il est sûr que c'est un assez bon remède dans l'hémoptysie; cependant elle ne convient point, quand celle-ci a lieu par pléthore, par éréthisme & tension vers le poumon: elle augmenteroit alors la pesanteur de la poitrine & l'embarras de la circulation; il faut à sa place les saignées & les délayans les plus légers. Mais si l'hémoptysie dépendoit de relâchement, de dissolution du sang, alors le sirop de grande consoude convient très-bien, & on l'emploie pour édulcorer les boissons appropriées. La dose de la racine en décoction est d'une demie-once, une once ou une once & demie dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une pinte. Mais comme cette boisson est dégoûtante & un peu fatigante, on préfère le sirop, à la dose d'une once dans une potion, ou d'une cuillerée à café sur chaque tasse de boisson.

La cynoglosse, *cynoglossum officinalis*, L., a une racine mucilagineuse, mais dont le mucilage est moins aqueux que celui du nénuphar, & moins terreux que celui de la grande consoude. Elle est employée comme astringente & émolliente, mais

assez rarement. Un médecin botaniste a cru avoir découvert qu'elle étoit narcotique ; mais les anciens ne lui connoissoient point cette propriété, & dans le fait elle ne l'a pas. Il est vrai qu'il y a des pilules calmantes & somnifères très-accréditées, qui portent son nom ; mais elles n'excitent le sommeil, que parce qu'elles contiennent de l'opium & des semences de jusquiame. Ainsi on pourroit, sans regret, éloigner la cynoglosse de l'arsenal médical.

2°. Feuilles émollientes.

Elles sont très-nombreuses ; telles sont les feuilles tendres des patiences, des arroches, des chicoracées, des solanées, comme celles de morelle, & sur-tout de bouillon blanc. Celles-ci sont très-émollientes, mucilagineuses, & contiennent outre cela un principe légèrement narcotique qui les rend plus calmantes, plus rafraîchissantes & plus résolatives. On les emploie à l'extérieur sur les inflammations, les hémorrhoides douloureuses, & en lavement. On en fait aussi des fomentations émollientes ; pour cela, on en fait une forte décoction, & on prend le marc que l'on applique sur la partie affectée : ou bien on se sert de flanelles qu'on a trempées dans cette décoction. Les décoctions des solanées servent encore à faire des lotions dans le cas d'ulcères chancreux, douloureux, &c. Les autres feuilles émollientes sont celles de senegon, de pariétaire, de mercuriale, d'acanthé, de joubarbe, de poirée, de malvacées, &c. Toutes ces feuilles s'emploient peu à l'intérieur, mais en lavement & en fomentation, comme il vient d'être dit.

Sagou.

Le sagou est une matière farineuse, que l'on prépare avec la moëlle tendre d'une espèce de palmier, *cycas circinale*, L., qui croît dans le Japon, le Malabar, les îles Moluques, &c. Les Indiens broient

cette moëlle qu'ils ont retirée des feuilles de cycas , & la réduisent sous forme de petits grains qu'on nous apporte. Cette substance mucilagineuse a été très-vantée dans les maladies de poitrine , & M. Malouin a soutenu une these *an phthisis sagu* , où il a conclu pour l'affirmative. On l'emploie aussi pour nourrir les personnes très-affoiblies , ceux qui sont dans le marasme , qui sont épuisés par de longues évacuations par les excès vénériens , pour arrêter quelques diarrhées séreuses. La dose en décoction est depuis deux gros jusqu'à une demie-once dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié , ou à trois demi-setiers , & qu'on aromatise ensuite avec la cannelle , le gingembre , pour la rendre tonique , avec le sirop balsamique de Tolu , pour la rendre vulnéraire , ou bien on l'unit avec le lait. Pour en faire une crème , on rapproche la décoction. Quelquefois aussi on donne le sagou en poudre , mais il ne réussit pas aussi bien. C'est un aliment médicamenteux , invisquant , qui nourrit d'une manière douce & légère , & qui , sous ces rapports , est utile , dans beaucoup de circonstances. On en peut dire autant du salep , excepté que le mucilage de celui-ci est plus épais que celui du sagou.

3°. Fleurs émollientes.

Les fleurs émollientes sont celles de violette , de tussilage , de bouillon blanc , de coquelicot , de sureau , &c. On les emploie quand il faut envelopper une matiere tenue & âcre qui irrite le poumon , comme dans les maladies catarrhales de cet organe , quand elles ont lieu avec inflammation ; alors elles sont utiles en ce que , par leur mucilage , elles invisquent cette matiere acrimonieuse , & qu'elles sont en même-temps légèrement expectorantes.



4°. Fruits émolliens.

Les fruits émolliens sont ceux dont nous avons parlé à l'article des expectorans , comme les sébestes , les jujubes , les dattes , les figues , les pruneaux , les raisins de Corinthe , &c.

5°. Semences émollientes.

Il y a beaucoup de semences émollientes ; les principales sont celles de lin , de psyllium , les pignons doux , les pistaches , &c. Celles de ces semences qui contiennent le plus de substance huileuse , sont les plus émollientes. Les plus usitées sont celles qu'on appelle émulsives , comme les amandes douces , & les semences froides majeures & mineures. Les majeures sont tirées des plantes cucurbitacées , comme le melon , la courge , le potiron & les concombres ; les mineures sont fournies par la chicorée , la laitue , l'endive & le pourpier. Ces semences ne sont jamais employées en décoction , parce que leur huile se gâteroit ; mais on les triture pour obtenir leur suc émulsif , qu'on donne , ou seul , ou dans quelque potion appropriée. Par exemple , on prend trois gros ou une demie-once de ces semences , & on les broie dans suffisante quantité d'eau pour en retirer quatre ou cinq onces d'émulsion , que l'on étend dans un véhicule convenable. Une émulsion est donc une liqueur dans laquelle l'huile est dissoute dans l'eau par le moyen d'un mucilage , & c'est ce que l'art imite utilement dans la composition des loochs. Les émulsions sont d'excellens tempérans & rafraîchissans , très-utiles dans les maladies inflammatoires , les fièvres ardentes , les douleurs vives des voies urinaires excitées par les cantharides , dans les desirs vénériens trop exaltés , le délire phrénétique , &c. ; alors on y joint souvent le sirop de nénuphar.

Les amandes ameres ne sont pas d'usage en méde-

cine, si ce n'est pour donner du goût à l'huile d'amandes douces, naturellement très-fade; c'est pourquoi, quand on veut exprimer cette huile, on y mêle trois ou quatre amandes amères; on en fait de même quand on prépare le sirop d'orgeat.

Graine de lin.

La graine de lin, *linum usitatissimum*, L., s'emploie à l'intérieur en décoction, dans le cas de maladies inflammatoires du bas-ventre & des voies urinaires. Elle diminue très-bien l'éréthisme & l'irritation de ces organes, & l'âcreté de l'urine, qui n'est plus si stimulante à son passage. C'est de cette manière qu'elle est diurétique. Comme ces semences contiennent un mucilage très-épais, on recommande de les renfermer dans un linge, & de ne leur faire subir qu'une décoction. La dose est d'une cuillerée à café sur une pinte & demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte. On retire de la graine de lin une huile très-utile comme laxative dans les pleurésies & péripneumonies, quand on veut détendre, relâcher, & en même temps obtenir quelques selles. La dose est de quatre, cinq ou six onces, par cuillerée: elle est en effet plus purgative que les autres huiles.

6°. Sucs émoulliens.

Les sucs les plus usités qui jouissent de cette propriété, sont la gomme adragant, la gomme arabique & l'huile. Une dissolution de gomme adragant est très-utile dans le cas de poison corrosif: celle de gomme arabique est fort employée dans les maladies inflammatoires, pour relâcher, amollir, invisquer l'acrimonie de la matière morbifique, & c'est pour cela qu'elle est d'une grande utilité dans les toux pituiteuses causées par une matière âcre, dans les diarrhées, les dysenteries, & les maladies des voies urinaires produites par la même cause. C'est un aliment
doux

doux , très-utile aux sujets épuisés , & à ceux qui ont les humeurs très-âcres. Cette gomme se retire d'une espece d'acacia qui croît en Egypte , *mimosa nilotica* , L. Nos arbres en fournissent aussi , mais qui est beaucoup plus tenace , & se dissout difficilement. La dose de la gomme arabique est d'un gros ou un gros & demi bouilli dans une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à moitié. C'est un excellent mucilagineux qui , comme tel , est aussi expectorant.

La gomme adragant est fournie par un arbrisseau épineux , *astragalus traga cantha* , L. , qui croît dans les contrées méridionales de l'Europe , sur-tout dans l'île de Candie. Son mucilage est beaucoup plus épais que celui de la gomme arabique ; aussi elle ne sert guere qu'à faire des loochs , &c.

Huile.

L'huile est une espece de mucilage , si ce n'est que le principe terreux y est beaucoup plus atténué , qu'il y a beaucoup moins d'eau , & beaucoup plus de phlogistique que dans le mucilage. L'huile ne se dissout point dans l'eau , parce qu'elle en contient elle-même trop peu ; elle s'enflamme à cause de son phlogistique , & elle se dissout de préférence dans l'esprit de vin. Les huiles ont été dans leur immaturité des mucilages , car les noix , les olives , &c. , avant qu'elles ne fussent mûres , étoient mucilagineuses ; ainsi le mucilage lui-même est une huile , mais très-peu atténuée. L'huile n'est point nourrissante comme le mucilage , mais elle est plus relâchante , & à certaine dose , elle est purgative , propriété que n'a point le mucilage. Elle relâche aussi plus promptement que lui , & est plus anti-phlogistique : elle amollit & détend ; le mucilage un peu concentré est plutôt invisquant & astringent. Aussi , dans les phrénésies , les maladies inflammatoires du poulmon & du bas-ventre , recommande-t-on beaucoup l'huile , en potion ou en lavement. Dans le cas d'empoisonnement par des matieres corrosives ,

on en prend une grande quantité au moment même où on vient de les avaler. Quelques praticiens se sont récriés sur l'usage de l'huile dans les maladies inflammatoires; ils prétendent qu'elle peut alors se rancir & devenir âcre, & M. Le Camus, entre autres, vouloit en proscrire l'usage dans ces circonstances; mais il est certain que ce seroit se priver d'un moyen précieux, & qu'on ne peut pas, dans ces cas, remplacer par d'autres. Il est bien vrai aussi que quand l'inflammation est tombée & que la maladie devient putride, l'huile pourroit se corrompre, & augmenteroit la putridité déjà existante. Mais elle convient toutes les fois qu'il faut rafraîchir, amollir, & exciter les évacuations intestinales. La dose est d'un demi-verre par prise, jusqu'à la concurrence d'une pinte par jour: elle fait vomir, purge, relâche, & est souvent très-utile sous tous ces rapports.

A l'extérieur, l'huile est aussi employée comme relâchante & émolliente: on l'a recommandée dans les blessures faites par la morsure des animaux vénimeux, comme la vipère; mais malgré quelques expériences qui auront pu faire naître cette opinion, l'alkali volatil est alors préférable. On l'a aussi recommandée en fomentation dans l'hydropisie ascite; mais je l'ai employée dans cette maladie sans aucun bon effet. Quelques observations auront encore trompé sur cet objet: elle aura réussi dans quelques ascites dépendantes de trop de sécheresse & d'éréthisme, où il faut d'étendre & relâcher: peut-être agit-elle aussi alors en bouchant les pores de la peau, de manière que la matière de la transpiration se porte sur les voies urinaires qui, forcées ainsi de s'ouvrir, donnent un libre passage à l'eau contenue dans le bas-ventre. Mais, en général, cette pratique est infructueuse.

Il n'y a point de racines, d'écorces, de feuilles, ni de fleurs qui fournissent de l'huile grasse par expression; mais beaucoup de fruits & de semences en contiennent, comme l'olive, l'amande, la pistache, le pignon doux, la noix, les semences de pavot, dont

L'huile est improprement appelée *huile d'aillet*. L'huile d'olive s'emploie à l'intérieur, quand il faut détendre, rafraîchir & exciter les selles. Celle d'amande douces est employée dans les inflammations de poitrine, de bas-ventre, &c. On la préfère aux autres, parce qu'elle a une odeur plus agréable, & qu'elle est moins dégoûtante; cependant, comme on la trouve rarement bonne dans les boutiques, on aime mieux souvent celle d'olive qui est plus sûre. L'huile de noix a été regardée comme un excellent anthelminthique.

On a dit qu'elle faisoit mourir les vers en bouchant leurs trachées, & qu'elle les évacuoit ensuite par sa vertu purgative; mais j'ai vu des vers intestinaux vivre très-long-temps dans l'huile, & aujourd'hui celle de noix est rarement employée comme vermifuge. M. Passerat de la Chapelle a conseillé, contre le tœnia, deux onces d'huile de noix mêlées avec pareille quantité de vin de Malvoisie: on prend le tout par cuillerée de temps en temps; mais cette méthode a rarement réussi, & a très-souvent manqué son but.

§. III.

Toutes les substances émoullientes doivent leur vertu à un principe mucilagineux, huileux, émulsif, qui est un excellent relâchant, invisquant, tempérant. Ce principe est fixe, & nullement volatil; car les eaux distillées de ces substances n'ont aucune vertu. L'infusion ne suffiroit pas non plus pour extraire ce principe mucilagineux, qui ne cede qu'à la décoction. Qu'est-ce donc qu'un mucilage? C'est une substance assez épaisse, consistante, tremblante, ressemblant assez à la gelée des substances animales, ayant la propriété de cette gelée, qui, elle-même, n'est qu'un mucilage très-atténué & animalisé. Le mucilage peut donc servir de nourriture aux animaux, & c'est ainsi qu'il est très-utile aux personnes épuisées. Il n'a point d'odeur ni de goût, & ne communique rien à son eau.

distillée. Quand on le soumet à la distillation, il sort d'abord une eau pure & inodore, ensuite une substance huileuse légère, puis un acide; enfin un alkali volatil, qui est le produit de l'action du feu sur la substance terreuse très-exaltée & très-peu abondante dans le mucilage. Il se dissout dans l'eau, à cause de l'eau qu'il contient, ne s'enflamme point, parce que son principe aqueux surpasse beaucoup le principe huileux, qui n'y est qu'en petite quantité. Il est susceptible de fermenter, parce qu'il a tous les principes nécessaires pour cela; il est plus ou moins épais, selon qu'il contient plus ou moins d'eau ou de terre. L'élément terreux est en plus grande quantité dans les racines mucilagineuses; les fleurs, au contraire, n'ont qu'un mucilage peu épais. Dans les fruits on trouve, outre le mucilage, un principe saccharin; dans les semences, le mucilage est épais & abondant: il l'est aussi dans les sucs qui, quand ils ont un certain degré de consistance, prennent le nom de *gommes*, de même que les baumes prennent celui de *résines*, quand ils sont consistans jusqu'à un certain point. Les propriétés du mucilage sont donc d'être nourrissant, invisquant, relâchant & émollient, quand il n'est pas trop rapproché.

Les émoulliens sont calmans & anodins, parce qu'ils diminuent l'éréthisme, & invisquent les matières âcres. Cependant, comme nous l'avons dit, le bulbe de lis, *lilium candidum*, L., paroît être vraiment anodyn, & contenir un principe éthéré un peu narcotique. On prétend même que son eau distillée, souvent cohobée, peut jetter dans l'assoupissement, de même que celle des fleurs. La décoction de bulbe de lis est très-souvent employée en lavement dans les maladies inflammatoires du bas-ventre, & l'huile qu'on en prépare, est très-utile en fomentation dans le rhumatisme aigu, &c. Enfin, nous observerons que les mucilagineux conviennent très-bien, comme nourrissans, dans le cours & à la fin des maladies putrides, parce qu'ils empêchent le marasme,

en même temps qu'ils corrigent la putridité des humeurs.

Le regne minéral ne possède qu'un seul émollient, qui est l'eau; le regne animal en contient aussi un, qui est la partie gélatineuse des animaux.

Il y a beaucoup de préparations pharmaceutiques émollientes: tels sont les sirops de guimauve, de consoude, de capillaires, &c.; les différens loochs, qui sont la combinaison de l'huile avec l'eau par le moyen d'une gomme, & sur-tout de la gomme adragant. Ils sont émolliens, relâchans, invisquans, & quelquefois on les rend incisifs par le moyen de l'oxymel scillitique, du kermès minéral, du sirop balsamique de Tolu.

ANTI-SPASMODIQUES.

§. I.

On donne ce nom aux médicamens qui sont propres à combattre les maladies produites par l'ataxie ou irrégularité de l'action des nerfs. Quand cette irrégularité va jusqu'à occasionner l'épilepsie, les médicamens propres à la guérir se nomment *anti-épileptiques*; quand le genre nerveux n'est que peu irrité, que les accès sont légers, sans chute, ni perte de connoissance, ils portent le nom de *nervins*, de remèdes contre les vapeurs; quand les maladies nerveuses dépendent plus particulièrement de la matrice, on les appelle *anti-histériques* & *anti-hypochondriaques*, si le siege de la maladie est dans les visceres du bas-ventre. Lorsqu'ils agissent immédiatement sur le genre nerveux en arrêtant ses mouvemens irréguliers, en suspendant les convulsions, & en s'opposant aux récidives, sans autre effet secondaire sensible, sans même attaquer sensiblement la cause première de la maladie, ils sont nommés *anti-spasmodiques*. Quand

ils agissent en diminuant la sensibilité, en suspendant l'action des puissances internes & externes, en enchaînant l'ame, pour ainsi dire, par le sommeil qu'ils occasionnent, on les nomme *narcotiques*. Enfin, quand ils sont consacrés à diminuer la douleur en relâchant la fibre, & en invisquant une acrimonie irritante, ils prennent le nom de *calmans*, d'*anodyns*, de *tempérans*.

Les anti-spasmodiques conviennent quand le genre nerveux est très-affecté, que cette affection se manifeste par des accès convulsifs considérables, sans douleur, ni veilles trop continues, comme dans l'épilepsie, la manie, les accès hystériques & hypochondriaques, la catalepsie, & autres maladies convulsives générales ou particulières, longues, mais sans douleur. Ils agissent, par un principe amer & astringent, qui ne convient point dans les maladies inflammatoires, ni dans les maladies nerveuses avec douleur. Les narcotiques sont indiqués quand il y a veilles continues & fatigantes, qui ne dépendent pas d'une stase sanguine au cerveau, mais qui sont la suite d'une irritation membraneuse ou nerveuse, comme dans les douleurs de la pierre, les fortes coliques, l'asthme sec, &c. Donnés à propos, ils suspendent la douleur, comme miraculeusement, en diminuant & détruisant, pour ainsi dire, la sensibilité. Les anti-spasmodiques agissent plutôt sur le genre musculaire & l'irritabilité; & les narcotiques sur la sensibilité & le genre nerveux: aussi sont-ils très-utiles dans le cas de douleurs nerveuses, & de veilles par cause âcre & irritante. Les calmans conviennent quand les douleurs dépendent d'une tension un peu inflammatoire. Ils agissent en relâchant, & en invisquant la matière acrimoneuse: sous ce rapport, les émoulliens & relâchans examinés ci-dessous, sont calmans & tempérans. Ceux-ci prennent le nom d'*anodyns*, quand, outre leur substance mucilagineuse, ils contiennent encore un principe éthéré légèrement narcotique.

§. II.

1°. Racines anti-spasmodiques.

Il n'y en a point d'exotiques ; toutes sont indigenes. Celles que l'on doit préférer , sont celles de gui de chêne , dont on emploie aussi les autres parties , celles de pivoine & de valériane. Ces racines sont vraiment anti-spasmodiques , c'est-à-dire , qu'elles fixent le genre nerveux , enchaînent & assoupissent l'irritabilité.

Gui de chêne.

Le gui, *viscum album*, L., est une plante parasite qui croît sur le peuplier, le tilleul, le noyer, &c. ; mais on préfère celui qui croît sur le chêne. Outre quelques parties volatiles qui sont en très-petite quantité, il contient un principe gommeux & un principe résineux, & celui-ci paroît plus énergique que l'autre. Le gui semble devoir sa célébrité à un ancien rit religieux. Ce n'est guere qu'au commencement de notre monarchie, ou quelque temps avant, qu'il commença à être employé contre les maladies nerveuses. On sait que les Druides en faisoient la récolte avec beaucoup de cérémonie. Plusieurs ont cru que c'étoit de-là que lui venoit le nom de *plantasacra* ; d'autres ont pensé qu'on l'avoit appelé ainsi à cause de son utilité contre l'épilepsie, que les anciens nommoient *morbus sacer*. Quoi qu'il en soit, le gui de chêne est un assez bon anti-spasmodique ; il y a même des praticiens, M. de Haen entr'autres, qui n'en parlent qu'avec enthousiasme. Cependant nous avons dans cette classe des moyens beaucoup meilleurs, & celui-ci paroît aujourd'hui assez peu employé. La dose, en décoction, est de deux ou trois gros une demie-once, une once ou une once & demie, dans deux pintes d'eau réduites à moitié ; mais c'est sur-tout en poudre

qu'on l'emploie à la dose d'un demi-gros, un gros, deux gros ou une demie-once, dans des excipients appropriés.

Pivoine.

La pivoine, *pæonia officinalis*, L., est une plante qui approche des papavéracées. On la distingue en mâle & femelle; c'est sur-tout la première qui est d'usage. La racine de cette plante a joui d'une grande réputation dès l'origine de la médecine; cette réputation s'est soutenue jusqu'à nous, & elle est encore aujourd'hui très-employée, sur-tout contre l'épilepsie. Elle a une odeur nauséabonde, contient un principe excrato-résineux; & son eau distillée a aussi une odeur désagréable qui vient de son esprit recteur; car elle n'a point d'huile essentielle. La pivoine se donne dans les convulsions générales & particulières qui ont lieu par l'irritabilité augmentée, dans les accès hystériques, hypochondriaques, épileptiques, & dans ces cas, elle mérite vraiment de la confiance, tant pour arrêter ces accès que pour les prévenir. On l'emploie rarement en décoction, à cause de son goût amer & nauséabond, mais principalement en poudre incorporée dans quelque sirop, ou délayée dans quelque véhicule convenable. En décoction, la dose est d'une demie-once, une ou deux onces, dans deux pintes d'eau réduites à une; & en poudre, de deux gros jusqu'à une demie-once par jour, en plusieurs prises: de cette manière, elle réussit mieux qu'en décoction. L'eau distillée est destituée de toute vertu anti-spasmodique, & elle ne peut servir tout au plus que d'excipient. On fait aussi entrer la poudre de pivoine dans la poudre anti-spasmodique, dans la poudre anti-hystérique, dans la poudre létifiante, dans celle de guttete, dans l'eau anti-épileptique, &c., mais cette poudre, donnée seule, réussit mieux encore.

Valériane.

Valériane.

La valériane étoit peu connue des anciens, qui ne l'employoient guere que comme anthelminthique & apéritive. Les maladies nerveuses étoient peu communes de leur temps, & il paroît que l'épilepsie même, qu'ils ont si bien décrite, & qui est si fréquente de nos jours, étoit encore assez rare chez eux. Aujourd'hui la valériane est employée comme le meilleur anti-épileptique, & un des meilleurs anti-spasmodiques que l'on connoisse, & elle l'emporte sur la pivoine. *Fabius Columna*, de la célèbre maison des Colonnes en Italie, est le premier qui lui ait découvert cette propriété. Il étoit épileptique dès l'enfance, & tenta, pour se guérir, toutes sortes de moyens, mais sans succès; enfin, il vint à celui-ci, qu'il prit à haute dose, & dont il se trouva bien. Depuis lui, on a fait, sur le même objet, une grande quantité d'expériences, dont la plupart ont confirmé l'efficacité de la valériane.

La résine de cette plante a une odeur forte & désagréable, un goût amer & noséabond. Elle a aussi un esprit recteur dont se charge son eau distillée, qui, pour cela, a une odeur désagréable. Son principe extractif est plus abondant que le résineux, & c'est dans ce principe extractif que réside sa propriété. Il y a plusieurs especes de valériane; mais celle qui est d'usage, est la *valeriana officinalis*, L., qui croît sur-tout sur les montagnes d'Auvergne, les Alpes & les Pyrénées.

La racine de valériane convient très-bien dans les convulsions générales & particulières, dans celles de l'estomac dans l'asthme, qui est une habitude convulsive du poumon, dans les douleurs spasmodiques des intestins, les tics musculaires, les spasmes qui ont lieu sans engorgement, sans matiere acrimonieuse, & qui dépendent seulement de l'irrégularité du genre nerveux; mais sur-tout dans les maladies convulsives

générales, comme les affections hystériques & hypochondriaques, & elle réussit mieux dans les forts accès nerveux que dans les légers. C'est principalement contre l'épilepsie qu'on en fait usage; elle la guérit souvent, & la diminue toujours beaucoup, quand elle ne la guérit pas. Mais il ne faut pas que cette maladie dépende d'une cause mécanique, ou d'une matière âcre & irritante déposée sur les membranes du cerveau; il faut qu'elle soit simplement nerveuse, sans dépendre d'autre cause particulière: telle est celle qui arrive à la suite d'une frayeur, & qui est très-commune; celle qui, ayant d'abord été occasionnée par des vers, continue même après que ceux-ci ont été expulsés. Ce n'est plus alors qu'une habitude nerveuse, qui souvent demande beaucoup de temps & de peine pour être détruite. Dans ces circonstances, la valériane est le meilleur anti-épileptique que l'on connoisse. Le gouvernement a fait un établissement pour les expériences d'électricité appliquée au corps humain; on y traite beaucoup d'épileptiques, la plupart n'y sont point guéris; il y en a cependant qui le sont: or il est bon de savoir, (ce que ne disent pas ceux qui sont à la tête de cet établissement,) qu'on fait en même temps faire usage à ces malades, de la racine de valériane à haute dose, ce qui doit entrer pour beaucoup dans les succès qu'on y a obtenus jusqu'à présent.

Quand il s'agit de traiter l'épilepsie, l'eau distillée de valériane ne suffiroit pas, elle ne doit servir tout au plus que d'excipient. Une légère décoction ne suffiroit pas non plus, il faut une décoction très-forte. Il est à remarquer que ce remède, donné à petite dose, ne produit aucun effet, d'autant plus qu'on s'y habitue bientôt. On est trop timide sur son administration, & l'on manque ainsi souvent son but. Il ne faut donc pas s'amuser à en prescrire un demi-gros ou un gros, mais une demie-once, une ou deux onces, en décoction à vaisseau fermé, dans une pinte & demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte. Comme cette décoction est très-

désagréable, on donne plus souvent la valériane en poudre, & ce doit être à la dose de deux gros, une ou deux onces par jour, en quatre ou cinq prises. Mais à cette dose, la poudre de valériane devient dégoûtante, fatigue l'estomac, excite des nausées, une anxiété précordiale considérable, & même le vomissement. Pour éviter ces accidens, on l'unit avec l'ambre, le musc, le castoreum, quelques aromatiques, & sur-tout le macis, ou avec quelque anti-spasmodique un peu fétide.

La valériane est encore anthelminthique par son goût nauséabond & amer; donnée à certaine dose, elle tue les vers. C'est ainsi qu'elle a souvent guéri des épilepsies qui dépendoient de la présence de ces insectes. Mais il ne faut pas conclure de-là qu'elle n'est anti-épileptique que comme anthelminthique, comme l'ont prétendu quelques praticiens; car elle agit aussi véritablement sur le genre nerveux. Cette racine est aussi apéritive & incisive; mais elle est aujourd'hui peu employée sous ce rapport.

Les racines calmantes sont celles de lis, de nénuphar, & autres que nous avons déjà examinées.

2°. Feuilles anti-spasmodiques.

Les feuilles anti-spasmodiques sont toutes celles dont nous avons parlé à l'article des emménagogues, comme celles d'absinthe, d'armoise, de matricaire, sur-tout de rhue & de sabbine. On les emploie principalement quand les accès nerveux sont occasionnés par le défaut ou la difficulté de la menstruation: alors l'huile essentielle de ces feuilles est très-utile, & c'est un excellent anti-hystérique. Mais parmi les feuilles anti-spasmodiques, il y en a qui méritent ce nom d'une manière plus particulière, ce sont celles d'oranger.

Oranger.

Les feuilles d'oranger, *citrus aurantium*, L., étoient peu connues autrefois sous le rapport anti-spasmodique. Il n'y a guere que trente ou quarante ans qu'on leur a découvert cette propriété. C'est en effet un des meilleurs anti-spasmodiques, qui marche après, & même à côté de la valériane. Ces feuilles sont aromatiques, elles donnent à l'eau distillée une odeur agréable, & fournissent un peu d'huile essentielle; leur goût est amer & désagréable, & c'est à cause de cette amertume qu'elles sont anti-spasmodiques, car les remèdes de ce genre sont en général amers. Les feuilles d'oranger conviennent dans les accès nerveux particuliers ou généraux, dans l'épilepsie nerveuse, dans celle des enfans, qui a souvent lieu par un excès de sensibilité & d'irritabilité qui constitue cet âge. Je les ai vu réussir dans des maladies spasmodiques très-graves, & dont les accès étoient longs. La dose est de vingt ou vingt-quatre, & plus, en décoction légère, dans une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte; mais cette décoction est très-amère, sur-tout pour l'enfance: il faut toute la raison d'un adulte pour vaincre la répugnance qu'elle produit. C'est pourquoi on préfère souvent de donner ces feuilles en poudre, dont la dose est depuis deux gros jusqu'à une once par jour, non délayée, parce qu'elle pourroit s'attacher au gosier, & y exciter des âcretés, mais incorporée dans quelques bols ou quelque conserve appropriée. C'est un excellent anti-spasmodique, très-recommandé par l'école de Vienne & par M. Tissot.

Les feuilles calmantes, sont celles de bouillon-blanc, de morelle, &c.

3°. Fleurs anti-spasmodiques.

Il y a beaucoup de fleurs anti-spasmodiques; mais elles ne le sont pas à un haut degré, elles sont plutôt

calmantes & anodynes. Telles sont les fleurs de bouillon-blanc, de sureau, de coquelicot, de tilleul, de muguet, *convallaria maialis*, L. Celles-ci joignent à un principe doux & agréable, une vertu un peu narcotique. On les emploie en légère infusion théiforme, comme calmantes & tempérantes, dans les maux de tête nerveux, les migraines nerveuses; mais on fait encore un usage plus fréquent des fleurs de tilleul, *tilia Europaea*, L., dans les légères affections nerveuses, les crampes du péricrâne les maux de tête nerveux, &c. La poudre de fleurs de muguet est employée comme sternutatoire, & elle l'est véritablement par le principe un peu irritant qu'elle contient.

Fleurs d'Orange.

Ces fleurs ont un aromate très-agréable, donnent aussi de l'huile essentielle, mais en petite quantité; & c'est ce qu'on appelle *néroli*: elles contiennent aussi un principe narcotique très-doux. On les emploie comme calmantes & légèrement anti-spasmodiques, dans les légers mouvemens hystériques & hypochondriaques, dans les vapeurs, les convulsions peu considérables, & autres légères affections nerveuses, si communes dans les grandes villes. Dans ces cas, on prescrit une cuillerée à bouche d'eau de fleurs d'orange, ou seule, ou mieux dans un verre de véhicule approprié. Le sirop peut aussi être employé à la dose d'une once ou une once & demie, dans trois ou quatre onces de potion: l'eau distillée se donne à celle de deux ou trois gros ou une demie-once, dans une potion convenable. On emploie aussi l'eau de fleurs d'orange pour corriger le goût des potions purgatives, & autres médicamens dégoûtans. On donne quelquefois ces fleurs en poudre, mais elles sont alors plutôt légèrement toniques qu'anti-spasmodiques.

Le safran, dont nous avons déjà parlé, est aussi anti-spasmodique, & sur-tout rangé parmi les anti-spasmodiques qui donnent de la gaieté; c'est pourquoi

il entre dans la poudre létifiante. On l'emploie surtout dans les accès nerveux qui reconnoissent une cause morale, comme le chagrin, &c.

Les autres fleurs calmantes sont celles de tussilage & de bouillon-blanc, qui ne sont point narcotiques, mais légèrement anodynes.

Les semences anti-spasmodiques sont celles de pivoine & de valériane; mais les racines de ces plantes sont préférables.

4°. Suc anti-spasmodiques.

Benjoin.

Le benjoin est un suc concret résineux, qu'on retire d'une espece de laurier, *laurus benzoin*, L., qui croît aux Indes orientales & occidentales. Il ressemble, par son odeur suave, au styrax calamite, & aux baumes du Pérou & de Tolu. Il contient un principe aromatique légèrement amer, donne de l'huile essentielle, non point pure, mais unie à un sel acide qui, dans la distillation, se sublime sous forme concrète. C'est ce qu'on appelle *fleurs de benjoin*, & qui n'est autre chose que ce sel acide, uni avec l'huile essentielle de ce suc. Le benjoin est inflammable; il se dissout dans l'esprit de vin & les huiles essentielles. Ses fleurs rougissent les couleurs bleues des végétaux, & forment un sel neutre avec les substances alcalines. Non-seulement elles s'obtiennent par la sublimation, mais encore par une forte digestion du benjoin dans l'eau, où elles se dissolvent & se cristallisent. La teinture de benjoin, étendue dans l'eau, forme le lait virginal, dont les femmes se servent beaucoup comme cosmétique. Outre le principe résineux, le benjoin contient aussi un principe extractif un peu bitumineux, qui ne se dissout point dans l'esprit de vin.

Le benjoin est employé comme tonique, anti-spasmodique, & sur-tout comme incisif & atténuant, principalement dans les viscosités du poumon, les

anciens rhumes , les toux très-pituiteuses , les phthisies tuberculeuses , dans celles qui attaquent des personnes grasses , & qui sont accompagnées de peu de fièvre ; alors ce sont ses fleurs que l'on emploie , & c'est pour cela qu'elles entrent dans les pilules de Morton , qui sont un excellent expectorant. Ces fleurs peuvent se donner depuis deux ou quatre grains , jusqu'à huit ou douze au plus , divisées en plusieurs prises , ou en poudre , ou dissoutes par le moyen d'un peu d'esprit de vin , & étendues dans un véhicule convenable , ou incorporées dans quelque bol ou conserve appropriée. La teinture se fait avec douze grains de ces fleurs , que l'on fait dissoudre dans deux onces d'esprit de vin. Elle s'emploie comme tonique & anti-spasmodique à la dose d'un demi-gros ou un gros , dans quatre ou cinq onces de potion , que l'on prend par cuillerée. Il y a des observations que le benjoin a vraiment calmé des accès nerveux un peu violens. Employé en substance , il est tonique & stomachique ; mais rarement il se donne ainsi à l'intérieur : on ne s'en sert plus guère qu'en fumigations dans les maladies de poitrine catarrhales , les phthisies muqueuses , & autres circonstances où l'on a besoin d'une vapeur incisive & irritante.

Succin.

Le succin ou ambre jaune appartient au regne animal , selon quelques naturalistes , qui le regardent comme le sperme devenu concret de quelque poisson de mer , sur-tout de la mer Baltique , sur les bords de laquelle on en trouve beaucoup. D'autres pensent qu'il appartient au regne végétal , parce qu'il brûle , se dissout dans l'esprit de vin , à la vérité difficilement , & qu'il donne de l'huile essentielle comme les végétaux. D'autres enfin l'ont rangé dans le regne minéral , parce qu'on en trouve de fossile , & à des profondeurs considérables. Mais il paroît que c'est une huile végétale rendue concrete par quelque acide minéral ; de sorte que cette substance semble ainsi appartenir à ces deux regnes.

Le succin mis à la distillation , donne d'abord une huile essentielle , ensuite un esprit acide , appelé esprit de succin , qui forme un sel neutre avec les substances alkalines , enfin une huile empyreumatique grossiere , qui a besoin d'être rectifiée plusieurs fois pour devenir claire & limpide.

Le succin est un bon anti-spasmodique , soit qu'on l'emploie en substance , & encore mieux diversement préparé. C'est ainsi qu'on en fait une teinture très-usitée à la dose de vingt gouttes jusqu'à un ou deux gros ou une demie-once par jour , étendue dans quelque potion convenable. Mais c'est principalement l'huile essentielle de succin , qui est employée à la dose de quatre , six ou huit gouttes dans quelque véhicule approprié , ou quelque potion rapprochée. L'esprit acide de succin est aussi un bon anti-spasmodique , qu'on emploie rarement seul , mais qui entre dans le sirop de karabé , formé par le mélange de cet esprit avec l'opium , d'où résulte un sirop en même temps narcotique & anti-spasmodique. Ce même esprit acide entre dans l'esprit volatil de corne de cerf succiné , qui est un excellent anti-spasmodique très-utile à la fin des fievres malignes , dans les fievres pétéchiales , pestilentielles , à la dose de douze ou quinze gouttes & plus dans quelque potion convenable. Enfin l'huile essentielle de succin , unie avec l'esprit volatil de sel ammoniac , forme l'eau de Luce , dont la dose est de douze ou vingt gouttes & plus.

Camphre.

Le camphre est un suc concret que les anciens ne connoissoient point , & que les modernes emploient beaucoup depuis que les Arabes l'ont accredité. On le retire d'une espece de laurier qui croît à la Chine , au Japon , &c. , & qu'on nomme *laurus camphora* , L. Presque tous les lauriers en fournissent aussi , surtout le laurier-cannelle & le laurier-sassafras : on en trouve encore dans les plantes labiées , comme le
thym ,

thym, la lavande, le romarin, &c., & dans la racine d'aunée; mais celui d'usage est tiré du *Laurus camphora*. Ce sont les Hollandois qui en font le commerce, & qui le rectifient ou purifient des corps étrangers qu'il contient, en les sublimant, dit-on, avec la chaux. Ce suc a une odeur forte, désagréable pour beaucoup de personnes, & qui se répand au loin. Mis sur la langue, il a d'abord un goût fort, stimulant, échauffant, & au bout d'un certain temps il laisse une impression de fraîcheur, comme si c'étoit de la glace, ce qui lui a fait attribuer une propriété rafraîchissante. Le camphre ressemble assez aux huiles essentielles concretes, mais il en differe en ce que, sublimé, il ne quitte jamais sa forme de camphre, qu'il se dissout dans les huiles grasses comme dans les huiles essentielles; enfin, en ce qu'il est dissoluble aussi dans un acide minéral, qui est l'esprit de nitre un peu déphlegmé; ce qui forme ce qu'on appelle l'huile de camphre, laquelle est employée à l'extérieur. Le camphre brûle sans résidu, sa flamme est éclatante, vive, bleuâtre; il brûle sur les huiles essentielles & sur les huiles grasses: enfin il paroît que c'est une huile essentielle *sui generis*, comme le sucre est un sel essentiel d'un genre particulier.

Le camphre a plusieurs propriétés en médecine: c'est un excellent résolutif & discussif, un bon sudorifique, un bon anti-septique, un bon anti-spasmodique; enfin il calme spécifiquement les douleurs des voies urinaires occasionnées par l'âcreté des cantharides.

On demande si le camphre convient dans les maladies inflammatoires. Hoffman, qui le regardoit comme un excellent rafraîchissant, dit qu'oui; mais il étoit dans l'erreur. Ce moyen ne convient pas quand il y a pléthore, érécisme, sécheresse, état phlogistique & grande turgescence du sang, ainsi que quand ce fluide est dans un grand état de consistance, parce qu'il augmente cet état phlogistique, cette turgescence & cette consistance du sang.

On emploie le camphre dans les fievres putrides qui commencent à tirer en longueur, quand elles existent avec dissolution humorale, & disposition à la colliquation du sang; il le faut alors à haute dose, & même on le donne au commencement de ces maladies, quand dès-lors ces symptômes existent. On en fait usage également dans les fievres malignes, dès le commencement, quand elles ont lieu avec prostration considérable, foiblesse du pouls, convulsions, soubresauts des tendons. On l'emploie aussi dans quelques fievres bilieuses, non pas au commencement, où il y a chaleur, sécheresse & éréthisme, mais quand elles dégèrent en fievres putrides, que le pouls s'affaisse, & qu'il reste cependant chaleur & sécheresse. Le camphre alors donne du rafraîchissement aux humeurs, diminue l'acrimonie de la matiere bilieuse, & la pousse à la peau; on le donne dans ces circonstances avec les émulsions.

Le camphre est aussi employé dans certaines fievres éruptives, comme dans les petites-véroles qui ont lieu avec dissolution d'humeurs, & qui veulent passer à gangrene. Alors donné à haute dose, il diminue l'état gangréneux & délétère des humeurs, & pousse à la peau. Il n'est pas moins utile dans les fievres pétéchiales, & c'est un excellent moyen dans la fievre milliaire, qui est une fievre éruptive, due à une sérosité imprégnée d'une acrimonie particuliere & très-délétère; il agit dans ce cas comme un excellent résolutif, diminue l'âcreté de la matiere morbifique, & la porte à la peau. On donne aussi quelquefois le camphre comme anti-spasmodique dans les fievres intermittentes, deux heures ou une heure avant l'abcès.

Il y a des maladies chroniques, dans lesquelles on fait usage du camphre; c'est ainsi que, quand, à la suite des rhumatismes aigus, il reste douleur & pesanteur de membres qui durent long-temps, il atténue & résout l'humeur rhumatisante, & l'évacue par les pores cutanés; & c'est sous ce même rapport qu'il est utile aussi dans quelques douleurs de goutte. Quelques

praticiens l'ont recommandé dans les maladies vénériennes, mais l'expérience a appris qu'il en augmentoit les douleurs; il augmente aussi les douleurs laiteuses. On l'a conseillé encore dans le scorbut, comme pouvant donner de la consistance au sang; mais il faut qu'il soit uni aux anti-scorbutiques, & quelquefois aux acides minéraux. Il s'emploie dans beaucoup d'abcès hystériques & hypochondriaques, dans les convulsions particulières, soit momentanées, soit continues, dans les maux de tête nerveux, & même contre la rage; mais il n'a point dans ce cas un effet bien décidé: on l'unit avec le musc, pour prévenir les symptômes de cette maladie.

On l'emploie comme anti-septique dans les fièvres pestilentielles & la peste elle-même, dans les gangrenes internes & externes, sur-tout dans celles qui sont la suite des maladies aiguës; on le donne alors à l'intérieur & à l'extérieur. Enfin il guérit comme spécifiquement les maladies des reins qui ont commencé par être inflammatoires, après que les saignées, les délayans, &c., ont précédé: donné alors à certaine dose; il termine les douleurs. Il diminue l'irritation que les cantharides produisent sur les voies urinaires; c'est pourquoi, quand, dans les maladies bilieuses, on juge convenable l'application des vésicatoires, on recommande en même temps le camphre, qui est de même usité quand les vésicatoires sont nécessaires chez un sujet sensible & irritable; & quand on a pris à l'intérieur une trop haute dose de cantharides, il arrête le priapisme, le ténesme d'urines & l'éréthisme des voies urinaires; dans tous ces cas, on emploie les émulsions camphrées.

Lorsqu'on veut produire un effet rafraîchissant, calmant, légèrement diaphorétique, on donne le camphre en poudre, à la dose de quatre, six, huit ou dix grains par jour, avec autant de nitre dans du beurre de cacao, ou dans une pinte d'émulsions, & c'est ainsi qu'on l'emploie toutes les fois qu'on craint d'augmenter ou de réveiller la chaleur. Dans les autres

cas , on est trop timide sur la dose ; on peut la porter jusqu'à un ou deux gros & quelquefois une demie-once ou une once par jour , & M. Collin l'a poussé jusqu'à deux & quatre onces , dans des cas de gangrenes qui avoient une marche très-rapide. Dans ces circonstances , on ne donne point le camphre en poudre ; mais après l'avoir trituré avec un peu d'esprit de vin , on l'étend dans cinq ou six onces d'une forte décoction de quinquina , s'il y a fièvre putride ; dans un véhicule anti-spasmodique , quand il y a convulsions , &c. Quelquefois on le donne dans une eau mucilagineuse , comme une dissolution de gomme arabique ; mais cette boisson fatigue beaucoup l'estomac & excite des nausées ; c'est pourquoi on y ajoute une once ou une once & demie de sirop de vinaigre , ou dix ou douze gouttes d'esprit de vitriol ; alors elle passe plus facilement. L'usage un peu continué de ce médicament finit toujours par dégoûter & fatiguer. On diminue ces inconvéniens par le moyen du nitre , & sur-tout des acides végétaux , comme le sirop de vinaigre , &c.

A l'extérieur , on saupoudre de camphre les vieux ulcères , les parties qui sont menacées de gangrene ; on fait aussi des lotions camphrées dans le cas d'érysipèle , d'ophthalmie , de rhumatisme , de goutte ; mais c'est sur-tout l'esprit de vin & l'eau de vie camphrés que l'on emploie. L'huile de camphre dont nous avons parlé ci-dessus , s'emploie dans les caries osseuses , & avec précaution sur les ulcères profonds , étendus , & qui ont lieu avec sanie abondante , putride , gangreneuse.

Opium.

L'opium est un suc qui découle par incisions des têtes du pavot oriental non encore mûr , *papaver somniferum* , L. C'est principalement en Perse & en Turquie qu'on le recueille. Les autres especes de pavot , & même notre pavot blanc , peuvent aussi fournir de l'opium ; mais il est inférieur à celui de

Turquie. Les anciens connoissoient ce suc , & préféroient celui de Thebes ; c'est pourquoy on trouve encore l'opium , appelé *thébaïque* , dans quelques dispensaires. Les branches & les feuilles de pavot peuvent donner de l'opium , mais ce ne peut être que par la décoction ; & celui qu'on retire par incision est bien meilleur. Les feuilles de cette plante sont très-légèrement narcotiques , & ses fleurs le sont plus que celles de coquelicot ; mais ses semences ne le sont point du tout. Elles fournissent une huile improprement nommée *huile d'aillet* , qui , dans le commerce , sert souvent à alonger l'huile d'olive. On avoit d'abord craint que cette huile ne fût nuisible , mais la Faculté de médecine de Paris rassura les esprits , en prononçant qu'elle ne pouvoit pas l'être.

L'opium fraîchement tiré est d'un blanc laiteux ; mais avec le temps , & par la consistance qu'il acquiert , il devient d'un brun rougeâtre. Il a une odeur , non aromatique , mais vireuse , qui est particulière à la plupart des substances narcotiques , & dans laquelle réside vraiment leur vertu somnifère. Mis sur la langue , il excite de la chaleur , de l'irritation , de la soif , preuve qu'il contient un principe irritant. Il contient aussi un esprit recteur , & son eau distillée s'impregne du principe vireux , dont on ne peut le dépouiller entièrement par les décoctions les plus fortes. Dans l'analyse , il fournit une huile essentielle très-narcotique & dangereuse , ensuite de l'alkali volatil qui est le produit de l'action du feu , une huile empyreumatique ; enfin , il reste une matière charbonneuse très-poreuse , & assez volumineuse.

L'opium se dissout en partie dans l'eau , ce qui prouve qu'il contient un principe extractif ; mais le vin le dissout encore mieux , preuve qu'il contient aussi un principe résineux. Il se dissout aussi dans l'esprit de vin , & les teintures d'opium sont si fortes & si narcotiques , qu'elles ne sont point employées. Ainsi , l'opium est un suc gomme-résineux , ce qui est encore prouvé par sa dissolution à peu-près entière

dans le vinaigre. Si on lui fait subir une longue digestion dans l'eau froide ou chaude, on trouve à la surface de la liqueur une partie grasse qui la surnage; c'est son huile essentielle qui est chargée de toute la vertu narcotique, & qui tue les animaux les plus forts, en les jettant dans un sommeil léthargique: on trouve ensuite une matière pesante qui s'est précipitée au fond du vase; c'est le principe gomme-résineux, & le menstrue tient en dissolution une matière que l'on croit être un sel particulier à l'opium.

Ce suc jouit de trois grandes propriétés générales, 1^o. il engourdit la sensibilité; 2^o. il diminue l'irritabilité; 3^o. il est irritant & âcre. Il paroît produire le premier effet, parce que son action se porte principalement sur le cerveau, où il enchaîne la sensibilité dans son origine. Le second effet n'est point douteux; car si on applique de l'opium sur un muscle, celui-ci n'est plus aussi susceptible de se contracter; & si on en applique sur le cœur, en peu de temps son mouvement est anéanti. Enfin son effet stimulant se manifeste par la douleur qu'il excite lorsqu'on en applique sur quelque partie du corps entamée, & par les convulsions, la chaleur & l'inflammation qu'il produit, quand on en a pris à l'intérieur une trop haute dose: on trouve l'estomac enflammé chez les animaux qui ont été empoisonnés par l'opium. Ce suc est narcotique, par la propriété qu'il a d'engourdir la sensibilité; il est anti-spasmodique, par celle qu'il a d'engourdir l'irritabilité: comme irritant, on ne lui connoît pas de vertu particulière.

L'opium convient-il dans les maladies inflammatoires? Beaucoup d'auteurs respectables soutiennent l'affirmative, le regardant comme capable d'arrêter l'impétuosité fébrile & l'inflammation. *Sydenham*, entre autres, étoit partisan outré de l'opium, & l'employoit souvent dans les maladies inflammatoires. Mais il étoit trop grand praticien pour le donner au commencement de ces maladies; ce n'étoit que quand les

premiers symptômes étoient tombés. Il est certain que la sensibilité joue un grand rôle dans les maladies inflammatoires, & qu'il seroit souvent utile de la diminuer; mais outre cette sensibilité, il y a encore alors turgescence sanguine, pléthore vraie ou fausse, engorgement réel. Or, l'opium augmenteroit cette turgescence; car chez ceux qui en font usage, le visage devient rouge, ainsi que les yeux, le pouls s'éleve; & quand la dose est poussée trop loin, il survient un état d'ivresse pareil à celui qu'occasionnent les liqueurs spiritueuses & inflammables. Loin donc de favoriser la résolution, il augmenteroit au contraire de plus en plus l'engorgement inflammatoire. Il faut commencer le traitement de ces maladies par des saignées abondantes, & venir ensuite aux délayans mucilagineux, ou légèrement acidulés. Lorsqu'après ce traitement, l'inflammation subsiste, & est entretenue par l'irritation & la douleur, l'opium peut être très-utile. Il faut cependant encore remarquer que ce n'est point dans les inflammations des visceres parenchymateux, mais seulement dans celles des visceres membraneux, comme dans la pleurésie, les coliques inflammatoires, l'inflammation de la vessie, &c., après que les grands symptômes sont tombés.

Dans la plupart des maladies éruptives, l'opium est utile, parce que, quoiqu'il suspende les autres évacuations, il porte cependant beaucoup à la peau, & c'est peut-être le plus puissant sudorifique, quand il est uni aux autres médicamens, qui jouissent de cette dernière propriété. Mais il y a des cas dans les maladies éruptives où il ne convient pas. Par exemple, il seroit nuisible dans la petite vérole, au moment de l'invasion, où il y a presque toujours turgescence sanguine, pouls plein, fort, élevé: il augmenteroit l'effervescence & la pléthore vraie ou fausse. Il ne convient pas non plus dans ces maladies, quand il y a langueur, foiblesse, & que l'éruption est empêchée par cette cause: il augmenteroit cette foiblesse; car l'impétuosité qu'il occasionne d'abord, n'est que

momentanée, & il fait retomber bientôt dans une atonie plus grande qu'auparavant. Mais quand il y a sécheresse du côté de la peau, resserrement spasmodique de cette partie produit par un éréthisme général, ou seulement par celui du système cutané, on peut, après les saignées, si elles sont nécessaires, donner l'opium, qui alors relâche, détend la peau, & facilite l'éruption variolique. Lorsque la petite vérole confluente approche de la suppuration, c'est le moment le plus douloureux de la maladie: toutes ces petites inflammations particulières produisent l'inflammation générale, la fièvre, la douleur; & la continuité de ces accidens peut occasionner le résorption du pus & la mort. Il faut, dans cette circonstance, soutenir l'éruption à l'extérieur, relâcher la peau, & calmer en même temps la sensibilité, ce que fait très-bien l'opium. Il est aussi quelquefois utile dans la dessiccation & la fièvre secondaire, quand il n'y a pas trop de force ni de foiblesse, parce qu'il faut toujours entretenir la peau libre. Dans la rougeole, où la matière morbifique est très-âcre & séreuse, l'opium est très-utile en donnant à cette humeur plus de consistance, en diminuant la douleur, & en favorisant l'expectoration.

On trouve quelquefois l'opium conseillé dans les fièvres malignes, mais cela demande explication, parce qu'il y a plusieurs espèces de ces fièvres fort différentes les unes des autres, 1°. il y a celle qui est occasionnée par l'engorgement inflammatoire du parenchyme cérébral, maladie très-rare, que je n'ai vue que huit à dix fois. Dans cette espèce, l'opium seroit nuisible, attendu qu'il excite l'afflux du sang vers la tête, & augmenteroit par-là les accidens; 2°. il y a une fièvre maligne, qui a lieu par excès de putridité, & qui est telle, soit dès son début, soit à la suite de la fièvre putride. Dans ces cas, l'opium ne convient pas: il faut employer le camphre, le castoreum, le musc & le quinquina comme anti-septiques & anti-spasmodiques; 3°. il y a une fièvre maligne
qui

qui affecte particulièrement le genre nerveux, sans qu'elle paroisse dépendre d'une matiere morbifique sensible. C'est la fièvre lente nerveuse, qui a lieu ou avec tension, comme à la suite de veilles prolongées, de passions de l'ame très-fortes, ou avec foiblesse & relâchement. Dans le premier cas, l'opium, uni avec d'autres anti-spasmodiques, est utile; dans le second, il ne convient pas, & il faut mettre en usage le vin, le quinquina, les potions cordiales, le camphire, &c. : il ne convient pas non plus en général dans les fièvres putrides.

L'opium est très-employé dans les fièvres intermittentes, qu'on est presque sûr d'arrêter par son moyen. Ces fièvres sont caractérisées par des accès & des intermittences fixes : les accès commencent en général par un frisson plus ou moins fort, qui tient à un véritable état de spasme; si on le suspend, la chaleur & la sueur n'ont point lieu, & l'opium opère très-bien cette suspension. Mais quand ces fièvres reconnoissent pour cause une matiere bilieuse, comme les tierces du printemps & de l'été, il seroit dangereux de les arrêter. Ces fièvres sont utiles; elles ne sont ni longues, ni dangereuses, & tout leur traitement consiste à calmer l'effervescence bilieuse, & à l'évacuer. Il n'en est pas de même quand les fièvres intermittentes ne sont entretenues que par un état spasmodique, sans cause irritante; on peut les arrêter dès le commencement par les anti-spasmodiques. Quand, dans toute fièvre intermittente, le frisson est long & fort, au point de faire craindre la mort, ce qui arrive quelquefois chez les personnes très-sensibles, les femmes enceintes, les vieillards, il faut l'arrêter par les narcotiques plutôt que par le quinquina. Quelquefois les fièvres d'accès commencent par l'affection de quelque partie; comme par des douleurs de tête considérables; des coliques atroces, la pleurésie, &c. : il faut arrêter ces accès par des narcotiques. Cette pratique ne remonte guere qu'à soixante ou quatre-vingts ans; mais on la discontinua bientôt,

parce qu'on en abusa. *M. Berryat*, médecin en Bourgogne, la réveilla, & elle fut encore une fois abandonnée; enfin, elle vient d'être adoptée généralement à Paris & dans les provinces. Trois quarts d'heure ou une demie heure avant l'accès, on donne douze ou quinze gouttes de laudanum liquide dans un verre d'infusion de petite centaurée; bientôt après il se fait une détente favorable, le sommeil survient, & souvent la sueur, mais c'est une sueur douce, qui empêche l'accès d'avoir lieu. Je préfère cependant la liqueur d'*Hoffmann* au laudanum, on peut les unir ensemble, mettre, par exemple, huit ou dix gouttes de celui-ci, & douze ou quinze gouttes de l'autre dans la même dose de boisson. Ce moyen ne convient point quand l'accès est une fois commencé; il augmenteroit, loin de le diminuer. Cependant, quand le frisson menace d'un grand danger, on peut l'employer à petite dose, pour développer le genre nerveux, & s'opposer à ce resserrement spasmodique qui est quelquefois mortel.

L'opium convient dans quelques maladies aiguës particulières, comme nous l'avons dit, après que l'inflammation étant tombée, il reste de la douleur dans la partie affectée, comme dans la pleurésie, l'inflammation de l'estomac, des intestins, &c.; mais il ne réussit pas aussi bien dans la phrénésie. On l'emploie fréquemment dans les maladies catarrhales dues à une matière, non pas très-épaisse & pituiteuse, mais ténue & âcre avec douleur, sur-tout dans les organes membraneux, comme dans la pleurésie & la péripneumonie catarrhales, les coliques catarrhales, &c. Après la saignée, si elle est nécessaire, & les délayans, on donne le sirop diacodé qui facilite la coction & la crise, mais il faut que ce soit à petite dose: il facilite l'invagination de la matière morbifique, & sa sortie par la peau & l'expectoration.

Non-seulement l'opium est utile dans plusieurs circonstances de maladies aiguës, il l'est aussi quelque-

fois dans les maladies chroniques. C'est ainsi qu'on l'emploie souvent dans les suppurations lentes, non qu'il soit propre à guérir par lui-même ces maladies; il ne diminue point la suppuration & ne cicatrise point l'ulcère; mais par le calme & le sommeil qu'il procure, il fait que la nature travaille avec plus de tranquillité à la cicatrisation de la partie ulcérée. Il est sur-tout employé sous ce rapport dans la phthisie pulmonaire, pour procurer du sommeil, diminuer l'irritation de la poitrine & la toux, & faire en sorte que le poumon étant moins agité, la cicatrisation soit plus facile; il est d'ailleurs très-propre à faciliter l'expectoration.

Lorsque les maladies chroniques dépendent d'engorgemens produits par une matière visqueuse très-épaisse, l'opium, en augmentant le relâchement qui a déjà lieu, favoriseroit l'engorgement de plus en plus. Mais uni avec les incisifs & les atténuans, il rend leur usage plus sûr, plus prompt & plus efficace par la détente qu'il occasionne. C'est pourquoi il entre dans les pilules de Starkey ou de Mathews, qui sont de très-bons fondans. Lorsque les engorgemens chroniques sont produits par une matière ténue & acrimonieuse, l'opium est très-bon, comme dans les suites du rhumatisme aigu, après que le traitement antiphlogistique a précédé. Alors il relâche les membranes musculaires qui sont le siège de la maladie, détruit l'acrimonie de la matière morbifique, & facilite son évacuation. Il doit être donné dans cette circonstance à petite dose, & uni avec les légers fondans diaphorétiques, comme le rob de sureau, l'antimoine diaphorétique non lavé, &c. On l'emploie de même dans la goutte, non quand elle veut se fixer à l'extérieur, & qu'en même temps elle n'est pas trop douloureuse, car alors il l'empêcheroit de sortir, & la feroit porter sur quelques parties internes; mais c'est quand elle se fixe à l'extérieur avec des douleurs atroces. Dans ce cas, il est utile en relâchant, calmant, procurant du sommeil, & diminuant la sensibilité trop exaltée.

Il est encore d'une grande utilité, quand la goutte se porte sur quelque partie membraneuse interne, & qu'elle y excite des symptômes d'inflammation; à la vérité, il faut en même temps employer les saignées, les pédiluves, les sinapismes. On le joint quelquefois dans cette circonstance avec les sudorifiques, comme les légères infusions de fleurs de sureau ou l'alkali volatil; par exemple, on met six ou huit gouttes de celui-ci sur deux onces de sirop diacode. Ce mélange porte à la peau en relâchant les membranes, & facilite ainsi la sortie de l'humeur morbifique.

L'opium n'est point utile dans les maladies vénériennes, quoiqu'on vienne de l'y recommander tout récemment; j'ai vu des douleurs vénériennes, sur-tout de la tête, augmenter par ce moyen; & il ne réussit pas davantage contre les douleurs scorbutiques. C'est un assez bon calmant des douleurs laiteuses non anciennes, sur-tout lorsqu'elles sont portées sur les membranes.

Dans la plupart des maladies spasmodiques, l'opium est très-utile, & comme spécifique. C'est ainsi qu'il est très-souvent employé dans la manie, maladie caractérisée par un délire furieux sans fièvre, dans laquelle l'esprit est absolument aliéné, parce que les membranes du cerveau sont dans grand état d'irritation & de crispation, mais sans inflammation. C'est avec raison qu'on la range parmi les maladies chroniques, quoiqu'elle ait des accès aigus, parce qu'en total elle dure souvent très-long-temps. Cette maladie a quelquefois été guérie par l'opium: mais il faut pour cela qu'il soit donné à haute dose; & comme d'un autre côté il seroit à craindre qu'en portant le sang au cerveau, il n'augmentât les accidens, il faut en même temps employer la saignée. Ainsi on saigne un jour, & le lendemain on donne l'opium; ou bien on saigne le matin du pied, le soir de la jugulaire, & dans l'intervalle intermédiaire on donne l'opium: cette méthode répétée quatre, cinq ou six fois, selon le besoin, a quelquefois eu du succès. Comme anti-spasmodique, l'opium est utile aussi dans ces especes d'épilepsie

dont nous avons parlé plus haut , & on le donne avant les accès , lorsqu'ils sont annoncés , comme cela arrive souvent , par quelques signes précurseurs sensibles à ceux qui en sont attaqués , ou à ceux qui se trouvent avec eux. L'asthme sec , & même l'asthme humide , dépend presque toujours d'un violent accès nerveux porté sur le poulmon. C'est pourquoi Van-Helmont , qui , au milieu des égaremens de son imagination , avoit de bonnes idées , appelloit cette maladie *épilepsie du poulmon* ; quoique , selon moi , elle seroit plus justement nommée *catalepsie du poulmon*. Le genre nerveux étoit principalement affecté dans cette circonstance , il n'est pas étonnant que l'opium donné à certaine dose y soit avantageux. Il ne l'est pas moins dans les migraines nerveuses , les palpitations du cœur qui dépendent de spasme , les hoquets spasmodiques , les coliques du même caractère , & les douleurs venteuses qui sont produites par le resserrement partiel des intestins , & l'expansion de l'air. Dans ce dernier cas , l'opium donné dès le commencement , détruit ce resserrement spasmodique , & rend le développement de l'air égal par-tout le canal intestinal. On l'emploie aussi dans les maladies nerveuses des reins , de la vessie , dans les convulsions particulières de quelques membres. C'est aussi un bon anti-hystérique ; & les substances fétides , comme l'alkali volatil , l'assa-fœtida & les autres suc's férulacés , la plume , le crin brûlés , &c. qui sont les véritables remèdes des accès nerveux dépendans de la matrice , agissent plus promptement & plus puissamment , quand ils sont unis avec l'opium. Dans le tétanos , auquel la plupart de ceux qui en sont attaqués succombent , quand il est parvenu à un certain point , il faut donner l'opium dès le commencement , & à haute dose. Au reste , cette maladie n'est pas toujours mortelle , car j'en ai guéri un malade dernièrement par le moyen du camphre , du musc & de l'opium unis ensemble. De même , dans la rage , non pas confirmée , car il n'y a pas encore d'observation bien sûre de rage confirmée

guérie , mais quand elle s'annonce & se développe , ce qu'elle fait en excitant un état de spasme , le mucs , l'ambre , le succin , unis à l'opium , réussissent.

L'opium , comme narcotique & anti-spasmodique , est anti-douloureux , & cette propriété est très-précieuse. On le met en usage sous se rapport dans les douleurs vives quelconques , comme celles de l'enfantement celles qui suivent l'accouchement , les coliques nerveuses de l'estomac , qui ne dépendent que de la sensibilité de cet organe trop exaltée ; dans les douleurs horribles de la goutte ; & dans celles de la pierre , qui ne sont pas moins atroces , on l'emploie pour préparer à l'opération de la taille , & l'on pourroit aussi le donner avec utilité après l'opération , pour modérer la sensibilité qui a été développée à l'excès par les douleurs que celle-ci occasionne , & celles que produit naturellement la pierre. Il convient aussi dans les douleurs néphrétiques qui dépendent de pierres & de gravelle ; c'est alors un excellent calmant , qu'il ne faut cependant donner qu'après les saignées , les bains , les huileux : après ce préliminaire , on donne le sirop diacode , pour faciliter le passage de ces petites pierres dans l'uretère , la vessie & l'uretère. C'est encore comme anti-douloureux que l'opium s'emploie dans le cas de dysenterie , maladie dans laquelle il y a souvent des douleurs horribles , occasionnées par une matière âcre portée sur le canal intestinal , qui est la partie la plus irritable de toute l'économie. Ce n'est point au commencement qu'il faut le donner , parce qu'en arrêtant l'évacuation qui est utile il occasionneroit promptement la gangrene des intestins. Il faut d'abord évacuer , s'il est nécessaire , venir ensuite aux fomentations émollientes , & au sirop diacode à petite dose. Beaucoup de praticiens sont d'un avis contraire , parce qu'ils craignent que l'opium , qui arrête toutes les évacuations , excepté la sueur , ne retienne à l'intérieur la cause de la maladie : mais il ne produit pas cet effet quand on ménage la dose ; & il est toujours

bon de le faire prendre en lavement, si on n'en peut le donner par la bouche.

L'opium ayant donc la propriété de suspendre la plupart des évacuations, peut être regardé comme un bon astringent, & il l'est en effet. Comme tel, il est utile dans les diarrhées un peu rebelles, quand même elles auroient lieu par foiblesse, & seroient accompagnées d'atonie; il faut alors l'unir avec les toniques & d'autres astringens. Dans la dysenterie putride, après qu'on a fait vomir, on donne les cordiaux & les sudorifiques, dans lesquels on fait entrer un peu d'opium avec la liqueur d'Hoffmann & l'esprit de Mindererus, cette maladie se guérissant rarement par les évacuations intestinales, mais le plus souvent par les sueurs. L'opium est aussi très-utile dans les pertes, & on en voit beaucoup qui, ayant résisté aux saignées & aux meilleurs astringens, cedent à celui-ci combiné avec ces derniers, & quelquefois avec les toniques. Il est aussi très-bon dans le diabète, & quelquefois on est obligé d'avoir recours à lui dans les hémoptisies, & autres hémorrhagies qui ont lieu par éréthisme & un excès de sensibilité, dont l'effort se porte particulièrement sur le système vasculaire; alors l'opium, en suspendant cette sensibilité, en suspend aussi l'effet, & l'hémorrhagie s'arrête. Mais il ne convient point dans les hémorrhagies qui suivent l'accouchement, quand elles ont lieu par relâchement, à moins qu'on ne la donnât à petite dose, & uni avec les forts astringens & les toniques. Quand on donne l'opium comme astringent, c'est son extrait acéteux qu'il faut préférer: la dose est de trois, quatre, cinq ou six grains.

L'opium est aussi un excellent sudorifique, comme nous l'avons dit.

Ce suc, appliqué à l'extérieur, agit de la même manière qu'à l'intérieur. Quand la dose est assez forte, il produit le calme, le sommeil même, & quelquefois la lithargie. On emploie les embrocations opiatiques dans les convulsions particulières de quelques membres, sur les parties attaquées de vives

douleurs rhumatisantes : dans ce dernier cas , j'ai souvent employé un litus fait avec l'huile , l'alkali volatil , l'eau thériacale & un peu d'opium , par le moyen duquel ce litus résolutif & discussif devient en même temps calmant. On l'emploie encore à l'extérieur dans les vives douleurs de la goutte , sur les ulceres chancreux , & des linges imbibés d'une assez forte dissolution d'opium s'appliquent avec fruit sur les cancers , dont les douleurs s'appaient par ce moyen. Quelquefois même on l'applique extérieurement pour des maladies internes , comme dans le cas de coliques nerveuses , de hoquets & de vomissemens convulsifs ; on se sert alors d'emplâtres *d'assa fatida* , sur lesquels on met un peu d'opium.

Pour les usages de la médecine , l'opium ne s'emploie pas tel qu'il est dans le commerce ; il a besoin d'être purifié. Pour cela , on le laisse amollir dans un peu d'eau au bain-marie ; on passe ensuite avec expression , & alors il prend le nom de laudanum sec. La dose est d'un demi grain ou un grain , comme calmant , & de deux ou trois grains comme narcotique. Cette dose est regardée comme forte , mais on a quelquefois tort de ne la pas passer. Il y a des cas où la nature ne veut pas être ainsi badinée ; & si la médecine expectante a souvent ses avantages , la médecine active a quelquefois aussi les siens. On peut donc quelquefois donner l'opium à la dose de trois , quatre , six , huit , dix ou douze grains , comme dans quelques coliques ventreuses très-fortes , la manie , l'épilepsie , les convulsions très-considérables , & toutes les fois qu'il faut arrêter promptement un spasme très-violent.

Le laudanum liquide , appelé aussi gouttes anodynnes de Sydenham , est du laudanum sec digéré dans du vin d'Espagne avec du girofle , de la canelle & du safran : seize ou dix-huit gouttes de cette liqueur contiennent un grain d'opium ; ainsi on peut en donner quinze , dix-huit , trente ou trente-six gouttes par jour en plusieurs prises. On pousse quelquefois la dose jusqu'à

jusqu'à un gros , quand on veut un effet narcotique ; mais alors il faut préférer le laudanum sec , parce que le principe narcotique est énérvé par les substances aromatiques qui entrent dans le laudanum liquide.

Il y a aussi une préparation nommée extrait gommeux d'opium , ou extrait d'opium par digestion , par laquelle ce suc est privé le plus qu'il est possible de ses parties vireuses & résineuses , de maniere qu'il ne reste plus que son principe gommeux. Autrefois il falloit trois , quatre & six mois de digestion pour cette opération ; mais M. Bucquet a trouvé le moyen de la faire d'une maniere beaucoup plus simple & beaucoup plus prompte , c'est d'employer l'eau frappée de glace. L'opium ainsi préparé n'est plus narcotique à moins qu'il ne soit donné à très-haute dose , mais il est calmant & anodyn , très-utile quand il faut un anti-spasmodique non narcotique. La dose est de quatre , six ou huit grains & plus. M. Bucquet en faisoit pour lui-même un grand abus , car il en prenoit soixante à quatre-vingts grains par jour , avec une chopine , & même selon quelques-uns , une pinte d'éther.

Par le moyen de la digestion de l'opium dans l'eau , à laquelle on donne ensuite une consistance sirupeuse avec le sucre , on fait le sirop d'opium , dont la dose est de deux ou trois gros , comme calmant , & d'une once ou une once & demie. On pourroit le substituer avec avantage , comme plus sûr & plus fidele , au sirop diacode , qui se donne d'ailleurs à la même dose. Enfin , l'opium entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques , comme dans la thériaque , le mithridate , les orviétans , le diascordium , le philonium romanum , les pilules astringentes du codex de Paris , &c.

L'opium pris à une dose trop forte , est un poison qui peut donner la mort , comme on l'a vu quelquefois ; la dose nécessaire pour produire cet effet ne peut pas , en général , être fixée. On sait que celle qu'on emploie ordinairement est d'un demi grain , deux ou trois grains ; que par extraordinaire on la

pousse quelquefois jusqu'à six grains , & qu'il entre dans les mêmes proportions dans les différentes compositions opiatiques ; cependant , quand on s'y habitue peu-à-peu , on peut passer cette dose sans en être affecté ; c'est ainsi que les Turcs en prennent depuis deux ou quatre gros , jusqu'à deux ou trois onces , pour se procurer une ivresse gaie. Mais on peut dire qu'en général à la dose de huit , dix ou douze grains , pris sans gradation , il occasionneroit une somnolence léthargique inquiétante , & qui a été quelquefois mortelle ; & qu'à celle d'un demi-gros , pris aussi sans gradation , il seroit mortel pour la plupart des hommes. Les premiers symptômes que produit ce poison , sont la somnolence , une douce langueur , un sentiment de volupté délicieux : des rêves agréables viennent flatter l'imagination de toutes les manières. Tous ces effets idiopathiques ou sympathiques sont dus au principe vireux , qui étant le plus volatil , déploie le premier son action. Il détruit l'irritabilité , & enchaîne la sensibilité , qui sont les deux agens dont l'union constitue la vie animale : mais après que l'opium a séjourné quelque temps dans l'estomac , le principe irritant se développe , contredit le principe narcotique , & le sujet se réveille pour être la proie de grandes douleurs , de tiraillemens d'estomac , qui s'enflamme très-souvent , d'une fatigue très-douloureuse , & de convulsions plus ou moins fortes.

Ce poison agit en causant une espece d'apoplexie ; car pendant son action , le visage & les yeux sont très-rouges , les carotides battent assez fortement , & le pouls est assez élevé. Cela vient de ce qu'il diminue la sensibilité & l'irritabilité du cœur ; alors la circulation ne se faisant plus avec la même liberté , le sang séjourne plus qu'il ne faut dans les parties supérieures.

On remédie à cet empoisonnement , en faisant d'abord vomir , pour évacuer la matiere qui l'occasionnoit ; ensuite , comme les acides , sur-tout les végétaux , sont les antidotes des substances narcotiques ,

en neutralisant , pour ainsi dire , leur principe somnifere , on les donne en boisson , en lavement , & on en fait des applications à l'extérieur ; après quoi on emploie les émolliens mucilagineux , & la diete laiteuse , pour calmer l'irritation occasionnée par le principe résineux. Si , le malade étant revenu à lui-même , la tête restoit surchargée , il faudroit appliquer les vésicatoires , pour ranimer la sensibilité : on fait aussi une légère saignée du pied , & on met en usage les lavemens âcres , selon le conseil de quelques praticiens.

§. III.

Nous avons distingué les anti-spasmodiques , en anti-spasmodiques proprement dits , en anodins & calmans , & en narcotiques. 1°. Les anti-spasmodiques proprement dits , sont ceux qui peuvent fixer le genre nerveux , & calmer les mouvemens irréguliers , en enchaînant l'irritabilité encore plus que la sensibilité , mais sans occasionner de sommeil. Tels sont la racine de pivoine , le gui de chêne , que l'on pourroit exclure sans regret de la matiere médicale , la valériane principalement , les feuilles d'oranger , le camphre , l'assa-fœtida , l'opopanax , le bdellium , le benjoin , le succin , &c. 2°. Les anodins sont ceux qui relâchent la fibre , enveloppent les parties acrimonieuses , & diminuent un peu l'énergie de la sensibilité : telles sont les fleurs de coquelicot , de pavot , de lis , de sureau , d'oranger , de tilleul , &c. 3°. Les narcotiques sont ceux qui occasionnent le sommeil , comme l'opium , dont nous avons parlé , la jusquiame , la belladonne , &c. , dont nous parlerons.

Les anti-spasmodiques doivent leur vertu à une substance fixe & gommeuse. Ils contiennent en effet peu de résine ; les vins que l'on prépare avec eux ne sont presque point anti-spasmodiques : leur eau distillée ne l'est point ; mais donnés en décoction forte , en extrait gommeux & en poudre , ils sont très-efficaces.

Les anodyns doivent la leur à un principe mucilagineux, qui invisque les matieres âcres, & à un principe légèrement narcotique. Enfin, les narcotiques agissent par un principe virulent très-décidé. Leur huile essentielle tue à une dose même légère. Leur eau distillée & leur résine sont très-somnifères; mais ils deviennent seulement anti-spasmodiques, quand on ne leur laisse que leur principe gommeux.

Le regne minéral a des anti-spasmodiques proprement dits, comme l'alkali volatil & les fleurs de zinc, mais il n'a point de calmans, ni de narcotiques.

Outre les préparations pharmaceutiques anti-spasmodiques dont nous avons déjà fait mention, il y a encore des poudres qui ont la même propriété, & dont les meilleures sont la poudre anti-spasmodique, & celle de guttete. La dose est d'un scrupule, jusqu'à un ou deux gros en bols ou en potion.

SECONDE SECTION.

Les médicamens de cette section sont ceux qui remédient d'une maniere particuliere aux différens vices des fluides. Or, ceux-ci peuvent pécher ou par trop d'épaississement, ou au contraire par trop de fluidité, ou enfin par un caractere acrimonieux & putride. Les altérans dont nous avons à parler, sont donc les apéritifs, les invisquans, & les anti-septiques.

APÉRITIFS.

§. I.

ON a donné à cette espece de médicamens différens autres noms qui sont synonymes de celui-ci; tels sont ceux d'incisifs, d'arrénuans, de désobstruans & de désopilans. On entend en général par ces dénominations

tions, les remèdes qui donnent aux humeurs plus de fluidité, facilitent leurs cours, leur sécrétion & leur excrétion; mais les fluides peuvent être empêchés dans leur cours par un spasme, par un engorgement inflammatoire; alors les délayans, les mucilagineux, les émolliens, & quelquefois les anti-spasmodiques sont de bons apéritifs; mais ceux dont il s'agit ici ne conviennent qu'aux épaississemens lents des humeurs. Toutes les humeurs sont susceptibles d'un épaississement pathologique; c'est ainsi que le sang devient plastique dans les maladies inflammatoires, d'où vient cette croûte coueneuse qui surnage le sang qu'on a tiré aux pleurétiques, &c. La bile est une des humeurs les plus propres à s'épaissir, ce qui donne lieu à des jaunisses, ou à des concrétions particulières nommées calculs biliaires. La lymphe peut s'épaissir aussi considérablement, comme on le voit dans les maladies écrouelleuses. L'humeur laiteuse peut se grumeler dans quelque organe particulier & dans le tissu cellulaire, d'où résultent des maladies longues & difficiles à guérir. La graisse s'épaissit aussi quelquefois, & forme des tumeurs adipeuses & stéatomateuses. On croit même que le principal agent de la sensibilité & de l'irritabilité, l'esprit vital, peut aussi s'épaissir, & devenir par-là embarrassé dans son cours; mais son existence n'est pas encore démontrée assez clairement *à priori*, pour qu'on puisse se permettre de former de telles conjectures sur sa manière d'être.

C'est à raison de ces différences que, parmi les apéritifs, il y en a de consacrés particulièrement à certains organes, & d'autres à certaines humeurs. L'usage de ces médicamens exige certaines précautions: il ne faut pas débiter par les plus forts, mais au contraire par les plus légers & les plus doux, & même commencer par les délayans & les émolliens, pour leur préparer le passage. Quand on a continué les apéritifs pendant un certain temps, il faut éviter que la matière une fois fondue ne se porte sur quelque organe particulier, & ne donne lieu à une autre

maladie ; c'est pourquoi il faut alors les combiner avec les purgatifs. Enfin , les apéritifs long-temps continués , fondent trop & disposent les humeurs à la colliquation , ce qui demande qu'on les discontinue de temps en temps , & qu'on leur substitue les anti-scorbutiques , ou qu'on les combine avec ces derniers.

§. I I.

I°. Racines apéritives.

Il y a beaucoup de racines apéritives , dont plusieurs ont été examinées. Telles sont toutes celles qui sont rangées parmi les purgatifs résineux , comme l'ellébore noir , l'asarum , la bryone , le jalap , &c. , lorsqu'on les donne à dose altérante ; la rhubarbe , la plupart des racines sudorifiques , comme la squine , la salsepareille , dont les décoctions sont très-utiles , quand la lymphe épaisse forme des engorgemens , comme dans les écrouelles ; les racines diurétiques , & sur-tout la scille. Mais une des plus puissantes , est celle d'*arum* , dont nous avons parlé à l'article des expectorans.

Patience.

Parmi les nombreuses especes de patience que l'on connoît , il y en a deux , sur-tout usitées comme apéritives. La premiere est la patience sauvage ou pabelle , *rumex acutus* , L. , qui croît en grande quantité dans nos contrées. Les anciens la connoissoient & l'employoient beaucoup , & son usage s'est constamment soutenu dans tous les temps. Elle est apéritive & incisive , dépurative & même laxative. Comme incisive , on l'emploie dans les mucosités de l'estomac & des intestins , très-souvent dans les jaunisses , dans beaucoup d'engorgemens de la rate & du mésentere. Mais elle ne convient point quand il y a chaleur , irritation , jaunisse avec fièvre ou avec suppuration du

foie. Dans les jaunisses du printemps & de l'été, où la bile est un peu âcre & épaissie, il ne faut pas l'employer d'abord, mais faire précéder les délayans & les émoulliens. Comme dépurante, on l'emploie avec succès contre le scorbut, dans la plupart des maladies de peau anomales, c'est-à-dire, qui n'ont pas de caractère, dans la gale, l'érysipele chronique, &c. Elle opere alors principalement, en facilitant le cours de la bile, & empêchant par-là qu'elle ne se porte au système cutané: elle est aussi très-utile par la propriété laxative qu'elle a à certaine dose. Cette racine contient beaucoup de principe extractif, & un peu de principe résineux. La dose est d'une demie-once, une once ou une once & demie, en décoction dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une; & c'est-là la meilleure maniere de l'employer. On l'unit souvent avec l'aunée, & on fait entrer dans ces décoctions le sel de Glauber & la terre foliée de tartre, pour augmenter leur vertu. L'extrait de patience est peu usité.

Cette racine est aussi employée à l'extérieur. On la pile, & on fait de la pulpe ainsi amollie, une espece de cataplasme, qu'on applique sur certains engorgemens, sur les ulceres un peu calleux, les tumeurs légèrement skirreuses, & même cancéreuses, sur les affections cutanées dartreuses & psoriques. On fait aussi avec la pulpe de racine de patience & le vinaigre, une espece de pommade, dont on fait des frictions contre la gale.

La seconde espece de patience employée en médecine, est la pabelle aquatique, *rumex aquaticus*, L. C'est au moins un aussi bon apéritif que celle dont nous venons de parler. Elle réussit même mieux dans les engorgemens qui précèdent & accompagnent le scorbut, & elle doit être rangée parmi les excellens anti-scorbutiques. Elle est aussi très-bonne dépurative, sur-tout à l'extérieur, & c'est avec elle plus particulièrement que l'on prépare la pommade contre la gale, dont il a été question ci-dessus. Du reste, elle s'em-

siort

ploie à la même dose & de la même manière que la patience sauvage, & sa décoction sert souvent d'excipient aux anti-scorbutiques crucifères.

Carotte.

La carotte cultivée, & encore mieux la carotte sauvage, *daucus carota*, L., est aussi un excellent apéritif, très-utile dans les jaunisses, même anciennes & très-foncées; dans les engorgemens de glandes, sur-tout scrophuleux, & c'est un bon prophylactique pour les enfans qui sont disposés au rachitis & aux écrouelles: j'en ai vu même qui avoient les glandes du mésentère tout obstruées, chez qui la nutrition ne se faisoit point, & qui avoient un dévoiement continu; je les ai nourris uniquement avec la carotte à tous leurs repas, & au bout de six ou huit mois, leur santé a été parfaitement rétablie. La carotte jouit aussi d'une vertu dépurante très-estimée, & sur-tout d'une vertu anti-cancéreuse fort remarquable. J'ai vu de très-heureux effets de cette racine pilée & appliquée en cataplasme sur les ulcères qui menaçoient cancer, ou qui étoient déjà cancéreux; & j'en ai fait ainsi usage très-souvent avec beaucoup de succès, à l'exemple de M. Bouvart, sur les gerçures de la levre supérieure, vers l'aile du nez, qui deviennent souvent cancéreuses. J'ai vu un homme épuisé par les plaisirs vénériens, & par le traitement de la vérole, dans lequel il étoit depuis deux ans, avoir à la verge un chancre qui avoit perdu le caractère vénérien, pour devenir cancéreux. Ce chancre étoit âpre, raboteux, très-douloureux, & les vaisseaux qui arrivent à la verge étoient variqueux. L'amputation de la verge étant résolue, on voulut avant essayer quelques moyens anti-cancéreux. On appliqua d'abord sur le chancre, la pulpe de carotte, & en même temps on donna à l'intérieur l'extrait de ciguë à certaine dose, & les sucs anti-scorbutiques. Au bout de six semaines, le malade éprouva un grand soulagement, & en trois
mois

mois il fut tout-à-fait guéri. Quand on veut employer ainsi la carotte, il faut ôter l'écorce extérieure, puis raper le parenchyme avec une rape ordinaire : c'est cette pulpe, qui doit être fraîche, que l'on applique sur les parties chancreuses. Pour l'usage intérieur, on fait bouillir une ou deux carottes dans une pinte & demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte ; ou mieux, on en fait sa nourriture : c'est un aliment agréable & en même temps médicamenteux.

Chiendent.

Le chiendent, *agrostis canina*, L., est très-recommandé comme apéritif ; mais il mérite peu sa réputation. Ses racines sont légèrement sucrées, & c'est par là qu'elles sont un peu apéritives ; mais elles n'agissent que d'une manière très-douce. C'est pourquoi on ne craint pas de les employer dans les maladies inflammatoires. Il y a cependant des praticiens d'un grand mérite, qui recommandent le chiendent comme un moyen efficace dans les jaunisses. Van-Swierien rapporte l'exemple d'un homme attaqué d'une jaunisse très-rebelle, & qui en fut guéri par l'usage du chiendent, dont il faisoit son unique nourriture, ainsi que des autres herbes de la campagne ; il en consommoit une telle quantité, que ses voisins, sur lesquels il se pourvoyoit, étoient obligés d'employer la violence pour le chasser de leurs champs. On lit cette observation dans le chapitre de l'ictère, qui est on ne peut pas mieux traité.

On fait aussi un très-fréquent usage de la racine de chicorée sauvage, *cichorium intybus*, L., dans les engorgemens du foie & les concrétions bilieuses. C'est un assez bon dépurant, qu'on emploie pour préparer à l'usage des purgatifs. La dose est d'une once ou une once & demie en décoction dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une.

2°. Feuilles apéritives.

Il y en a beaucoup ; mais les plus estimées se tirent de la famille des chicoracées : ce sont peut-être les meilleurs apéritifs que l'on connoisse. Toutes ont pour propriété naturelle & remarquable , de fournir un suc laiteux & un peu résineux , & qui est le principe dépositaire de leur vertu. Toutes en fournissent dans leur jeunesse , & c'est à cette époque qu'elles sont les plus efficaces. Les principales sont la lamp-sane, la laitue cultivée, la barbe de bouc, le pissenlit , & principalement la chicorée sauvage & cultivée.

Toutes ces plantes sont apéritives dans toutes leurs parties , & sur-tout dans leurs feuilles , à cause du suc qu'elles contiennent. Ces feuilles ne donnent point de principe aromatique ni d'huile essentielle ; elles ont un goût désagréable par leur amertume : & nous remarquerons ici en passant , que la plupart des amers sont de très-bons incisifs , comme la patience , l'aunée , &c. Ces feuilles se donnent en décoction , à la dose d'une ou deux poignées , qu'on fait bouillir. Mais les sucs que l'on en retire sont beaucoup plus efficaces. On les emploie à la fin des maladies catarrhales , qui ont été un peu inflammatoires , à la fin des péripneumonies catarrhales , & sur-tout dans les maladies des visceres abdominaux , quand ils sont engorgés par une matiere bilieuse. C'est ainsi qu'ils sont excellens dans les jaunisses , sur-tout dans celles de l'été & de l'automne , où les apéritifs irritans seroient nuisibles , & où il ne faut que des moyens doux. Cependant quand la jaunisse est inflammatoire , il faut commencer par la saignée & les délayans ; & ne donner les sucs chicoracés qu'à la fin. On les recommande aussi dans les coliques hépatiques dues à des calculs biliaires ; dans les suppurations du foie , quand elles ne sont pas accompagnées de dévoïement , car alors ils l'augmenteroient ; dans les fievres intermittentes du printemps & de l'automne , c'est pour prévenir les engorgemens ;

dans les hydropisies qui dépendent de cette dernière cause, &c. On regrette tous les jours de ne pouvoir faire un usage plus fréquent de ces sucs dans les hôpitaux, parce qu'ils demandent beaucoup de temps & de peine pour leur préparation. Mais dans la pratique particulière, c'est un moyen assez facile à se procurer, & excellent : c'est ce que les praticiens nomment sucs amers. On peut les donner seuls, à la dose de quatre, six, huit ou douze onces par jour, en deux ou trois prises ; ou les rendre plus actifs par le moyen de la terre foliée de la crème de tartre, de l'alkali fixe, du sirop des cinq racines, ou de quelques préparations martiales : quand on craint que ces sucs, donnés dès le commencement, ne soient trop actifs, on les délaie dans le petit-lait, dans les tisannes de chiendent, ou autres boissons plus ou moins fortes. M. Tronchin employoit très-souvent, comme apéritifs, les sucs de chicorée & de pissenlit mêlés ensemble.

Laitue.

La laitue cultivée, *lactuca sativa*, L. a, outre sa propriété incisive, une vertu calmante très-assurée. Aussi les tisannes de laitue sont-elles recommandées dans les maladies inflammatoires, sur-tout des membranes, principalement quand elles ont lieu avec convulsions & délire ; dans les maladies inflammatoires & suppuratoires du foie ; dans les délires bilieux de l'autonne, les fièvres ardentes, &c. ; dans l'hypocondriacisme dépendant de l'engorgement des visceres. On donne alors des juleps, dont l'eau de laitue est l'excipient. Les feuilles de cette plante sont très-rafraîchissantes, conviennent aux tempéramens ardens, modèrent les ardeurs vénériennes portées trop loin, & c'est un assez bon anti-aphrodisiaque, reconnu pour tel depuis long-temps, comme l'ont voulu désigner les poètes anciens, & en particulier Sapho, qui rapporte que Vénus, après la mort d'Adonis, le déposa dans un champ de laitue.

Il y a encore une espece de laitue employée en médecine ; c'est la laitue vireuse , *lactuca virosa* , L. , qui est très-calmante , au point même d'être un peu narcotique ; car elle a quelquefois produit un sommeil létargique , & son usage indiscret pourroit être nuisible. L'extrait de cette plante est un des meilleurs apéritifs & fondans que nous ayons , très-utile dans les jaunisses chroniques , &c. On le donne à la dose de trois , quatre , six , huit , douze , quinze ou vingt grains par jour , en plusieurs prises : il excite quelquefois des nausées , & même le vomissement.

Le suc des borraginées , comme la buglosse & la bourrache , est aussi un excellent apéritif & incisif , sur-tout pour les engorgemens du poumon , au lieu que les sucs des chicoracées sont plus spécialement consacrés aux engorgemens des visceres abdominaux. Il se donne seul ou étendu , comme nous l'avons dit , dans les maladies cararrhales de la poitrine , & à la suite des maladies bilieuses des organes de cette capacité.

Les sucs anti-scorbutiques sont aussi d'excellens apéritifs , & très-utiles dans beaucoup d'engorgemens , même ceux qui ne dépendent point du vice scorbutique , sur-tout dans ceux des reins & des voies urinaires causés par une matiere glaireuse , plâtreuse & gypseuse , dans le cas d'urines de la même qualité , & dans les douleurs néphrétiques qui reconnoissent la même cause.

Trefle d'eau.

Le trefle d'eau , *menyanthes trifoliata* , L. , est d'un usage assez nouveau en médecine : les anciens , s'ils le connoissoient , au moins l'employoient peu ; mais les modernes font un grand usage de sa racine , & sur-tout de ses feuilles. On l'emploie sur-tout dans les engorgemens produits par une humeur rhumatisante ou goutteuse lente , dans les tophus goutteux , non anciens , dans les engorgemens scorbutiques , & son

suc fait partie des moyens employés contre le scorbut. Il se retire par la forte expression des feuilles, & se donne à la dose de six, huit ou dix onces par jour, en deux ou trois prises. L'extrait entre dans la plupart des préparations pharmaceutiques apéritives; on le donne l'hiver, pour remplacer le suc, à la dose de vingt-quatre grains, un ou deux gros par jour, en plusieurs prises. La racine de cette plante peut aussi s'employer dans la même saison, à la dose d'une ou deux onces, en assez forte décoction.

Arnica.

L'arnica, *arnica montana*, L., est une plante de la famille des corymbifères, dont l'usage médical étoit inconnu aux anciens. Les Français sont les premiers qui l'employèrent, mais elle ne tarda pas à être abandonnée. Elle vient enfin d'être rappelée dans la pratique, par l'école d'Allemagne, & M. Colin, médecin de Vienne, a donné sur cette plante une bonne dissertation.

L'arnica croît sur les montagnes, aux Alpes, aux Pyrénées, en Auvergne. Cette plante est âcre & irritante dans presque toutes ses parties, & réduite en poudre, elle fait éternuer comme le tabac & la prarmique: elle est un peu aromatique, donne ses principes à l'eau, au vin, à l'esprit de vin; par conséquent, elle contient un principe extracto-résineux. C'est un moyen très-pénétrant & résolutif, non pas dans les forts engorgemens, mais pour résoudre une matière morbifique, ténue & âcre, & sur-tout pour résoudre le sang coagulé à la suite des chûtes ou des coups. Ainsi, quand à la suite d'une chute sur la tête, on craint un amas de sang ou de sérosité, on peut employer ce remède avec confiance, après une ou deux saignées, si elles sont nécessaires; il convient même quand les dépôts séreux ou purulens sont formés. On en fait beaucoup d'usage à l'Hôtel-Dieu, & presque toujours avec succès, quand il n'y a pas

fracture , ni nécessité de trépaner. Il ne conviendrait pas dans les maux de tête dus à une tumeur , à une suppuration considérable du cerveau , à l'hydropisie des ventricules ; mais il est très-utile quand ils dépendent d'une matiere âcre rhumatisante portée sur cet organe & ses membranes , d'une sérosité épanchée en petite quantité , ou d'un sang grumelé , comme dans les suites de l'apoplexie sanguine ou séreuse , lorsqu'il y a pesanteur & maux de tête , ou quelque paralysie particulière ; ce qui signifie qu'il y a quelque partie du cerveau engorgée de sang ou de sérosité. On a aussi proposé l'arnica à la fin de quelques pleurésies & péripleumonies , pour dissoudre le sang qui engorge la plevre & le poumon ; mais les observations de son emploi , dans cette circonstance , ne sont pas encore assez nombreuses pour qu'on puisse prononcer. Cette plante est employée dans beaucoup de maladies rhumatisantes , comme à la fin des rhumatismes aigus , quand il n'y a plus de douleur , mais seulement pesanteur & empâtement ; dans quelques affections goutteuses , lentes & froides , & dans les maladies laiteuses. Au reste , elle mérite d'être employée souvent , pour qu'on puisse s'assurer de plus en plus de ses propriétés.

On donne les sommités fleuries d'arnica en infusion théiforme , à la dose d'une pincée , c'est-à-dire , d'un demi-gros , ou un gros infusé dans l'eau bouillante à vaisseau fermé. Cette infusion porte à la peau d'une maniere douce , en excitant seulement la transpiration , & non la sueur. Quand on la donne seule , & d'une maniere continue , elle devient fatigante , excite des douleurs d'estomac , quelquefois même le vomissement. C'est pourquoi on l'unit avec des mucilagineux , comme la racine de guimauve , & encore mieux avec les fleurs de mauve , de bouillon blanc , de coquelicot , &c. , ce qui corrige en partie sa vertu irritante , & empêche qu'elle ne fatigue autant. On donne aussi l'arnica en poudre , à la dose de quatre ou douze grains jusqu'à trente grains ou un demi-gros

incorporé dans des bols, ou des électuaires, &c. Ce remede mérite d'être accueilli, étant accredité par de grands praticiens.

Ciguë.

Il y a plusieurs especes de ciguë qui ont été employées à l'intérieur & à l'extérieur. Les Allemands ont quelquefois fait usage de la ciguë aquatique, qui est la plus dangereuse, & celle avec laquelle Wesper faisoit ses expériences sur les animaux. Mais celle qui est usitée aujourd'hui est la grande ciguë, *conium malatum*, L., ainsi appelée, parce que sa tige est parsemée de taches. Il faut prendre garde de la confondre avec le *phellandrium aquaticum*, L., comme ont fait quelques-uns.

La grande ciguë a une odeur vireuse qui se transmet à l'eau, & contient un principe extracto-résineux dont le suc est dépositaire, & c'est sur-tout ce suc, réduit en consistance d'extrait, qui est d'usage. Cette plante est narcotique; il ne seroit pas prudent d'en respirer long-temps l'odeur; il y a des exemples de personnes tombées dans une espece de léthargie, pour s'être endormies dans des champs où il y en avoit beaucoup. Dans ces cas on éprouve de la somnolence & une fatigue très-désagréable. Il y a long-temps qu'elle est regardée comme un poison. On sait que l'empoisonnement par la ciguë étoit un supplice familier chez les Athéniens, & sur-tout quand il falloit faire mourir des personnes remarquables. Mais cette espece de supplice n'avoit-elle lieu que par le moyen de notre ciguë seulement? Cela ne paroît pas vraisemblable; car les Grecs donnoient au bruvage dont ils se servoient alors, le nom de *φάρμακον*, nom qu'ils donnoient à tout médicament composé. Il est donc probable qu'il entroit d'autres ingrédients dans cette préparation mortifere. De plus, Platon, disciple même de Socrate, & témoin oculaire de sa fin, dit qu'il est mort dans une espece de léthargie qui ne

fut point précédée ni accompagnée de convulsions ; il s'endormit , dit-il , dans la paix du juste & du sage. Or , la ciguë agit en produisant une forte irritation de l'estomac , & l'inflammation de ce viscere , & principalement en excitant des convulsions. On peut donc conclure que le supplice de la ciguë chez les Athéniens , n'avoit pas lieu seulement par le suc de notre ciguë , mais qu'il y entroit d'autres ingrédiens , & surtout des narcotiques à assez haute dose , à ce qu'il paroît.

Les anciens n'employoient la ciguë qu'à l'extérieur , comme un excellent résolutif , sur les tumeurs externes & les engorgemens des visceres abdominaux. C'est à Paris qu'on a commencé à l'employer à l'intérieur , & M. Reneaume la donnoit en poudre à une dose un peu forte. Mais c'est principalement M. Storck qui l'a accréditée par de nouvelles propriétés qu'il lui a découvertes. Il a commencé par en faire des expériences sur lui-même & sur des animaux , & il a vu qu'on pouvoit en prendre une certaine quantité sans inconvénient , & que le vinaigre étoit propre à corriger ses mauvais effets ; d'où il a conclu qu'on pourroit employer cette plante à l'intérieur sans qu'il en résultât de danger.

C'est en effet un des meilleurs désobstruans , fort utile dans les jaunisses chroniques , & les engorgemens du foie rebelles. Je l'ai vu réussir dans les anciens engorgemens de la rate & des autres visceres du bas-ventre , dans les maladies écrouelleuses comme la phisie & la goutte séreine produites par cette cause. Enfin , presque toutes les maladies d'engorgemens sont guéries par l'usage modéré & long-temps continué de ce remède. J'ai vu des dartres invétérées & très-rebelles qui mentoient la lepre , céder à l'extrait de ciguë continué long-temps , & donné à la dose de de vingt-quatre , trente-six ou quarante grains ou un gros par jour. C'est un excellent atténuant & anti-skirrheux , qui a même réussi contre des tumeurs cancéreuses très-décidées , comme l'a éprouvé M. Stork. Aujourd'hui la ciguë n'est point si estimée
comme

Comme anti-cancéreuse ; cependant quand le cancer est nouveau & quand il n'est pas trop ulcéré, elle en arrête les progrès & calme les douleurs. Je l'ai vu produire de bons effets dans quelques cancers commençans, comme dans le chancre cancéreux qu'avoit à la verge le malade dont j'ai rapporté ci-dessus l'observation. Mais quand les cancers ont acquis un certain volume, qu'ils sont anciens, la ciguë réussit moins.

Comme atténuante, elle réussit sur-tout dans les engorgemens produits par une humeur glaireuse, muqueuse, laiteuse, & elle est très-utile dans les anciens rhumatismes, les gouttes anciennes, les tumeurs laiteuses, &c. On l'a aussi recommandée comme anti-vénérienne ; mais je l'ai vu employer sans succès dans les engorgemens vénériens, quoiqu'on la donnât à haute dose, & qu'on la continuât long-temps. Cependant lorsqu'on l'unit avec la panacée mercurielle ou le mercure doux, elle rend leur effet plus prompt & plus complet. On a cru encore qu'elle seroit utile dans le scorbut, mais elle ne fait qu'augmenter la dissolution.

Lorsque l'usage de la ciguë est bien indiqué, il faut la donner à une dose un peu forte, sans quoi c'est un moyen inefficace. C'est ainsi que je l'ai vu donner à celle d'un grain ; mais on avoit beau la continuer long-temps, elle étoit inutile. Il arrive quelquefois que cette timidité tient plus à l'ignorance de l'art, qu'à la véritable circonspection. Ainsi, l'extrait de ciguë doit être donné à la dose de huit, dix ou douze grains par jour, pour commencer, on monte ensuite graduellement jusqu'à un demi-gros, un gros, quatre scrupules & même deux gros. Je l'ai employé avec succès de cette manière dans les engorgemens de la rate, sur-tout lorsqu'elle étoit plus empâtée qu'obstruée, mais aussi quelquefois il ne m'a pas réussi. On donne rarement la ciguë en substance à l'intérieur, à cause de son odeur vireuse & de son goût amer. La racine & les semences de cette plante sont plus actives que les feuilles, mais moins sûres.

A l'extérieur, on réduit la ciguë sous forme d'emplâtres qu'on emploie contre les engorgemens des viscères abdominaux, sur-tout de la rate & du foie, contre les engorgemens écrouelleux, les empâtemens laiteux, les tumeurs skirrheuses & cancéreuses : ou bien on pile ses feuilles, & on en fait une espece de pulpe, que l'on applique sur les mamelles, les engorgemens nouveaux du testicule & des vaisseaux spermaticques, &c. La décoction de ciguë s'emploie sur les vieux ulcères qui approchent de l'état cancéreux : elle diminue les callosités, calme les douleurs & favorise la cicatrization. On en fait aussi des lotions sur les tumeurs cutanées, sur-tout dans le cas d'éléphantiasis, contre lequel on donne en même temps l'extrait de ciguë à l'intérieur. On en fait encore des injections dans beaucoup d'ulcères fistuleux & avec clapiers, dans ceux de la matrice, &c.

La ciguë est donc, pour résumer, un des bons remèdes de la médecine, & qui demande beaucoup d'attention sur son usage, parce qu'à trop haute dose il seroit nuisible, & qu'à trop petite dose il est inefficace.

Lors donc que la dose a été poussée trop loin, c'est un poison qui occasionne des angoisses, des envies de vomir, des convulsions, de la stupeur, &c. Il faut alors commencer par faire vomir, ensuite donner les émoulliens, & sur-tout les acides végétaux dans des boissons émoullientes ; car ces acides sont l'antidote de presque tous les poisons végétaux, & sur-tout des narcotiques : on met après cela le malade à la diète laiteuse pendant un certain temps ; mais d'après ce que nous avons vu, il faut que la dose soit forte pour empoisonner.

Les feuilles & le suc de cerfeuil sont aussi d'excellens apéritifs & incisifs.

Les fleurs apéritives sont principalement celles d'arnica. On emploie aussi quelquefois celles des corymbifères, mais sans beaucoup de succès.

3°. Presque tous les fruits sont apéritifs quand ils

sont mûrs. C'est un moyen trop négligé , & cependant excellent à la fin des maladies inflammatoires , dans les légers engorgemens du foie , les légères jaunisses. Alors , les fruits rouges , les cerises , les fraises , &c. , & sur-tout le raisin , sont très-bons.

Raisin.

Le raisin est , d'après l'expérience de beaucoup de praticiens & la mienne propre , le meilleur fondant de la bile. Il est très-bon dans les engorgemens des visceres abdominaux , les jaunisses très-rebelles , les fievres quartes avec engorgement dans le bas-ventre , sur-tout dans la maladie noire , dans l'hypochondriacisme , & les maladies cutanées , car c'est un excellent dépuratif ; mais il ne faut pas le donner à légère dose ; il faut en faire son unique nourriture , en manger dix , douze ou quinze livres & plus par jour. Plusieurs s'en sont très-bien trouvés , & entre autres , un maître-d'hôtel de la cour , qui avoit depuis long-temps une affection hypochondriaque , avec fievre intermittente & engorgement de tous les visceres du bas-ventre ; son teint , d'un jaune noir , étoit horrible. Le raisin lui fut conseillé ; il acheta plusieurs arpens de vigne aux environs de Versailles , & les dévasta pendant la saison du raisin , dont il mangeoit plus de vingt livres par jour : il fut guéri.

4°. Il y a beaucoup de suc apéritifs ; nous les avons déjà examinés : tels sont la gomme ammoniacque , qui est un des meilleurs , le galbanum , le bdellium , le sagapenum , l'opopanax ; les suc purgatifs drastiques , donnés à petite dose , comme la gomme gutte , la scammonée , &c.

§. III.

On peut distinguer trois sortes d'apéritifs, les doux, les moyens & les forts; que l'on appelle aussi *désobstruans* & *désopilans*, 1°. Les apéritifs doux sont ceux qui agissent sans irriter, sans exciter de spasme, sans accélérer la circulation & la vitesse du pouls. Tels sont la racine de chiendent, la plupart de chicoracées & des borraginées, les feuilles des patiences, & les fruits qui, malgré leur douceur, sont capables de résoudre des engorgemens très-considérables; 2°. les apéritifs moyens, autrement dits *incisifs*, agissent par un principe amer, en stimulant & augmentant un peu le ton, comme la patience, soit sauvage, soit aquatique, les racines apéritives diurétiques, &c.; 3°. enfin, les apéritifs désobstruans agissent en atténuant & en irritant. Tels sont les sucs purgatifs drastiques, les feuilles de ciguë, de cerfeuil, les sucs gommorésineux, &c. Enfin, on pourroit admettre une quatrième espèce d'apéritifs consacrés aux engorgemens produits par une matière tenue & âcre, telle est l'arnica.

Le regne minéral est très-riche en apéritifs. On y trouve le soufre, la chaux, les alkalis, les sels neutres les préparations antimoniales & mercurielles. Parmi ces apéritifs, il n'y en a point de doux, il y en a quelques-uns qui ne sont que peu irritans, tous les autres le sont beaucoup. Il y a bien des cas où ces forts apéritifs du regne minéral échouent, & dans lesquels les apéritifs doux du regne végétal réussissent. Le regne minéral en a, pour ainsi dire, d'appropriés à chaque espèce d'engorgement. C'est ainsi que les alkalis fixes sont destinés aux engorgemens laiteux; les savons, aux engorgemens bilieux; l'antimoine & le mercure, aux engorgemens écrouelleux & rachitiques; le mercure, aux engorgemens vénériens. Des apéritifs généraux, il y en a, comme les sucs purgatifs drastiques & les sucs gommorésineux, qui paroissent plus appro-

priés aux engorgemens par viscosité, & dans le cas de lympe épaisie; d'autres, comme les sucS chicoracés, semblent plus propres aux engorgemens bilieux; nous avons le suc de cerfeuil contre les engorgemens laireux, mais le savon & les alkalis sont meilleurs alors; la racine de pabelle, les sucS chicoracés, & sur-tout les sucS anti-spasmodiques, contre les engorgemens scorbutiques; la ciguë, contre les engorgemens écrouelleux; mais il n'y en a point contre les engorgemens vénériens, quoi que puisse dire M. Mittié.

I N V I S Q U A N S.

Ce sont les médicamens propres à remédier à la trop grande fluidité des humeurs. Ce vice a lieu toutes les fois qu'il n'y a pas assez de cette matiere plastique & lymphatique qui forme le lien des fluides. Les moyens propres à subvenir à ce défaut, sont tous les gommeux & mucilagineux dont nous avons parlé à l'article des émoulliens, comme le riz, la gomme arabique, le sagou, &c. Ils sont très-utiles quand la matiere plastique s'évacue par quelque organe que ce soit, comme dans tous les flux séreux trop abondans, dans les flux d'urine considérables, les sueurs colliquatives, &c.; & c'est alors sur-tout que convient la décoction blanche qui est faite avec la mie de pain, la gelée de corne de cerf & la gomme arabique: elle est très-propre à donner plus de condensation aux humeurs. Mais, de plus, il y a des invisquans qui ne sont pas mucilagineux: tel est le camphre donné à haute dose dans les fievres putrides; tel est le quinquina, quand le virus gangréneux roulant dans les humeurs, les fait tomber en colliquation.

ANTI-SEPTIQUES.

§. I.

ON donne ce nom aux médicamens qui ont la propriété de corriger l'acrimonie putride des humeurs. Ils operent cet effet par un principe acide qui leur est particulier ; c'est pour cela que les acides minéraux donnés à petite dose & très-étendus, sont de bons anti-septiques. Ceux du regne végétal sont savonneux & plus anti-scorbutiques ; ceux du regne minéral sont plus coagulans.

Nous n'avons point de racines anti-septiques.

1^o. Feuilles anti-septiques.*Oseille.*

L'oseille, *sumex acetosa*, L., a un goût aigrelet dû au suc aqueux, acide & salin dont ses feuilles sont remplies. On l'emploie beaucoup dans les maladies bilieuses & putrides. Dans ces cas, on les triture un peu, & on verse dessus de l'eau bouillante, ce qui forme une boisson agréable, légèrement anti-putride. Mais on fait principalement usage du suc de ces feuilles : on le donne dans la dissolution du sang qui approche de la dissolution scorbutique ; à la fin des fievres putrides, quand les gencives se gorgent & deviennent saignantes, qu'il y a une espece de fievre lente avec foiblesse, de petites tâches, &c. Alors ce suc arrête la fievre lente, donne de la consistance au sang, & ramene la santé. On l'emploie aussi à la fin des fievres bilieuses, quand il y a disposition scorbutique, que la langue reste jaune malgré les purgatifs, qui alors paroissent augmenter la colliquation ; dans les fievres intermittentes qui ont résisté aux amers &

au quinquina ; quand en même temps les gencives sont sanguinolentes , & qu'il y a d'autres symptômes scorbutiques , le suc d'oseille guérit ces fièvres comme par enchantement ; il guérit aussi les engorgemens des visceres abdominaux , quand ils ont lieu par la même cause. Enfin , dans le scorbut le plus avancé , ce remede a quelquefois eu des succès plus marqués que les suc des plantes cruciferes , & il est toujours bon de les mélanger ensemble. C'est un des meilleurs anti-scorbutiques rafraîchissans. On le donne pur à la dose de six jusqu'à vingt onces par jour ; & quand la dissolution est considérable , on le donne pour boisson ordinaire , à la dose d'une ou deux pintes par jour.

L'alléluia , *oxalis alleluia* , L. , contient absolument les mêmes principes que l'oseille , & a , comme elle , un goût acide agréable. Ses feuilles entrent dans les bouillons rafraîchissans & anti-putrides , contre l'effervescence & l'acrimonie de la bile. Cependant , comme son acide est plus doux , elle est peut-être préférable dans les maladies inflammatoires bilieuses.

2°. Fruits anti-septiques.

Ce sont principalement les fruits d'été , comme la groseille , la cerise , la fraise , la framboise , l'épine-vinette , &c. Ils ont un goût très-agréable , & sont plutôt employés comme préservatifs que comme remedes. Ils préservent en effet des maladies bilieuses , & peuvent même être utiles dans les fièvres putrides. Le fruit du grenadier est employé dans les fièvres putrides avec dissolution : on en fait un sirop légèrement astringent , un peu tonique , anti-septique , très-utile dans les petites véroles de mauvais caractere , les fièvres putrides , les diarrhées & dysenteries colliquatives , &c. ; il sert à aromatiser les différentes boissons. Les suc d'orange , de citron & de limon sont aussi de puissans anti-septiques & anti-scorbutiques.

3^o. Vinaigre.

Le vinaigre est le produit de la seconde fermentation. On peut le retirer de tous les corps susceptibles du mouvement fermentatif ; mais le plus usité est celui qu'on retire du vin. On va crû quelque temps qu'il falloit des vins de très-médiocre qualité & vapidés pour avoir de bon vinaigre ; mais on sait aujourd'hui que le plus fort se retire des vins les meilleurs & les plus généreux. La fermentation qui donne pour résultat le vinaigre, est bien différente de la fermentation spiritueuse ; pour que celle-ci ait lieu, il faut une chaleur plus considérable que pour l'autre ; & elle laisse échapper des vapeurs dangereuses ; ce qui n'arrive pas dans la fermentation acéteuse. La fermentation spiritueuse donne l'esprit ardent, qui est détruit quand le vinaigre est bien formé : elle jette par son produit dans l'ivresse ; le vinaigre, au contraire, est l'antidote des substances qui portent au sommeil. Considéré chymiquement, le vinaigre est une liqueur aqueuse, salino-acide, huileuse. La preuve qu'il contient un principe aqueux, est qu'il donne une assez grande quantité d'eau à la distillation, & qu'on peut aussi lui en ôter une grande partie, & le concentrer par la gelée. Le principe acide se manifeste par le goût, l'odorat, & la distillation : il est composé de deux parties, dont l'une, très-mobile, très-volatile, sort la première dans la distillation ; l'autre, plus pesante, appelée *acide pesant du vinaigre*. Enfin, cette liqueur pouvant, quand elle est très-concentrée, s'enflammer un peu, on en conclut avec raison qu'elle contient un principe huileux.

On pourroit donc appeller le vinaigre, un savon liquide, dans lequel le principe acide prédomine. Ce savon acide est employé comme résolutif & atténuant, rafraîchissant, anti-septiques, sudorifique, &c.

Il est résolutif, & à l'intérieur, & à l'extérieur.

Pour l'extérieur, il n'y en a guere de plus puissant.
C'est

C'est ainsi que des compresses imbibées de vinaigre , appliquées sur des tumeurs , suffisent souvent pour les résoudre. Mais c'est sur-tout lorsqu'il est réduit en vapeurs , qu'il est résolutif ; & on l'a vu souvent fondre des tumeurs assez considérables , rebelles aux meilleurs atténuans internes & externes. Employé en gargarismes dans les angines , il résout la tumeur qui occasionnoit la maladie , & excite une grande excrétion de la mucosité qui engorgeoit l'arrière-bouche. On en fait usage ainsi , sur-tout dans l'angine catarrhale , muqueuse , & même purulente : on verse le vinaigre sur une liqueur déjà échauffée , & on en reçoit la vapeur , qui est le plus puissant résolutif qu'on puisse employer contre l'esquinancie ; & ces fumigations , fortement animées par le vinaigre , sont très-utiles dans l'angine gangréneuse , & dans l'angine variolique , souvent quand , sur la fin de la dessication , l'humeur qui arrive variolique se porte sur les amygdales , & y occasionne un empâtement qui devient quelquefois gangréneux & mortel. M. Tissot , & autres praticiens , recommandent aussi ces fumigations dans les pleurésies & péripneumonies varioliques , qui arrivent par la répercussion du virus sur le poumon ou la plevre : on les conseille aussi dans les pleurésies & péripneumonies catarrhales , & elles sont très-utiles à la fin des ophthalmies. Le vinaigre donné à l'intérieur est un excellent atténuant , sur-tout quand il faut discuter une humeur mobile : c'est sous ce rapport qu'on l'emploie sur la fin des rhumatismes dans quelques infusions légèrement sudorifiques ; il agit alors en emportant la matière rhumatismale par les sueurs.

Le vinaigre est le meilleur des rafraîchissans & des tempérans propres à apaiser l'effervescence de la bile , & l'ardeur des soifs pathologiques , qui sont presque toujours occasionnées par une humeur bilieuse très-âcre. Dans le temps des grandes chaleurs de l'été , le vinaigre étendu dans une assez grande quantité d'eau , est un excellent moyen ; c'étoit une boisson

familière aux Grecs & aux Romains, & elle l'est encore aujourd'hui aux Turcs & aux Asiatiques. Le vinaigre tenu dans la bouche, appaise la soif qui a lieu dans les fièvres bilieuses & les fièvres putrides; & c'est ainsi que les liqueurs acides, & sur-tout le vinaigre, étoient employés pour tromper la soif des hydroptiques, avant qu'on eût éprouvé qu'il n'étoit pas dangereux de la satisfaire.

Comme anti-septique, le vinaigre est employé dans les maladies qui menacent dissolution putride, dans les fièvres malignes avec dissolution, dans le scorbut, & alors on l'unit aux autres acides, & on s'en sert sur mer pour préserver de cette maladie. Extérieurement, M. Tronchin en faisoit faire des lotions générales dans les petites véroles gangréneuses, pétéchiales, & qui ont lieu avec boutons sanguins: on le donne en même temps à l'intérieur avec le quinquina & le diascordium; on l'emploie de même dans le cas de gangrene. C'est un excellent anti-septique, qui préserve de putridité pendant un certain temps, même les chairs mortes.

Le vinaigre est aussi un bon anti-spasmodique. Sa seule odeur suffit pour calmer les abcès hystériques & hypochondriaques, & arrêter les hoquets & les vomissemens nerveux. Il est très-utile aussi à l'intérieur dans les maladies nerveuses, & sur-tout dans la manie. Le vinaigre distillé est le meilleur anti-maniaque, & est recommandé principalement par l'école de Vienne. On en donne une cuillerée dans un verre d'infusion théiforme anti-spasmodique, faite avec les fleurs de tilleul, de millepertuis, &c., & on réitere la dose de quatre heures en quatre heures. Donnée de cette manière, il appaise, & même guérit quelquefois les fureurs maniaques. C'est aussi un des plus puissans anti-émétiques connus.

Le vinaigre est comme spécifique dans l'asphyxie, maladie où il n'y a point de circulation & de respiration sensibles, où la sensibilité & l'irritabilité paroissent presque totalement détruites, maladie enfin qui est une mort apparente, & que le gas méphitique,

dont le vinaigre est l'antidote, produit très-souvent. Quand cette maladie se termine, comme il arrive souvent, par des vomissemens continus, des coliques, des foiblesses, on emploie le vinaigre en frictions, en lavemens, en boissons, de même que dans les fievres putrides qui la suivent quelquefois. Il est aussi l'antidote de la plupart des poisons végétaux, sur-tout des narcotiques. C'est pour cela qu'on le donne à très-haute dose dans l'empoisonnement par la belladone, le stramonium, la douce-amere, &c., dans l'assoupissement occasionné par l'opium, la ciguë, & même dans celui qui est produit par les liqueurs spiritueuses & fermentées, dans celui qui surprend les personnes exposées à la vapeur du charbon : il guérit l'ivresse produite par le vin, ou au moins par son moyen elle est beaucoup moins longue ; on l'emploie aussi pour corriger différentes substances végétales qui seroient nuisibles par leur grande acrimonie, si elle n'étoit énérvée, comme le colchique, la scille, le rabac, & les végétaux résineux fortement drastiques. L'utilité du vinaigre s'étend même jusqu'à combattre quelques poisons minéraux, comme le cuivre & l'arsenic ; & on l'a quelquefois employé contre le virus hydrophobique avec succès, non pas quand la rage est confirmée, mais quand elle s'annonce. On le donne alors à assez haute dose, & il agit comme rafraîchissant, anti-septique, sur-tout comme anti-spasmodique : par ces propriétés il peut prévenir la rage, & modérer l'impétuosité de ses symptômes.

Les maladies inflammatoires commençantes excluent absolument l'usage du vinaigre ; mais quand l'inflammation commence à tomber, que le premier traitement a eu lieu, les boissons légèrement acidulées avec le vinaigre sont très-utiles, car donné à petite dose, il résout très-bien les viscosités inflammatoires ; & il n'est pas moins utile dans ces maladies, quand elles dégèrent en fievres putrides. Mais il ne convient pas même à la fin des fievres inflammatoires, quand la poitrine est attaquée, parce qu'il augmente la

toux, l'irritation, & les symptômes de la maladie. Il faut, pour qu'il puisse être employé alors, qu'il soit corrigé par le miel, ce qui forme l'oxymel simple, que l'on donne comme un bon résolutif expectorant dans les fièvres bilieuses, au commencement des putrides, & même à la fin des inflammations de poitrine.

Le vinaigre, à moins qu'il ne soit très-corrigé par le miel, est nuisible aux femmes en couche, parce qu'en coagulant le lait, il occasionneroit différens engorgemens. Mais, réduit en vapeurs, il est excellent dans les péripneumonies laiteuses, & dans les engorgemens laiteux extérieurs.

On fait quelquefois usage de ce moyen contre les vers, qu'il tue par son piquant : c'est sur-tout dans les fièvres putrides vermineuses, car quand les vers existent sans fièvre, il ne réussit pas aussi bien.

Pris même intérieurement, le vinaigre résout très-bien les tumeurs graisseuses. Les personnes trop grasses l'emploient fréquemment pour s'amaigrir, mais elles sont souvent incommodées par l'abus qu'elles en font ; lorsqu'on le prend à haute dose & journellement, il irrite la poitrine, cause la toux & desseche le poumon : d'où résulte la phthisie sèche ou purulente, si fréquente, en partie par cette cause, chez nos femmes de qualité, dont la plupart sont maigres & prêtes à tomber dans le marasme. M. de Haller rapporte l'observation d'un homme excessivement gras, qui se mit au vinaigre pour boisson ordinaire, & qui au bout de quelques mois étoit horriblement maigre ; il fut ainsi la proie d'une mort prématurée, après laquelle on trouva la trachée-artère, le poumon, l'œsophage, l'estomac, le canal intestinal & les autres viscères durs, skirreux, épais & très-rétrécis.

Ainsi, pour résumer, le vinaigre est un bon résolutif intérieur & extérieur ; un excellent rafraîchissant ; un très-bon anti-spasmodique, même à l'extérieur : c'est ainsi qu'on emploie avec succès des compresses imprégnées d'oxycrat dans les douleurs & les

pesanteurs de tête , & dans les assoupissemens difficiles à surmonter ; c'est aussi un excellent anti-putride , sur-tout quand la putridité a lieu avec fièvre , comme dans les fièvres pétéchiales , les petites véroles de mauvais caractère , les fièvres malignes avec dissolution , &c. Enfin , il est l'antidote & le correctif de plusieurs poisons , sur-tout végétaux.

Il y a plusieurs manières d'employer le vinaigre : on le donne seul , quand on veut fixer le genre nerveux , arrêter quelque effort spasmodique ; dans la manie , on le donne quelquefois distillé & pur , quand cette maladie est violente , & qu'il faut arrêter sur-le-champ un accès maniaque ; dans les cas ordinaires de manie , on le donne à la dose de trois ou quatre cuillerées par jour , étendu dans quelque potion anti-spasmodique , comme il a été dit. Une cuillerée de vinaigre arrête comme spécifiquement les vomissemens & les hoquets spasmodiques. Le plus souvent on l'emploie étendu dans l'eau : ainsi , sur une pinte de véhicule , on en met une , deux ou trois cuillerées , plus ou moins , selon le degré de putridité ; la dose est la même en potion sur cinq ou six onces de véhicule. On l'unit quelquefois au quinquina ou au scordium , dans quelque eau aromatique , quand il y a peu d'inflammation ; mais on l'emploie plus souvent en sirop & en oxymel.

Le vinaigre radical se prépare en jettant sur des cristaux de vénus , qui sont un sel acéto-cuivreux , un acide minéral , lequel s'emparant du cuivre , force le vinaigre à l'abandonner ; mais ce vinaigre est alors le plus concentré possible. Appliqué extérieurement , il entame la partie qu'il touche , & à l'intérieur ce seroit un poison irritant ; on ne s'en sert que pour faire flairer dans le cas de syncope , de mouvemens spasmodiques violens , d'asphyxie.

On fait avec le vinaigre un sirop qui a une odeur & un goût agréables , & qui est très-propre à tempérer l'effervescence bilieuse , & à arrêter la putridité commençante : aussi est-il employé dans toutes les maladies putrides & bilieuses. Le vinaigre uni à une cer-

taine quantité de miel, forme l'oxymel simple, qui est un bon anti-putride, un excellent expectorant, propre à résoudre la viscosité inflammatoire, quand les symptômes inflammatoires ne sont pas très-intenses, augmentant doucement le cours des urines, facilitant quelquefois les évacuations alvinés, & poussant aussi à la peau. Il est très-utile dans les péripleumonies catarrhales, dans beaucoup de maladies de peau, sur-tout érysipélateuses, & dans la plupart des maladies de l'été & de l'automne. La dose est d'une once ou une once & demie, sur une pinte de boisson appropriée: le sirop de vinaigre se donne à la même dose dans un verre de boisson.

On fait beaucoup usage à l'extérieur du vinaigre prophylactique ou des quatre voleurs, ainsi appelé, parce que dans la peste de Marseille, quatre voleurs, se préservant par son moyen de la contagion, voloient en sûreté les pestiférés. Il se fait par la digestion de beaucoup de substances aromatiques, amères & anti-putrides, comme l'absynthe, le girofle, la cannelle, le camphre, &c., dans le vinaigre rouge.

Le vinaigre simple ou préparé des différentes manières dont nous venons de parler, & employé à l'intérieur & à l'extérieur, est excellent pour éloigner & corriger les maladies putrides & pestilentielles. On s'en frotte la peau, on le respire souvent, on le prend à l'intérieur dans quelque véhicule convenable; il porte à la peau, corrige la matière putride, & rassure le genre nerveux que la peste attaque premièrement: c'est pourquoi le camphre & les autres anti-spasmodiques passent pour de très-bons anti-pestilentiels.

On emploie encore le vinaigre simple à l'extérieur, en fumigations & en injections dans le cas de vieux ulcères, de gangrene, &c.; & comme astringent, dans la diarrhée & la dysenterie putrides: dans ce dernier cas, il entre pour un quart dans les lavemens.

Esprit de Mindererus.

Le mélange de l'alkali volatil avec l'acide du vinaigre, forme l'esprit de Mindererus, qui est un de ces grands remèdes de la médecine dont on ne fait pas assez d'usage. C'est un excellent sudorifique & antispasmodique, très-utile dans les fièvres putrides existantes, avec foiblesse, soubresauts de tendons, lorsqu'en même temps on a besoin de faire suer; dans la petite vérole, quand il faut pousser à la peau & qu'on craint la putridité, quand l'éruption & la suppuration sont trop lentes; dans les fièvres malignes & lentes nerveuses. C'est un bon sudorifique & résolutif, quand il y a une matière tenue & comme volatile à dissiper: c'est ainsi qu'on l'emploie à la fin des rhumatismes aigus, dans les gouttes rentrées, les fièvres catarrhales de mauvais caractère, &c. Car c'est aussi un excellent anti-putride.

La dose est d'un gros, un gros & demi, deux gros, ou une demi-once dans quatre, cinq ou six onces de potion, ou dans un véhicule plus étendu. On en met, au moment de boire dans chaque verre, quinze, vingt-cinq gouttes ou un gros, & on en prend ainsi jusqu'à une demi-once, ou une once par jour: il donne du ton, est anti-septique, & porte à la peau.

Comme le tartre se retire du vin, ainsi que le vinaigre, nous joindrons ici les différentes préparations que l'on en fait pour l'usage de la médecine.

Crème de Tartre.

La crème de tartre est le tartre dépouillé, le plus qu'il est possible, de ces parties huileuses & terrestres, par une forte décoction & une lixiviation faite par le moyen d'une terre argileuse nommée terre de merviel: opération qui se fait en grand à Montpellier. La crème de tartre ressemble au vinaigre, étant un sel acide qui

contient un peu d'eau, un principe huileux & un principe terreux; mais elle en differe, en ce que ces différens principes s'y trouvent en bien moins grande quantité, & qu'elle contient de plus un alkali, d'où il résulte que la crème de tartre est un sel neutre avec excès d'acide. C'est encore un des grands remedes de la médecine, un des meilleurs apéritifs & atténuans, un assez bon purgatif & diurétique, & un bon anti-septique. Elle tempere l'acrimonie des humeurs, les préserve de la putridité, résout les viscosités bilieuses & inflammatoires, & pousse par les urines: c'est pourquoi elle est d'usage dans les maladies putrides, & à la fin des bilieuses, après que les symptômes inflammatoires sont tombés; car comme elle est un peu irritante, elle ne conviendrait point avant.

Nous avons vu que le vinaigre est un bon apéritif, mais léger & mobile, très-utile quand il faut chasser une matiere âcre, tenue & susceptible d'être discutée promptement: la crème de tartre est aussi un excellent apéritif, & convient mieux quand il faut atténuer des matieres plus tenaces. Elle est employée sous ce rapport dans beaucoup de jaunisses, & il y en a peu qui ne cedent à l'usage long-temps continué de ce remede, qui résout la bile, facilite son cours & l'évacue par les selles. C'est pourquoi elle est très-utile dans les engorgemens du foie non-skirreux, dans les hypochondriacismes occasionnés par l'obstruction des visceres abdominaux, & même dans les engorgemens du poumon, &c. Enfin, c'est un des excellens atténuans de la matiere médicale: aussi, MM. Mesmer & Deslon la donnoient-ils à haute dose, & la continuoient-ils plusieurs mois, & quelquefois un an ou deux. Je connois des malades auxquels ils en ont fait prendre six ou huit livres, durant un espace de temps plus ou moins long.

Comme diurétique, la crème de tartre s'emploie à haute dose dans beaucoup d'hydropisies, & elle guérit quelquefois, sur-tout quand l'hydropisie est la suite

suite

suite de sécheresse, de maladies inflammatoires, ou qu'elle est compliquée avec éréthisme : elle est alors très-utile, parce qu'elle agit sans astreindre & sans donner trop de ton. On l'emploie aussi contre la goutte, comme incisive, parce que cette maladie a son principal atelier dans les viscères abdominaux, qui sont alors affectés d'empâtement ; & il est certain que la crème de tartre, prise habituellement, en éloigne au moins les accès. Enfin, comme purgative, on la donne dans les fièvres putrides, & dans les cas où on croit devoir purger par précaution.

La dose altérante est de vingt grains jusqu'à un gros par jour en poudre, incorporée dans quelques bols ou pilules. Le plus souvent on préfère de la donner dissoute ; mais elle n'est dissoluble que dans trente-deux fois son poids d'eau. L'eau bouillante cependant la dissout assez bien, & on en met deux ou trois gros par pinte. D'ailleurs, la dissolution complète n'en est pas nécessaire, il suffit qu'elle soit suspendue dans la liqueur : ainsi on peut en mettre un ou deux gros par verre de boisson, & en prendre de cette manière jusqu'à la concurrence d'une demie-once, six gros ou une once par jour. A la dose d'une demie-once, une ou deux onces, elle est purgative, diurétique, & excellente incisive, on ne peut pas plus utile dans beaucoup de maladies chroniques.

C'est avec la crème de tartre pulvérisée, sur laquelle on jette un peu d'acide vitriolique, que l'on fait le sel d'oseille du commerce, qui se vend fort cher : c'est une tromperie bonne à savoir.

Terre foliée de tartre.

C'est un sel acéteux, à base d'alkali fixe végétal, ou une combinaison, jusqu'au point de saturation, de l'acide du vinaigre avec l'alkali fixe végétal, autrement dit alkali fixe du tartre. On lui a donné le nom de terre foliée, à cause de son apparence terreuse, & des petits feuilletés ou écailles dont il est composé. C'est

le meilleur fondant que la médecine connoisse , meilleur même que la crème de tartre , qui , elle-même , est une espece de terre foliée , par l'union de l'acide du vin avec l'alkali fixe végétal. On emploie la terre foliée de tartre dans les engorgemens du bas-ventre , les jaunisses , les hydropisies , dans le cas de concrétions bilieuses , de coliques hépatiques , de fievres intermittentes , sur-tout quartes. Mais pour en retirer des succès , il faut qu'elle soit donnée à certaine dose , & continuée pendant long - temps. La médecine française , d'ailleurs très-sage & très-savante , est trop timide à l'égard de ce remede , comme à l'égard de beaucoup d'autres. Il est , à la vérité , trop cher pour les hôpitaux & certaine classe du peuple ; mais quand on peut l'employer , il faut le faire d'une maniere convenable & suffisamment continue. On ne donne point la terre foliée en poudre , si ce n'est en bols , à la dose d'un demi-gros ou un gros ; le plus souvent on l'emploie en décoction , car elle se dissout très-bien , à la dose de deux gros , d'une demie-once , une ou deux onces : quelques-uns même ont poussé la dose plus loin ; ou bien on en met par verre de boisson ou de suc , un gros ou un gros & demi , & on en prend ainsi jusqu'à une demie-once ou une once & plus par jour. A la dose d'une demie-once , c'est un excellent diurétique très-utile dans beaucoup d'hydropisies. On la donne dans différentes décoctions apéritives , à la fin de quelques maladies inflammatoires , sur-tout du bas-ventre , principalement des jaunisses aiguës , quand il n'y a plus de fievre , à la dose seulement d'une demie-once ou une once , pour ne pas réveiller l'éréthisme & l'inflammation. A certaine dose , elle devient purgative.

L'acide tartareux uni avec l'alkali fixe végétal , forme le tartre soluble ou sel végétal , qui est un assez bon incisif & apéritif , mais qui ne vaut pas la crème de tartre , ni la terre foliée. On l'emploie sur-tout comme purgatif , à la dose de trois gros ou une

demie-once, ou à celle de un ou deux gros pour aider les autres purgatifs.

Ce même acide, combiné jusqu'au point de saturation avec l'alkali minéral, forme le sel de Seignette ou de la Rochelle, qui s'emploie, ainsi que le précédent, comme les sels neutres minéraux, plutôt comme purgatifs que comme altérans; car dans cette dernière indication, la crème de tartre doit leur être préférée.

Il n'y a point de semences anti-septiques, ni d'autres sucs que le vinaigre, si ce n'est le camphre qui, donné à petite dose, est un anti-septique rafraîchissant.

§. I I.

Les anti-septiques sont donc des médicamens qui peuvent corriger la putridité des humeurs, ou, pour mieux dire, s'opposer à ce qu'elle ne vienne. En effet, tant que l'animal vit, il n'y a point de putridité réelle au moins intérieure: elle n'a lieu qu'après la mort; mais il arrive quelquefois pendant la vie que les humeurs ont vers la putridité plus de tendance qu'elles ne devoient avoir. Cette tendance peut avoir lieu, ou avec des symptômes d'inflammation, ou avec des symptômes de lenteur & de viscosité; ce qui fait que l'on distingue les anti-septiques rafraîchissans & les anti-septiques chauds & toniques. Dans les maladies putrides intérieures, il est rare d'employer les anti-septiques chauds, excepté le quinquina; mais on le met en usage quand la putridité est à l'extérieur. On se sert alors des substances balsamiques, résineuses & ameres, comme sont le baume du Commandeur, celui de Copahu, du Pérou, le benjoin, la résine élémi, le stirax, &c. l'aloès, la gentiane, &c. qui sont alors d'excellens anti-putrides. Mais tous ses moyens chauds seroient dangereux à l'intérieur dans les fièvres putrides: au lieu que les anti-septiques rafraîchissans y sont très-utiles, de même que dans les fièvres continues qui s'annoncent avec des symptômes de dissolution.

Q 2

 TROISIEME CLASSE.

SPÉCIFIQUES.

NOUS ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs, sur le sens que nous attachions au mot spécifiques; nous dirons seulement, que cette classe n'est pas tellement distincte des autres, qu'elle ne s'en rapproche à beaucoup d'égards; mais comme nous l'avons déclaré plus haut, nous adoptons ces divisions, quoique imparfaites, parce qu'en mettant de l'ordre dans les différentes branches de la matière médicale, elles aident beaucoup à en saisir l'ensemble, & à les retenir.

Nous diviserons les spécifiques en ceux qui sont consacrés à des maladies particulières, & en ceux qui semblent appartenir à des organes particuliers.

 PREMIERE SECTION.

ANTI-SCORBUTIQUES.

§. I.

ON donne ce nom aux médicamens qui ont la propriété spéciale de guérir le scorbut, maladie très-commune, sur-tout dans les lieux marécageux, humides, sur les ports de mer, les vaisseaux, &c. Les symptômes qui la caractérisent ne sont point équivoques; voici les principaux: Il y a foiblesse & lassitude spontanée, les gencives se gonflent, deviennent molles & sanguinolentes; il survient de taches, des ecchymoses, & des hémorrhagies, quand le scorbut est parvenu à un certain degré. Le malade

éprouve des douleurs musculaires très-fortes, qui deviennent quelquefois horribles au simple toucher, des paralysies, &c. Le scorbut n'excite point de maladies inflammatoires, quelquefois seulement il commence avec de légers symptômes d'inflammation. Le vice scorbutique paroît agir principalement sur le sang & l'esprit vital, qui deviennent vapides, & n'ont plus assez de forces pour irriter les muscles: aussi quelquefois le cœur ne pouvant plus en être stimulé, son mouvement cesse, & la mort subite arrive par la paralysie de cet organe.

Cette maladie a des remèdes particuliers & de différens genres. 1°. Presque tous les végétaux sont anti-scorbutiques, sur-tout les chicoracées, les borraginées; les acides, comme l'oseille, le citron, l'orange, le vinaigre, &c. On emploie ceux-ci au commencement du scorbut, quand il s'annonce avec quelques symptômes inflammatoires, de même que quand il est parvenu à un haut degré, avec grande dissolution du sang, &c.

Mais il y a, outre cela, une classe particulière de végétaux qui portent spécialement le titre d'anti-scorbutiques; ce sont les crucifères. Ils ne sont cependant point applicables dans toutes les circonstances du scorbut: ils ne conviennent point quand il y a symptômes un peu inflammatoires ou fièvre, quand le scorbut est la suite de maladies inflammatoires putrides, bilieuses, de fièvres intermittentes bilieuses. Alors ils augmenteroient la chaleur, l'irritation & la dissolution du sang, à moins qu'on ne les unit avec les acides à certaine dose, & avec les astringens. En général, dans ces circonstances, les acides végétaux sont meilleurs; ils guérissent promptement le scorbut nouveau, & arrêtent celui qui est ancien. Mais quand cette maladie existe avec lenteur, viscosité des humeurs, bouffissure, œdémie, les crucifères la guérissent très-promptement, sur-tout quand on les unit avec l'oseille, & quelques astringens, comme le becabunga, le plantain, &c. On unit les

crucifères avec les apéritifs, quand il y a engorgement de visceres, sur-tout de la rate, qui est presque toujours engorgée dans le scorbut ancien : ainsi on mélange le suc de trefle-d'eau, de paille, de chicoracées, avec celui des crucifères, qui est alors très-utile, étant en même temps anti-scorbutique & apéritif, & très-propre à résoudre & atténuer ces engorgemens tenaces. Enfin, dans le scorbut, quel qu'il soit, les crucifères conviennent quand la dissolution va jusqu'aux hémorrhagies ; il est vrai qu'il ne faut pas alors les donner seuls, mais les unir avec les acides végétaux & minéraux, & même quelquefois avec l'alun.

Les crucifères ont des propriétés naturelles, chimiques & médicinales communes. La plupart ont une odeur assez forte pour exciter l'éternement & le larmolement ; ils ont un goût âcre, échauffant, irritant. Ils contiennent un principe volatil, qui passe dans l'eau à la distillation. Mais de quelle nature est ce principe volatil, qui passe dans l'eau à distillation. Mais de quelle nature est ce principe volatil ? c'est sur quoi on n'est pas encore d'accord. Quelques-uns, fondés sur ce que ces plantes, mises en tas, subissent le mouvement fermentatif putride, & sur ce que dans la distillation forcée il paroît de l'alkali volatil, qui n'est cependant que le produit de l'opération, prétendent que c'est un alkali volatil : il semble, au contraire, que ce principe est légèrement acide. Quelques-uns le regardent comme un gaz particulier, ce qui est fort commode. M. Baumé croit que c'est un principe sulfureux, & il paroît l'avoir prouvé assez complètement. Il a vu que les crucifères, tenus longtemps dans un vaisseau d'argent fermé, le phlogistiquoient, & noircissoient l'argent ; & il a trouvé de vrais cristaux de soufre dans un vase où il avoit mis reposer un esprit ardent très-chargé qu'il avoit retiré du raifort sauvage. On ne sait si c'est ce principe sulfureux qui guérit le scorbut, mais, ce qu'il y a de certain, c'est que le soufre en substance ne le guérit pas. Outre cela, les crucifères contiennent un principe

extracto-résineux, de l'huile essentielle en assez petite quantité, & une substance parenchymateuse & fibreuse.

Les crucifères sont non-seulement anti-scorbutiques, mais encore diurétiques, apéritifs & incisifs, très-utiles dans beaucoup d'engorgemens muqueux des visceres abdominaux, d'hydropisies avec relâchement, &c. Je les ai vu réussir dans les engorgemens des voies urinaires, occasionnés par une matière gypseuse & plâtreuse; & dans le cas d'urines chargées d'une semblable matière qui peut donner, si on ne s'y oppose, naissance au calcul. Alors les crucifères résolvent cette matière étrangère, & rendent aux urines leur première fluidité. On les emploie aussi dans les maladies écrouelleuses, & dans les affections du poulmon, comme la phthisie tuberculeuse & écrouelleuse. C'est sur-tout le cresson aquatique, *sisymbrium nasturtium*, L., qu'on emploie dans la phthisie purulente; lors même qu'elle n'est que menaçante, quand il n'y a pas beaucoup de toux, de chaleur & d'irritation. On fait encore usage des crucifères dans quelques especes d'hydropisies, de paralysies, même celles qui ne dépendent point du scorbut, dans les suites d'apoplexies séreuses, &c.

On ne les emploie jamais en décoction, parce que leur principe volatil s'échapperait, mais on en fait des infusions. Plus souvent encore on prescrit leur suc, & c'est la bonne manière d'en faire usage. Ce suc se donne ou pur, il est alors plus efficace, ou dans du petit lait, à la dose de six, huit, dix, douze, quinze ou vingt onces par jour, en plusieurs prises; & quand les douleurs scorbutiques sont considérables, ou qu'il y a paralysie, on met huit ou dix gouttes d'esprit ardent de cochléaria par prise. On peut aussi l'unir avec le suc d'oseille, de becabunga, de plantain, des chicoracées. Quand on le donne comme diurétique, on l'unit avec l'oxymel scillitique, & avec quelque sirop tonique, ou quelque eau aromatique, quand on l'emploie comme tonique.

On fait avec les crucifères des préparations pharmaceutiques très-accréditées, telles sont le vin & le sirop anti-scorbutique, & l'esprit ardent de cochléaria. Le premier se fait par la digestion de plantes anti-scorbutiques dans le vin; le sirop se fait par le suc de ces mêmes plantes épaissi par le sucre; l'esprit ardent se retire par la distillation de l'esprit de vin, dans lequel on a fait digérer des plantes anti-scorbutiques, & sur-tout le cochléaria. Le vin anti-scorbutique se donne à la dose de six ou huit onces par jour, seul ou dans un véhicule approprié: le sirop se donne dans un excipient convenable, à celle d'une, deux, trois ou quatre onces par jour. L'esprit ardent, qui est le plus puissant des anti-scorbutiques, ne se donne jamais seul, il seroit cautérisant; mais sur cinq ou six onces de potion, on en met un demi-gros ou un gros, ou dix ou douze gouttes sur chaque verre de boisson: on le donne rarement plus étendu. Il entre aussi dans les gargarismes anti-scorbutiques.

§. II.

1^o. Racines anti-scorbutiques.

Nous en avons déjà examiné quelques-unes; savoir, celle de paille, de tréfle d'eau, &c. Celle-ci, qui est légèrement stimulante, convient sur-tout dans les engorgemens scorbutiques.

Pastel.

La racine de pastel, *isatis tinctoria*, L., est un excellent anti-scorbutique peu employé, je ne sais pourquoi. Il y a des observations sûres de caries & de douleurs ostéocopes scorbutiques, qui ont cédé à ce seul moyen. La dose est d'une demie-once ou une once en légère décoction à vaisseau fermé. Cette plante est une des crucifères.

Raifort

Raifort sauvage.

La racine de raifort sauvage, *cochlearia armoracia*, L., est très-âcre & très-irritante; elle contient une huile essentielle chargée d'un principe spiritueux & âcre, dans lequel réside la vertu de cette plante. C'est un excellent anti-scorbutique, tonique & stomachique, un très-bon apéritif & diurétique, qui a guéri beaucoup d'hydropisies. On donne cette racine en infusion dans l'eau bouillante, à la dose de deux ou trois gros ou une demie-once, à vaisseau fermé. Lorsqu'elle est fraîche, on en exprime le suc, dont on fait entrer une once au plus dans trois ou quatre onces de sucs anti-scorbutiques. Ce suc entre aussi dans l'esprit ardent de cochléaria, le vin & le sirop anti-scorbutiques. On peut encore faire digérer une demie-once ou une once de racine de raifort dans une pinte de vin rouge, pendant six semaines ou deux mois: ce vin, qui est très-piquant, pourroit remplacer le vin anti-scorbutique pour les pauvres.

La racine de navet, *brassica napus*, L., est aussi un excellent anti-scorbutique, que l'on prescrit comme nourriture aux personnes attaquées de scorbut.

2°. Feuilles anti-scorbutiques.

Ce sont toutes celles des plantes acides, des chicoracées, & sur-tout des crucifères, comme la roquette, l'érysimum, le cresson d'eau, le *lepidium sativum*, L., ou cresson alénois, le *cochlearia officinalis*, L. Parmi toutes ces feuilles, les plus employées sont celles de cochléaria & de cresson, & leur suc peut remplacer celui des autres. Nous avons parlé de la dose & de la manière d'en faire usage. Le chou est aussi anti-scorbutique; c'est pourquoi on en fait des provisions sur les vaisseaux; & il doit faire, avec la carotte & le navet, la principale nourriture des scorbutiques.

L'érysimum, outre sa vertu anti-scorbutique, est encore un bon apéritif, incisif, & sur-tout expectorant; & le sirop qu'on en prépare est très-usité dans les enrouemens, & les engouemens de poitrine & de la trachée-artère.

Il n'y a point de fleurs anti-scorbutiques, ni de fruits, excepté ceux qui sont acides, comme le citron, l'orange, &c.

Les semences anti-scorbutiques sont celles des plantes crucifères, & sur-tout de la moutarde, *sinapis nigra*, L., qui est un des plus forts anti-scorbutiques. Aussi, recommande-t-on l'assaisonnement qu'on en prépare, & qui porte le même nom, à ceux qui sont atteints du scorbut, maladie qu'on peut regarder comme une espèce de tendance à la putridité, mais qui a lieu d'une manière très-lente. On ne donne point la semence de moutarde en poudre à l'intérieur; elle agiroit comme un poison irritant, puis qu'à l'extérieur elle fait naître des vésicules. On ne la donne point non plus en décoction, mais on la fait entrer dans le sirop anti-scorbutique, &c.

Enfin, on regarde aussi comme de bons anti-scorbutiques les bourgeons de sapinette, *staphylis pini abietis*, L., & les substances balsamiques résineuses, comme la térébenthine, &c.

FLÉBRIFUGES.

LES fébrifuges sont des médicamens qui ont la propriété d'arrêter les fièvres intermittentes; mais si ces moyens sont précieux dans quelques circonstances, il ne faut pas conclure qu'ils sont admissibles dans toutes les fièvres d'accès, & dans tous les cas de ces fièvres: il faut, avant de les employer, connoître la cause de la maladie, la corriger & l'évacuer. C'est

ainsi que les émétiques & les purgatifs la font souvent cesser. Les fébrifuges sont en général nuisibles dans les fievres intermittentes du printemps & de l'été : ils resserreroient & concentreroient la matiere bilieuse , qui ensuite se développant peu-à-peu , occasionneroit des maladies inflammatoires putrides. Il faut dans ces fievres les délayans , les émétiques , les purgatifs doux , & ce traitement suffit presque toujours. Dans les fievres d'automne , qui se prolongent jusqu'à l'hyver avec engorgement & empatement des viceres , il faut que les vomitifs , les purgatifs , & sur-tout la continuité des apéritifs , des incisifs & des atténuans , précédent l'usage des spécifiques , qui sont nuisibles quand ce traitement n'a pas d'abord eu lieu. On les voit en effet produire des engorgemens des visceres abdominaux , des hydrosies , le scorbut ; & ces accidens sont la suite du quinquina administré trop-tôt , comme on le voit tous les jours dans les hôpitaux.

Quelquefois le traitement ordinaire des fievres intermittentes ne suffit pas pour les guérir , parce qu'elles dépendent de causes particulieres qui exigent des remedes particuliers. C'est ainsi qu'il y en a qui sont produites par le virus scorbutique , ou par une disposition à cette maladie que la continuité de la fievre développe ; il faut alors les sucs anti-scorbutiques , & non les fébrifuges. Il en est de même lorsque le sang tombe en dissolution à la suite des fievres de l'été. Le suc d'oseille & les autres anti-scorbutiques acides doivent faire la base du traitement. Il y a des fievres intermittentes qui sont produites par le virus vérolique ; on doit alors avoir recours aux anti-vénéreux. Il y en a qui dépendent d'une humeur de gale répercutée ; on ne les guérit qu'en détournant & en évacuant cette matiere morbifique ; enfin , toutes les fois que ces fievres sont produites ou entretenues par un virus quelconque , il faut recourir à son antidote , & non aux fébrifuges proprement dits.

Mais ceux-ci conviennent quand les fievres intermittentes existent sans matiere , ce qui est rare au com-

mencement, & qui arrive souvent par la suite. Ainsi, ils sont très-bons quand une fièvre d'accès ayant été combattue par les émétiques, les purgatifs, les délayans, les incisifs & les apéritifs, il reste un type fébrile malgré le traitement, & quoique les engorgemens aient été détruits. Quelquefois ces fièvres dépendent uniquement de spasme, sans autre cause matérielle; c'est encore le cas des fébrifuges. Ils conviennent aussi quand les fièvres intermittentes, produites ou entretenues par une matière morbifique, s'annoncent par des symptômes graves, ou en sont accompagnées; c'est ainsi qu'elles ont lieu quelquefois avec apoplexie, pleurésie, péripleurésie, coliques, très-dououreuses, &c. Il n'est pas moins nécessaire de les arrêter, quand elles attaquent une personne déjà affoiblie, ou les vieillards, chez lesquels le frisson est souvent mortel.

On distingue deux sortes de fébrifuges spécifiques, c'est-à-dire, qui, sans attaquer la cause matérielle de la fièvre, peuvent en arrêter les accès: ce sont les anti-spasmodiques & les fébrifuges proprement dits.

Les anti-spasmodiques arrêtent les accès des fièvres intermittentes, en contredisant le type fébrile qui est toujours nerveux. C'est pourquoi on les donne avant l'accès, qui est le moment où le spasme va se développer. Ils ne conviennent pas quand il y a quelque caractère inflammatoire, ou une acrimonie bilieuse décidée, quand il y a beaucoup de foiblesse & de relâchement, parce qu'ils l'augmenteroient. Il faut, dans ce dernier cas, leur préférer les fébrifuges toniques dont nous allons parler. Lorsqu'ils sont indiqués, on les donne une demie heure ou trois quarts d'heure avant l'accès, & non quand il est une fois commencé, alors ils pourroient être dangereux. Les anti-spasmodiques que l'on emploie le plus communément comme fébrifuges, sont l'alkali volatil, qui agit en portant l'effort fébrile vers la peau, & en amenant la sueur par laquelle la nature paroît tenter le frisson & la chaleur; le safran, la camomille, le camphre, le musc, les gouttes

anodines de Sydenham , la liqueur d'Hoffmann : on donne , par exemple , vingt gouttes de celle-ci ou huit ou douze gouttes d'éther dans un verre d'infusion de petite centaurée ou d'autre boisson convenable. Alors le malade tombe dans une espece de relâchement qui est souvent suivi de sueur , & ni le frisson ni la chaleur n'ont lieu. Quand on a pris l'opium ou ses préparations , on éprouve une espece d'assoupissement & de sommeil agréable : au milieu de cette inertie la fièvre s'oublie , pour ainsi dire , & les accès souvent ne reviennent plus. Les anti-spasmodiques réussissent d'autant mieux , que les accès sont plus forts , & d'autant mieux qu'ils sont plus réguliers ; car quand ils sont vagues , ils réussissent beaucoup moins. Le jour qu'on les administre , le malade doit être à jeûn , prendre , trois ou quatre heures avant de les avaler , un lavement purgatif avec le miel mercurial , &c. , & être très-circonspect sur le manger de toute la journée , ne prendre que de légers bouillons , &c. , & se tenir au lit. On peut ainsi les réitérer trois ou quatre fois les jours où les accès seroient revenus. Quand une fièvre intermittente est absolument irrégulière , le bon moment de donner les anti-spasmodiques , est quand le malade éprouve une espece de gêne , des pandiculations , des envies fréquentes d'uriner , & qu'il rend des urines limpides. J'ai souvent vu dans les fièvres doubles-tierces & doubles-quartes , que l'accès avant lequel on donnoit les anti-spasmodiques , étoit arrêté ainsi que son correspondant , mais que l'autre persisteroit , & les exigeoit également. On emploie rarement les électuaires anti-spasmodiques , comme la thériaque , l'orviétan , le mithridate , &c. , parce que comme ils sont toujours irritans , ils manquent quelquefois leur effet.

§. II.

Les fébrifuges proprement dits , sont ceux qui arrêtent les accès des fièvres intermittentes , quelque

cau-e qu'elles reconnoissent , sans qu'on puisse expliquer la maniere dont ils agissent alors.

1°. Racines fébrifuges.

Gentiane.

La gentiane , *gentiana lutea* , L. , très-connue aux anciens , qui l'employoient beaucoup. C'étoit le fébrifuge le plus accredité avant la connoissance du quinquina , & on le voit même quelquefois réussir dans des cas où celui-ci a manqué son effet. Cette racine n'a point d'odeur , mais elle a un goût très-amer ; elle contient un principe extracto-résineux ; les décoctions aqueuses qu'on en prépare sont plus fortes que les vineuses & les spiritueuses. Cependant c'est la partie résineuse qui est dépositaire de la vertu tonique & stomachique ; l'eau distillée est très-peu odorante. Cette racine est employée comme fébrifuge , tonique , apéritive & anti-septique.

Comme fébrifuge , elle ne convient point dans les fievres intermittentes , quand il y a le plus léger caractere inflammatoire , ou acrimonie bilieuse , ou beaucoup de disposition à la dissolution : elle augmenteroit les accidens dans les deux premiers cas , & ne réussiroit pas quand il y a dissolution putride. Elle ne convient pas non plus dans les fievres tierces du printemps , de l'été & du commencement de l'automne , ni dans celles qui sont quelquefois la suite des fievres bilieuses. En effet , quelquefois les fievres rémittentes se terminent heureusement par des fievres intermittentes : dans ces cas , les fébrifuges seroient nuisibles ; on ne doit employer que les délayans , les acides végétaux , & les légers purgatifs. Elle seroit encore nuisible dans les fievres d'accès qui n'ont lieu que par un type fébrile sans matiere ; mais quand les fievres intermittentes se prolongent jusques dans l'hyver , qu'il y a infiltration séreuse , que les premieres voies & les visceres abdominaux sont engorgés & farcis de matieres

visqueues, glaireuses, que le sujet est d'un tempérament mou, que les premières voies sont languissantes, ce qui arrive souvent à la suite des fièvres quartes, sur-tout lorsque le relâchement est la cause de la fièvre; alors la gentiane est très-utile. On la donne en décoction, à la dose de deux ou trois gros, qu'on fait légèrement bouillir dans une pinte d'eau. Souvent on l'unit avec la patience, l'aunée, ou quelques succhicoracés, quelquefois avec le quinquina. On l'emploie rarement en poudre comme fébrifuge; la dose est de dix grains, un demi-gros, ou un gros dans un excipient approprié. L'extrait se prescrit assez souvent; la dose est d'un demi-gros ou un gros, ou seul, ou pour servir d'excipient à d'autres fébrifuges.

La gentiane est très-utile, comme tonique, dans beaucoup de fièvres intermittentes, dans les foiblesses d'estomac & des premières voies, dans les défauts d'appétit. Elle se donne alors en poudre, à la dose de huit, dix ou douze grains par jour, dans un excipient convenable, ou dans la première cuillerée de soupe. On la donne aussi en extrait, ou on la fait entrer avec l'aloès, &c., dans les élixirs stomachiques, qui sont si usités en Allemagne, en Angleterre, & en Hollande. Cette racine entre, comme amère, dans le sirop anthelminthique, & par son amertume elle est très-propre à tuer & à chasser les vers.

Comme apéritive, elle est employée dans les viscosités des premières voies, dans les engorgemens des viscères abdominaux, souvent cause & plus souvent encore effet des fièvres quartes, dans le cas d'urines glaireuses & plâtreuses, &c. On la donne aussi comme diurétique dans les hydropisies & les infiltrations du tissu cellulaire. Dans ces différens cas, on l'emploie en décoction principalement, parce que c'est le principe extractif qui est apéritif, diurétique & fébrifuge. Très-souvent aussi on la donne dans le vin, dans une pinte duquel on en fait digérer deux ou trois gros, & on prend ce vin à la dose de cinq ou six onces par jour.

On n'emploie point la gentiane, comme anti-septique, à l'intérieur, si ce n'est dans le cas d'une putridité lente; mais on s'en sert en poudre, en décoction aqueuse & vineuse, & en teinture, dans le cas d'ulceres de mauvais caractere, qui sont gangréneux ou qui menacent de le devenir; & qui existent avec apathie & relâchement: on fait aussi avec cette racine des petites boules pour entretenir les cauterés: c'est un moyen très-bon alors, étant légèrement irritant, & s'opposant, comme anti-septique, à la putridité que le pus pourroit contracter par son séjour.

Les autres racines que l'on range ordinairement parmi les fébrifuges, sont celles que nous avons déjà examinées à l'article des apéritifs, &c.; mais elles ne sont fébrifuges que secondairement, au lieu que la gentiane l'est véritablement, puisqu'elle peut arrêter les accès d'une fièvre intermittente, indépendamment de la cause qui l'a produite.

2°. Écorces fébrifuges.

On les distingue en exotiques & en indigènes: les premières sont le quinquina & la cascarille; les indigènes sont celles du hêtre, du cerisier, & sur-tout du marronnier d'Inde.

Quinquina.

Le quinquina est une écorce d'un gris brun à l'extérieur, souvent couverte çà & là d'une espèce de lichen, intérieurement rougeâtre, souvent d'un rouge jaune, & quelquefois blanche. L'arbre qui la fournit s'appelle *cinchona officinalis*, du nom de Madame Cinchon, femme du vice-roi des Espagnols pour le Mexique & le Pérou. Les naturels du pays connoissoient depuis long-temps la vertu fébrifuge du quinquina, mais, par la haine qu'ils portoient aux Espagnols, ils en faisoient un secret entr'eux; & ne pouvant vaincre leurs tyrans par les armes, ils les laissoient périr dans
les

les fièvres d'accès, qui sont dans ce pays de très-mauvais caractere. Ce secret juré entr'eux fut enfin révélé, comme beaucoup d'autres, par une femme. Ce fut la maîtresse d'un espagnol qui le découvrit à son amant, attaqué d'une fièvre intermittente, dont il guérit par ce moyen. Il se divulgua ensuite de plus en plus, & Madame Cinchon s'étant trouvée grièvement attequée de la même maladie, on lui fit prendre le quinquina, qui lui rendit en peu de temps la santé. Cette écorce fut peu après transportée par les Jésuites en Europe, d'où elle fut appellée, pendant un certain temps, poudre des Jésuites : elle porta aussi le nom du cardinal de Lugo, parce que ce prélat, qui en avoit fait une grande provision, en distribuoit gratuitement aux pauvres & aux maisons religieuses.

Le quinquina rouge est le meilleur, comme on le sait très-bien au Pérou & en Espagne; mais il commence à devenir rare ici. Il paroît que les Espagnols ne cultivent pas cette plante avec assez de soin; car, suivant le rapport de M. Joseph de Jussieu, qui avoit vécu au Pérou, on ne la rencontre que rarement, & éparse de côté & d'autre. Le quinquina jaune est aujourd'hui le plus commun, mais il est moins bon que le rouge: enfin, le quinquina blanc est tout-à-fait mauvais, & le gouvernement en a défendu le commerce. Le quinquina est très-amer au goût, & plus il a d'amertume, meilleur il est; aussi le quinquina rouge est-il très-amer. Il a outre cela un principe légèrement aromatique qu'il perd par l'ancienneté; mais ce n'est pas dans lui que réside la propriété fébrifuge: l'eau distillée n'offre rien de particulier. Cette écorce contient un principe extractif & un principe résineux; celui-ci est le dépositaire de la vertu tonique, & le principe gommeux l'est de la vertu fébrifuge.

Le quinquina est un moyen sans lequel l'art auroit beaucoup de peine à remplir différentes indications. Il a joui au commencement d'une très-grande réputation, parce qu'on n'employoit que le bon : aujourd'hui

d'hui il en a moins, parce que le bon commence à manquer. M. Joseph de Jussieu, qui a exercé pendant très-long-temps la médecine au Pérou, rapporte qu'il arrivoit très-rarement qu'une fièvre intermittente ne cédât pas à ce moyen. M. Bernard de Jussieu, son frere, à qui il en faisoit passer, dit qu'il n'a jamais manqué de produire l'effet qu'il en attendoit; & M. Antoine Laurent de Jussieu, aujourd'hui vivant, a guéri en très-peu de temps une dame attaquée d'une fièvre intermittente de mauvais caractere, rebelle à tous les moyens & au quinquina du commerce, avec du quinquina apporté du Pérou depuis quarante ans: ce qui prouve que cette écorce ne perd guere de sa vertu par l'ancienneté, & combien on étoit peu fondé à croire qu'elle s'altéroit par le transport, & quand on la gardoit long-temps. On avoit en conséquence conseillé d'en faire l'extrait dans le pays; mais il faudroit que le gouvernement y veillât de près, sans quoi nous serions encore plus trompés. Il y a en Espagne du quinquina réservé pour le roi & les grands, & il en fait quelquefois des présens aux têtes couronnées; & l'ambassadeur d'Espagne ici en fait aussi des présens à différentes personnes. Une autre cause qui a beaucoup diminué la réputation du quinquina, c'est qu'étant tombé, comme tous les grands remedes, entre les mains des charlatans & des ignorans, on en a fait un usage bannal & inconsidéré.

Le quinquina est employé en médecine comme fébrifuge, tonique & astringent, anti-septique & anti-spasmodique.

1°. Le quinquina est fébrifuge, mais il ne convient pas toujours dans les fièvres intermittentes. On ne doit point le mettre en usage quand elles sont entretenues par une humeur bilieuse, quand il y a saburre marquée, ce qu'on reconnoît par la langue chargée, un dégoût continuel, un dévoiement putride, séreux, bilieux, des envies de vomir; quand il y a engorgement, ou menace d'engorgement, parce qu'il l'augmenteroit, & que beaucoup d'empâtemens, d'engor-

gemens & de skirres sont dus à la mauvaise administration de ce remede. Cependant cette regle générale, prescrite par les auteurs, reconnoît des exceptions : prenons pour exemple les fievres quartes qui ont duré un certain temps, & qui ont produit des engorgemens si on n'arrête pas la fievre, sa continuité ne fera qu'augmenter les engorgemens, & ceux-ci peuvent avoir des suites très-funestes : il ne faut donc pas balancer dans ce cas à donner le quinquina. Il ne convient pas quand la poitrine s'engorge, quand il y a menace d'infiltration, qu'il augmenteroit : il échoue quand les fievres intermittentes dépendent d'un vice particulier, comme du scorbut, de la gale, de la vérole; si dans ces cas on le donne, même à haute dose, la nature semble s'en irriter, & les accidens deviennent plus forts. Il ne convient jamais au commencement des fievres intermittentes, il les arrêteroît trop-tôt; & on a souvent vu cette pratique suivie d'engorgemens, de convulsions, d'asthme, d'épilepsie, &c. Cependant, quand les abcès commencent par l'apoplexie, la phrénésie, la péripneumonie, &c., il faut les arrêter le plutôt possible. Lorsque ces fievres ont duré un certain temps, comme treize, quatorze & quinze abcès, qu'on a combattu la cause particuliere par les émétiques, les purgatifs & autres moyens appropriés, de sorte qu'il ne reste plus qu'un type fébrile spasmodique, une ataxie nerveuse sans cause matérielle, le quinquina est très-utile. On l'emploie encore quand la fievre attaque un sujet d'un âge avancé chez lequel on redoute le frisson; & de même dans un âge moins avancé, quand le frisson est si fort, qu'il menace la vie du malade; quand la fievre attaque fortement une femme enceinte, ou une personne affoiblie par quelque maladie précédente, un mauvais régime, de grandes évacuations; enfin quand, régnant épidémiquement, elle a lieu avec des symptômes de malignité, comme prostration de forces considérable, dissolution des humeurs, &c., sans

quoi elle deviendroit continue , putride au dernier degré , & souvent mortelle.

Quand le quinquina est bien indiqué , on le donne en général seul ; cependant lorsqu'on le juge admissible dans les fièvres bilieuses , putrides , pour empêcher que la putridité n'augmente , il faut l'unir avec les purgatifs anti-putrides , comme les tamarins , la casse , la manne , &c. De même lorsqu'on le donne malgré les engorgemens , on le combine avec les apéritifs , les incisifs & les atténuans ; on le donne avec les antiscorbutiques , quand il y a quelque apparence de scorbut ; quelquefois avec les acides minéraux , quand il y a putridité considérable , & dans beaucoup de circonstances avec les sudorifiques , &c. Lorsqu'il convient , il ne faut pas s'amuser avec de petites doses , parce qu'il reste sans effet. C'est trop peu que d'en donner un ou deux gros , comme on fait ordinairement , il faut pousser la dose jusqu'à une demie once , ou une once , & même deux onces. Beaucoup de médecins français seroient effrayés de cette dose , mais elle n'étonne point les médecins anglois , hollandois , & sur-tout les médecins allemands. Il n'est pas indifférent de donner le quinquina comme fébrifuge de telle ou telle manière. Souvent c'est en décoction à la dose d'une demie once , une once ou une once & demie , dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une , ou à trois demi-setiers à prendre dans l'intervalle des accès. Ces décoctions réussissent en général très-bien. Quelques-uns font usage de l'extrait sec improprement appelé sel essentiel de quinquina. L'opération par laquelle on l'obtient , ainsi que les autres sels essentiels de M. de la Garaye , consiste dans une assez longue digestion , & une agitation réitérée du quinquina dans l'eau , qu'on fait ensuite évaporer jusqu'à siccité. Dans cet état le quinquina est à la vérité plus pur ; mais comme il est aussi moins amer & moins astringent , il est en même temps moins fébrifuge. Le vin de quinquina ne réussit pas davantage , & encore moins son sirop ; mais c'est en poudre qu'il

jouit le plus complètement de toute sa vertu : il agit alors fortement sur les premières voies, l'estomac, & la région épigastrique, où paroît être le principal atelier des fièvres intermittentes : la dose est d'une once, que l'on partage en huit prises d'un gros chacune, & on prend le tout entre deux accès. Cette poudre ne se donne point délayée, parce qu'elle s'attacheroit au gosier, & seroit très-désagréable à prendre ; mais on l'incorpore dans quelque électuaire ou bol convenable.

Comme les fièvres intermittentes sont aussi incommodes que communes, on a imaginé différentes formules pour les combattre. En voici une bonne contre la fièvre quarte.

Prenez *Quinina en poudre*, une once.
Tartre stibié, seize grains.
Sel d'absinthe ou aigre Alkali fixe, un gros.
Sirop d'absinthe, quantité suffisante.

On fait de ce mélange soixante bols, que l'on prend dans l'intervalle de deux accès, vingt par jour, cinq à-la-fois de trois heures en trois heures. Il est rare que la fièvre quarte élude ce moyen. Quant à la dose du tartre stibié, les particuliers s'en effraient toujours, & les apothicaires ne manquent jamais de renvoyer l'ordonnance au médecin, pour lui demander s'il ne s'est pas trompé. Mais elle n'est point trop forte, parce que l'alkali fixe décompose en partie l'émétique, & que le quinquina opere le même effet, comme amer & astringent. J'ai très-souvent employé cette préparation, & je n'ai jamais vu qu'elle ait excité le moindre soulèvement de cœur. Souvent il suffit de la prendre une fois ; mais quand la fièvre revient, on la réitere deux ou trois fois : on insiste ensuite sur les amers, sur-tout fébrifuges, comme la gentiane, la camomille, la petite centaurée. Il y a aussi une formule pour la fièvre tierce :

Prenez *Quinquina en poudre* , une once.
Hiera picra , deux ou trois gros.

On y ajoute quelques substances aromatiques , comme le gingembre , le macis , la cannelle , la germandrée , ou un peu d'aloès , & on prend le tout dans l'intervalle de deux accès. Cette préparation est très-utile quand il y a foiblesse & relâchement.

Le quinquina ne réussit pas également comme fébrifuge dans tous les pays , dans tous les âges , & chez tous les tempéramens. Il ne réussit pas aussi bien dans la vieillesse & dans l'enfance , & chez les tempéramens inactifs & mous , que chez les jeunes gens robustes ; & il en faut une très-grande dose dans les pays froids & humides. Dans les pays chauds , comme au Pérou , en Espagne , il agit plus promptement & plus sûrement ; & Baglivi dit qu'il manque rarement son effet en Italie. En France , & sur-tout à Paris , il le manque assez souvent , à cause de la constitution viciée , ou au moins foible des fébricitans.

Ce n'est pas seulement contre les fièvres intermittentes que le quinquina est employé ; on le met encore en usage dans les fièvres rémittentes , les fièvres putrides , & certaines fièvres malignes.

Dans les fièvres continues qui sont soumises à des rémissions bien décidées , quelquefois le frisson qui commence chaque redoublement est d'une violence qui fait craindre pour la vie du malade. Alors , quand les paroxysmes sont bien marqués , & que le traitement préliminaire a eu lieu , le quinquina est très-utile : si on ne le donne pas , ces fièvres deviennent malignes-putrides & souvent mortelles. On l'emploie dans ce cas en décoction aqueuse , sur-tout avec quelque purgatif doux , comme la manne , la casse , les tamarins : par exemple , on fait bouillir une demi-once de quinquina dans deux pintes d'eau jusqu'à réduction de la moitié ; on ajoute une once & demie ou deux onces de tamarins , & un peu de crème de

tartre, ce qui réussit bien en général. Lorsque la fièvre est très-considérable, & qu'on craint d'irriter, on coupe cette décoction avec parties égales d'émulsion. Mais cette pratique demande beaucoup de circonspection : il faut, pour recourir au quinquina dans ces fièvres, qu'elles menacent de devenir bientôt malignes, que les paroxysmes soient très-violens, & reviennent à la même heure.

Dans les fièvres putrides, le quinquina est un grand remède. Nous l'employons ici dans ces maladies plus souvent encore que dans les fièvres d'accès, pour lesquelles nous préférons un traitement méthodique, plus long, à la vérité, mais plus sûr. Mais dans les fièvres putrides, il est très-propre à suspendre la violence des symptômes, & à faciliter la crise. M. de Haen conseille de l'employer alors de bonne heure : cela peut-être bon dans son pays, où les tempéramens lâches & mous, sont susceptibles d'une putridité plus prompte & moins inflammatoire ; mais dans le nôtre, où l'on est plus susceptible d'irritation, & où il y a très-souvent complication bilieuse au commencement, ce moyen ne convient pas si-tôt. Il faut commencer par une, deux, quelquefois trois saignées, les délayans, & les boissons acidulées. Si par la continuité de la maladie, il survient dissolution d'humeurs, foiblesse, abattement général, quelques hémorrhagies, des taches pétéchiiales, on recourt promptement au quinquina, qui est alors très-précieux. Il n'est pas rare que les fièvres intermittentes bilieuses du printemps & de l'été deviennent putrides : les malades tombent dans un grand affaissement, & sont couchés comme des automates, le pouls est à peine sensible, le sang tombe en dissolution : sans le quinquina, dans ces circonstances, la plupart mourroient. On le donne alors en décoction, plutôt qu'en poudre, uni avec les purgatifs, & encore mieux avec l'acide vitriolique. Il y a des fièvres bilieuses épidémiques qui deviennent très-promptement putrides, avec hémorrhagies, taches pétéchiiales, prostration de forces ;

alors il faut le quinquina dès le commencement , & à la plus haute dose , jusqu'à trois onces par jour. Il est encore très-utile donné à haute dose dans la fièvre catarrhale de mauvais caractère, fort rare ici , & heureusement , car de dix malades il en meurt huit. C'est une espèce de fièvre putride , dans laquelle il y a une foiblesse musculaire très-considérable ; la tête est assez saine & sans délire ; le pouls est très-foible & fréquent ; il y a oppression par la foiblesse des puissances musculaires : dès le troisième ou quatrième jour il y a colliquation , taches pétéchiâles , hémorrhagies : alors il faut le camphre , le quinquina & le vin à haute dose.

Le quinquina est aussi employé dans les fièvres malignes , non pas dans celles qui dépendent de l'inflammation du cerveau , mais dans les fièvres lentes nerveuses d'Huxham. Cette maladie , encore rare ici , a une invasion très-lente ; il y a pâleur & langueur générale ; le pouls est à-peu-près dans l'état naturel ; il y a soubresauts des tendons , convulsions & délire sourd : le quinquina est très-bon dans cette circonstance. On pourroit aussi en faire usage dans les fièvres pestilentiâles , qui sont des fièvres putrides portées promptement à un très-haut degré , dans lesquelles il y a délire , soubresauts des tendons , convulsions , abattement général , hémorrhagies , taches pétéchiâles , pouls foible & fréquent ; & il seroit sans doute très-utile , donné de bonne heure & à haute dose , dans la peste elle-même , qui est une fièvre putride , produite par un miasme particulier répandu dans l'atmosphère.

Le quinquina peut aussi être utile dans plusieurs cas de fièvres éruptives. Il y a des petites véroles dont l'éruption est lente par atonie générale , quelquefois à cause d'un sang mal constitué ; alors il est très-propre à y remédier. Il convient aussi quand il y a complication avec fièvre putride de mauvais caractère ; quand la suppuration est lente , que les vésicules s'élèvent peu & sont remplies d'un pus qui n'est point blanc , mais
comme

comme dissous ou sanguinolent, que le bord des pustules, au lieu d'être rouge, devient noir, gangréneux, que la suppuration est séreuse, ténue, & porte un caractère très-putride. Quelquefois la suppuration ayant eu lieu au période accoutumé, rentre, & amène une fièvre putride avec foiblesse, diarrhée considérable & putride : c'est ce que l'on nomme fièvre secondaire de la petite vérole ; cette circonstance exige encore le quinquina dès le commencement & à haute dose. Il n'est pas moins avantageux dans les fièvres érysipélateuses, quand elles ont lieu avec dissolution humorale ou gangrene, ainsi que dans les gangrenes du poulmon, ou péripneumonies gangréneuses. Mais il faut, pour administrer ce remède dans les fièvres éruptives, une main sage & prudente.

2°. Le quinquina est tonique & astringent, & il est peu de moyens qui vivifient le genre nerveux aussi bien sans l'irriter. On l'emploie souvent dans les foiblesse & langueurs d'estomac, à la dose de quatre, cinq ou six grains en poudre, avec un peu de rhubarbe, dans la première cuillerée de soupe. On le donne aussi avec la rhubarbe & les autres astringens toniques dans les diarrhées un peu opiniâtres, à la fin des dysenteries, & en boisson dans les dysenteries putrides qui marchent promptement à gangrene. Il est très-utile dans la débilité nerveuse qui est la suite de la masturbation & des plaisirs vénériens, & il est même comme spécifique alors : on le donne en poudre avec un peu de rhubarbe, d'éthiops martial, quelque anti-spasmodique chaud, & on prescrit en même temps les bains froids.

3°. Le quinquina est d'un grand usage comme anti-septique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. De grands praticiens l'ont conseillé comme tel dans la phthisie pulmonaire, dans laquelle d'autres le regardent comme dangereux. Il ne convient point dans cette maladie, quand la suppuration n'est pas encore formée, qu'il y a toux sèche, pouls fréquent & roide, irritation, sécheresse & chaleur de poitrine.

Mais il est très-utile quand la suppuration est bien décidée, que les crachats purulens sont en même temps cénéux & fétides, d'un gris noirâtre; de même à la fin de cette maladie, quand il y a colliquation manifestée par les sueurs & la diarrhée, qu'il faut soutenir les forces, & s'opposer à la putridité. On l'emploie aussi dans les phthisies écrouelleuses, si bien décrites par Morton, & dans les suppurations des glandes produites par une cause écrouelleuse: on l'unit alors avec l'extrait de ciguë. Dans ces différens cas, on ne le donne point en poudre, ni en décoction, ni dans le vin, mais quelquefois en sirop, & encore mieux on donne son extrait ou sel essentiel à la dose de douze ou dix-huit grains, un demi-gros ou un gros par jour en plusieurs prises. C'est ainsi qu'on l'emploie dans les colliquations humorales, & la plupart des suppurations internes.

A l'extérieur, le quinquina est le meilleur antiseptique dans le cas de plaies qui deviennent ulcérées, & laissent échapper un pus sanieux, putride & fétide. On le donne alors en forte décoction, & en extrait à haute dose à l'intérieur, & extérieurement on l'applique en poudre, ou on fait des lotions avec cette même décoction. C'est aussi le meilleur anti-gangréneux que la médecine connoisse, soit pour la gangrene externe, soit pour la gangrene interne, comme celle de la vessie, qui est quelquefois curable; celle de quelque partie d'intestins, comme du rectum, à la suite des fistules de mauvais caractere; celle de la matrice, &c. Dans ces cas, les fortes décoctions de quinquina sont fort utiles. Dans les gangrenes extérieures, il faut qu'il soit donné à haute dose; car il y en a qui ont une marche bien rapide, sur-tout dans les maladies érysipélateuses & pestilentielles. Il ne faut pas alors perdre le temps avec deux gros ou une demie-once, mais pousser la dose à deux, trois, quatre, cinq ou six onces par jour. C'est un remède cher; mais les cas pressans exigent qu'on fasse des sacrifices. M. de Haen dit en avoir employé plus de

quarante livres pour un de ses malades, pendant l'espace de sept mois & demi que dura la maladie. On donne ce remede dans ces cas, à l'intérieur, en décoction aqueuse, ou seul, ou uni avec le scordium, ou dans le vin, pour remédier à la foiblesse qui a souvent lieu alors. Quand, dans les fievres continues, on emploie le quinquina comme anti-putride, & qu'on craint qu'il n'excite trop de chaleur & d'irritation, on le donne en lavement; on le donne de même dans les angines gangréneuses, quand le malade ne peut pas avaler, & dans ce dernier cas, on en fait aussi des gargarismes.

4°. Le quinquina est un bon anti-spasmodique pour arrêter les affections hystériques & hypochondriaques, les spasmes de l'estomac, les convulsions, &c., sur-tout quand ces maladies nerveuses dépendent de foiblesse: on l'unit alors avec la valériane, &c. On l'emploie aussi dans l'épilepsie & la manie; cependant il y a dans ces circonstances des moyens qui valent mieux, comme le camphre, l'ambre, le succin, l'assa-fœtida, la gomme ammoniacque, & sur-tout la valériane. Mais dans les fievres continues, quand il y a spasmes, convulsions, soubresauts des tendons, un peu de délire, le quinquina est un très-bon anti-spasmodique, & meilleur que les autres, dont aussi il augmente l'énergie, quand ils sont indiqués.

Quelques-uns regardent le quinquina comme apéritif; mais il ne l'est que secondairement, comme tonique & anti-spasmodique. On le dit aussi anthelminthique, mais il ne possède que foiblement cette vertu, qui dépend de son amertume. Enfin, il passe encore pour anti-écrouelleux, mais il ne l'est que comme tonique & anti-putride.

Pourquoi le quinquina guérit-il les fievres intermittentes? On pourroit appliquer justement ici la réponse de Moliere. Voici cependant ce qu'on pourroit dire à ce sujet: la plupart des astringens s'emploient avec assez de succès contre les fievres intermittentes, & il y a des observations de ces fievres

guéries par la tormentille , la bistorte , le suc de plantain , d'ortie , &c. : on a quelquefois même réussi avec l'alun , mais c'est un mauvais fébrifuge. Les astringens paroissent agir alors en fixant le genre nerveux , ou au moins en suspendant sa sensibilité , & en s'opposant au type nerveux qui produit & entretient les accès ; or , le quinquina est astringent : il peut donc , comme tel , guérir les fievres intermittentes. Mais il les guérit mieux que les autres astringens , parce qu'il est en même temps anti-spasmodique , & que les anti-spasmodiques sont vraiment fébrifuges. De plus , le quinquina est amer , & la plupart des amers , comme la patience , la gentiane , qui , comme fébrifuge , agit en partie par son amertume , l'absinthe , le colombo , &c. , s'emploient quelquefois avec succès contre les fievres intermittentes. On pourroit donc croire que le quinquina guérit ces fievres , comme amer , astringent & anti-spasmodique. C'est probablement aussi comme tel qu'il guérit les maladies intermittentes non fébriles , comme certains maux de tête , d'yeux , &c. , qui reviennent périodiquement ; il faut le donner à haute dose dans ces accès douloureux , dont toutes les différentes parties du corps sont susceptibles.

Quant au principe fébrifuge du quinquina , ce n'est point un principe volatil , puisque , gardé long-temps , il est encore fébrifuge , & que l'extrait sec & les fortes décoctions le sont aussi. Le principe résineux est plus tonique , mais moins fébrifuge que l'extrait , les fortes décoctions & la poudre de cette écorce ; ainsi il paroît que cette propriété est due au principe gommeux uni au principe résineux : voilà pourquoi la meilleure maniere d'employer le quinquina contre les fievres intermittentes , c'est en poudre.

Cascarille.

La cascarille appartient au *croton cascarilla* , L. , qui croît principalement à Elentheria , une des îles

Bahama. Cette écorce fournit une assez grande quantité d'huile essentielle verte, pesante comme les huiles essentielles des plantes exotiques; elle contient, de plus, un principe gomme-résineux. La cascarille étoit employée comme fébrifuge avant qu'on connût le quinquina; beaucoup l'ont confondue avec lui, & quelques-uns la lui préfèrent, mais à tort; car elle est peu fébrifuge, moins que la gentiane. Cependant elle est utile quand il faut arrêter une fièvre intermittente, produite ou entretenue par le défaut de ton, & un relâchement considérable des premières voies; ce qui arrive souvent dans les suites des fièvres quartes d'autonne: on l'unit alors au quinquina, de même que dans les fièvres intermittentes pernicieuses. Comme tonique, on l'emploie à la fin des fièvres putrides, quand les malades sont tombés dans une grande foiblesse: on l'unit encore alors au quinquina. Mais aujourd'hui la cascarille est rarement employée, parce qu'il y a d'autres moyens qui lui sont préférables. On la donne en infusion aqueuse ou vineuse, à la dose de deux ou trois gros sur une pinte de véhicule, à vaisseau fermé. On en fait aussi une teinture, avec cette même quantité digérée dans un demi-setier d'esprit de vin. Quand on l'unit au quinquina, c'est dans la proportion d'un gros ou un gros & demi, sur une demie-once de quinquina.

Le tamarisc, dont nous avons déjà parlé, a été regardé pendant long-temps comme un bon fébrifuge. Son écorce est légèrement aromatique, très-astringente, styptique & amère. Elle se donne en poudre ou en décoction, à la dose d'une once ou une once & demie dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une. On retire, par l'incinération de cette écorce, un sel essentiel de tamarisc, mais qui n'est qu'un alkali végétal ordinaire, semblable à celui que fournissent les autres plantes soumises à la même opération.

L'écorce de cerisier, *prunus cerasus*, L., est amère & astringente. Quelques-uns la comparent, & même la préfèrent au quinquina, mais à tort; car donnée,

même à très-haute dose , elle n'a presque point eu de succès. Elle est d'un grand usage dans le commerce pour falsifier le quinquina , sur-tout celui qu'on vend en poudre.

L'écorce du hêtre , *fagus sylvatica* , L. , a été employée aussi comme fébrifuge : elle est apéritive , purgative , & même à certaine dose , elle excite le vomissement ; mais nous avons beaucoup d'autres moyens que nous devons lui préférer , sur-tout comme fébrifuges ; elle a cependant eu quelques succès. On la donne de la même manière & à la même dose que le tamarisc.

L'écorce de chêne a aussi quelquefois réussi contre les fièvres intermittentes , & sur-tout la noix de galle , qui est un bon astringent & amer , dont nous avons parlé ailleurs. Mais de toutes les écorces indigènes , la plus vantée contre les fièvres d'accès , est celle du marronnier d'Inde , *ascalus hippo-castanum* , L. ; elle est très-astringente & très-amère , deux grandes propriétés pour guérir ces fièvres ; & ses succès sont en effet constatés par beaucoup d'observations. Cependant il s'en faut de beaucoup qu'on doive la comparer & la préférer au quinquina. On ne l'emploie guère que dans les campagnes , & c'est de la même manière & à la même dose que les autres écorces ci-dessus , c'est-à-dire , d'un gros ou un gros & demi par jour en poudre , & d'une once en décoction dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une.

3°. Feuilles fébrifuges.

Les feuilles fébrifuges sont celles de plantain , d'ortie & autres astringens ; celles des plantes labiées ; les feuilles amères , toniques & aromatiques , comme celles d'ivette , de germandrée , d'absinthe , d'aurone , de santoline , de sabine , de rhue , &c. Elles sont très-utiles quand les fièvres intermittentes sont entretenues par relâchement & foiblesse , quand il faut augmenter le ton de l'estomac & des intestins. On en fait une infusion assez forte ou une légère décoction , à la

dose d'une poignée dans l'eau bouillante à vaisseau fermé : rarement elles se donnent en poudre ; la dose est d'un demi-gros ou un gros. L'extrait se donne rarement seul, mais comme excipient d'autres moyens appropriés, à celle d'un scrupule, un demi-gros ou un gros. On emploie aussi les feuilles qui contiennent un suc apéritif, comme les chicoracées, qui sont sur-tout utiles dans les fièvres d'accès bilieuses, comme sont celles du printemps & de l'été. Elles sont encore mises en usage quand une fièvre d'accès, imprudemment arrêtée, produit la foiblesse, la paralysie ou des douleurs de membres ; de même quand ces fièvres s'arrêtent, & laissent quelque engorgement particulier : on unit alors les sucS chicoracés aux sucS anti-scorbutiques. Mais parmi ces feuilles, les plus employées sont celles de laitue vireuse, dont nous avons fait mention ailleurs. Cette plante est amère, & , comme telle, apéritive ; elle est de plus tonique & narcotique, & beaucoup de praticiens l'emploient aujourd'hui, d'après le conseil de M. Durande, médecin de Dijon, qui en a réveillé l'usage. C'est sur-tout l'extrait qu'on emploie à la dose de huit, douze, quinze ou vingt grains, ou un scrupule au plus par jour, en trois ou quatre prises. On a vu des fièvres d'accès, rebelles à d'autres moyens, céder à celui-ci.

Petite Centaurée.

La petite centaurée, *gentiana centaurium*, L., est une plante commune dans ce pays-ci ; cependant celle qu'on préfère vient du Dauphiné, des Pyrénées, des Alpes, &c. Ses sommités sont très-amères & un peu aromatiques ; elles donnent un peu d'odeur à l'eau distillée, & contiennent un principe gommo-résineux. La petite centaurée est d'un usage très-ancien en médecine, comme fébrifuge, tonique, vermifuge, anti-arthritique, & elle jouit en effet de ces propriétés. Je l'ai souvent employée comme fébrifuge, & souvent avec succès. On la met en usage quand le

traitement préliminaire ayant eu lieu, on craint de donner le quinquina, comme à la fin des fièvres intermittentes du printemps : elle a même réussi dans des cas où le quinquina avoit échoué, peut-être parce qu'il étoit mauvais. Comme anti-arthritique, elle partage cette propriété avec la plupart des amers, comme la patience, la gentiane, les feves de Saint-Ignace, &c.

Il est certain qu'une infusion de petite centaurée, prise de temps en temps, est dans le cas de prévenir & d'empêcher les accès de goutte. Comme tonique, elle est très-utile dans les langueurs d'estomac, & est, dans ce cas, bien préférable au thé. Elle est aussi carminative, & anthelmintique par son amertume; & elle est souvent employée comme anti-septique à l'intérieur & à l'extérieur, dans les ulcères anciens & de mauvais caractère. Enfin, elle a les mêmes propriétés que la gentiane; cependant, quand on n'a aucun inconvénient à craindre de celle-ci, on doit la lui préférer.

Les sommités de petite centaurée se donnent en infusion, à la dose d'une ou deux pincées, qu'on fait légèrement bouillir à vaisseau fermé dans une pinte d'eau ou de vin. Cette boisson a souvent suffi pour chasser les fièvres d'accès. On peut aussi la faire infuser à froid, & le vin qu'on en prépare peut se prendre à la dose de six, huit ou dix onces par jour. Elles se donnent en poudre, quand on en veut un effet tonique & stomachique, à la dose de six ou huit grains, un demi-gros ou un gros par jour : l'extrait se donne à celle de douze grains, un scrupule, un ou deux gros. Le sel de cette plante ne diffère pas de l'alkali végétal ordinaire.

4°. Fleurs fébrifuges.

Les fleurs fébrifuges sont sur-tout celles de camomille romaine, dont nous avons parlé à l'article des emménagogues. Elles ont guéri beaucoup de fièvres intermittentes,

intermittentes, comme toniques, légèrement ameres, & sur-tout comme anti-spasmodiques. Nous avons dit comment on devoit s'en servir dans cette circonstance.

5°. Fruits fébrifuges.

Il n'y a point de fruits spécifiquement fébrifuges; mais on recommande beaucoup ceux qui sont acides, & les fruits pulpeux mûrs. J'ai vu des fievres intermittentes du printemps, qui se prolongeoient dans l'été avec jaunisse & engorgement des visceres du bas-ventre, être guéries par le raisin pris en grande quantité; mais ce fruit n'agit alors que comme savonneux, apéritif & fondant, & non comme fébrifuge.

6°. Semences fébrifuges.

Panais.

Les semences de panais, *pastinaca sativa*, L., sont assez fortement aromatiques & ameres. M. Garnier, médecin de Lyon, qui tenoit ce remede de son pere, est le premier qui les ait recommandées contre les fievres intermittentes. On en fait bouillir ou fortement digérer à vaisseau fermé, un gros ou un gros & demi dans un demi-setier de vin rouge, & encore mieux de vin blanc: on passe, & l'on prend cette dose une demie-heure ou un quart d'heure avant l'accès. Je les ai employées quelquefois avec succès, & les ai vu aussi quelquefois réussir entre les mains de M. Maloet, alors médecin de la Charité. On les emploie dans les fievres tierces, & sur-tout dans les fievres quartes. Je ne dissimulerai cependant pas que la vertu fébrifuge de ces semences me paroît très-équivoque. Souvent elles ne réussissent pas, & quand elles réussissent, c'est peut-être à raison du véhicule. On sait que l'ivresse a quelquefois guéri des fievres intermittentes, & il est d'usage parmi le peuple de boire avant l'accès un verre d'eau-de-vie forte.

ment chargée de poivre, ce qui empêche en effet quelquefois l'accès d'avoir lieu.

Fèves de Saint-Ignace.

Ce sont des semences exotiques, qui appartiennent à une plante cucurbitacée de l'Amérique. Elles sont d'une amertume excessive, & c'est pour cela qu'on les emploie beaucoup comme fébrifuges dans le pays d'où on les apporte: elles y réussissent assez. Ces semences sont encore purgatives & assez narcotiques. J'ai vu des médecins de Paris les employer avec succès dans les fièvres quartes rebelles; mais elles ont l'inconvénient d'attaquer les nerfs, même des gens robustes, d'exciter du délire, de causer la folie, & une folie opiniâtre. Elles se donnent en poudre depuis quatre grains jusqu'à vingt, & cette dose est très-forte: rarement on les emploie en décoction; la dose est d'un demi-gros ou un gros.

Ces semences font la base de l'eau de Polissart très-accréditée contre la goutte. Cette eau a été, en effet, quelquefois utile dans cette maladie, & j'en ai vu des exemples. Elle est propre à diviser l'humeur morbifique, à l'évacuer, & à calmer l'orage qui s'élève lors du développement de la goutte. De cette manière, elle diminue les douleurs, & abrége beaucoup le paroxysme; mais ce n'est point un bien, car la répétition devient plus fréquente. D'ailleurs, elle a souvent excité des superpurgations, du délire, même phrénétique, un assoupissement léthargique, &c.; & j'ai connu des malades qui sont morts pendant son opération. Voici la manière de faire cette eau: on prend des fèves de Saint-Ignace réduites en poudre, & on les fait digérer long-temps dans l'eau-de-vie que l'on colore ensuite pour la déguiser. On prend une cuillerée à café de cette teinture, & on l'étend dans un verre d'infusion amère, comme de petite centaurée, &c. Cette dose, que l'on réitère deux ou plusieurs fois par jour, suffit, & même chez beaucoup

de sujets elle a excité des convulsions, du délire, des superpurgations. J'ai vu, je le répète, des accès de goutte arrêtés par ce moyen; mais ils n'étoient que suspendus, & revenoient ensuite avec une nouvelle intensité: jamais je n'en ai vu de cure radicale. La principale propriété de cette eau paroît consister dans un effet purgatif. En effet, les purgatifs forts arrêtent la goutte dans son développement; mais comme l'a remarqué Sydenham, c'est un remède du moment, & qui ne fait que rendre les accès suivans plus forts. Il faut donc une grande prudence pour l'administration des purgatifs, & des amers dans la goutte, même à son commencement. Cependant quand les gouteux sont d'une chair très-molle & très-grasse, qu'ils sont empâtés d'humeur glaireuse & pituiteuse, que la goutte n'est point très-douloureuse, qu'elle est vague, & se porte tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans se fixer ni aux pieds, ni aux mains, les amers & les purgatifs drastiques sont très-utiles en dissipant le foyer, éloignant les accès, & fixant davantage la goutte qui, sans cela, deviendrait tophacée.

 ANTHELMINTHIQUES.

§. I.

ON donne ce nom aux médicamens qui ont la propriété de tuer ou d'expulser les vers contenus dans le canal intestinal. On compte beaucoup de ces médicamens, mais il y en a peu qui méritent constamment leur réputation; & l'observation a fait voir qu'il n'y en a point qui n'ait quelquefois manqué son effet. Ces remèdes sont principalement employés dans l'enfance, parce que c'est à cet âge que le tania, les lombrics & les ascarides sont sur-tout fréquens.

Il y a beaucoup de vermifuges qui agissent par une

propriété générale : tels sont les purgatifs & les amers. Tous les purgatifs forts sont en effet d'excellens vermifuges, à cause de la contraction vive des intestins qu'ils occasionnent. Les plus employés comme tels, sont la racine, & sur-tout la résine de jalap, la gomme gutte, la coloquinte, la bryone, &c. Mais ceux qui réussissent le plus constamment, sont ceux qui sont composés avec le mercure : tel est l'*aquilla alba*, ou mercure doux, qui agit alors comme purgatif & comme mercure, c'est-à-dire, comme ayant en lui-même la propriété de tuer la plupart des insectes, soit de l'intérieur, soit de l'extérieur du corps. La plupart des amers sont aussi d'excellens anthelmintiques, comme la gentiane, le colombo, l'absinthe, l'aurone & les autres *corymbifères*, parce que l'amertume est un poison pour les vers. Les huileux sont aussi regardés comme de bons vermifuges, sur-tout l'huile de noix; mais il n'y en a point qui soit aussi efficace que l'huile de ricin ou *palma christi*, dont nous avons parlé ailleurs. Enfin, presque tous les acides végétaux, & même minéraux sont de très bons vermifuges, comme le suc de citron, de limon, le vinaigre, &c.; & une potion faite avec trois onces d'une huile, sur-tout celle de *palma christi*, & une demie once de jus de citron, a souvent réussi dans des cas où les forts purgatifs & le remède de Nouffer avoient échoué. Ces sucS acides se donnent comme vermifuges, principalement dans l'été, & dans les fièvres putrides vermineuses, circonstances où des moyens irritans seroient dangereux. L'eau vinaigrée est alors très-utile pour arrêter la putridité & tuer les vers, & c'est aussi dans ce cas qu'on fait beaucoup usage des potions huileuses, dans lesquelles on fait entrer le suc de citron. On donne en même temps le quinquina & le camphre quand il y a putridité, foiblesse, quelques convulsions, & disposition à la dissolution. Tels sont les vermifuges, qui agissent par une propriété générale; mais outre ceux-là,

il y en a d'autres qui le sont d'une maniere véritablement spécifique.

§. II.

1°. Racines anthelminthiques.

Fougere.

Il y a long-temps que la racine de fougere, *poly-podium filix mas*, L., est employée comme vermifuge, car Hyppocrate & Dioscoride lui connoissoient cette propriété. Elle romba par la suite en discredit, parce que comme on l'employoit à trop petite dose, elle restoit sans effet. Ce ne fut qu'après qu'on l'eut donnée d'une maniere convenable, que ses succès réitérés rétablirent sa réputation qui s'est soulevee jusqu'à aujourd'hui. M. Andry, auteur d'un très-bon traité sur les vers, la recommande beaucoup, & il avoit contre ces insectes un secret dont l'eau de fougere faisoit la base. La fougere fait aussi celle du remede de Madame Nouffer, dont voici le détail. On prend sur les six heures du matin trois gros de racine de fougere réduite en poudre, & étendue dans un bouillon de veau. Deux heures après, on prend un bol fortement purgatif, fait avec huit grains de mercure doux, six grains de résine de jalap, autant de scammonée, un gros de confection hamec; & pour aider l'action de ce bol, on se sert pour boisson ordinaire d'une tisane faite avec une demie once de racine de fougere bouillie dans une pinte d'eau, qu'on fait réduire à trois demi-setiers, dans lesquels on ajoute ensuite une demie once de sel d'epsom. Il est rare que le tænia résiste à ce remede; je l'ai employé souvent, & presque toujours avec succès, & c'est contre ce ver le meilleur de tous les remedes. Quelquefois il faut renouveler la dose deux ou trois fois, alors on ne doit mettre qu'un jour d'intervalle entre chaque prise. Souvent aussi il agit avec beaucoup de

violence, produit des coliques considérables ; & un de mes malades de la Charité, éprouva des convulsions abdominales effrayantes, pour lesquelles il fallut employer les fomentations émollientes & le sirop diacode. C'est pourquoi il faut diminuer la dose selon le tempérament, l'âge, le sexe & les autres circonstances.

J'ai entendu dire à plusieurs praticiens que la racine du mûrier blanc, *morus alba*, L., étoit aussi efficace contre le tænia que celle de fougere, & qu'elle réussissoit aussi fort bien contre les autres especes de vers. On la donne à la dose de trois ou quatre onces en décoction dans trois pintes d'eau que l'on fait réduire à une. Mais comme cette boisson est très-amere, on préfere de donner ce remede en poudre, de la même maniere & à la même dose que la fougere.

2°. Feuilles anthelminthiques.

Ce sont celles d'aurone, d'absinthe, de santoline, de tanaïse, &c., qui sont d'excellens vermifuges, comme fortement ameres. Elles se donnent en poudre, à la dose d'un demi-gros, un ou deux gros, ou en infusion aqueuse, à celle d'une poignée qu'on laisse infuser long-temps ; ou bien on met une poignée ou une poignée & demie sur une pinte de vin en infusion, & on prend de deux heures en deux heures un demi-verre de ce vin, qui est un excellent anthelminthique.

3°. Fleurs anthelminthiques.

Semen-contrà.

Le semen-contrà ou sementine est d'un usage ancien en médecine ; ce sont les Arabes qui l'ont fait connoître vers le septieme ou huitieme siecle. M. Bernard de Jussieu pensoit que c'étoit le calice d'une fleur qui n'est encore que peu développée. On a beaucoup

disputé sur la plante qui le fournit , mais il appartient probablement à la plante nommée *artemisia santonica* , L. On nous l'apporte de l'Asie. Le semen-contrà est aromatique , mais d'une manière désagréable ; il est très-amer , contient un principe gomme-résineux , & une très-petite quantité d'huile essentielle. Il jouit d'une grande réputation comme vermifuge , & la mérite en partie. On le donne en infusion à la dose d'un ou deux gros dans une pinte d'eau ou de vin , à vaisseau fermé ; mais comme cette boisson est très-désagréable surtout pour les enfans , on le donne plus souvent en poudre , depuis un demi-gros jusqu'à un & quelquefois deux gros. On mêle aussi du semen-contrà dans du pain d'épice , qui devient par-là anthelminthique ; souvent aussi on rend ce dernier purgatif , en y mettant un peu de scammonée ; quelques-uns enfin ajoutent à tout cela un peu d'aloès qui , à cause de son amertume , est un excellent vermifuge.

Les autres fleurs anthelminthiques sont celles de pêcher , avec lesquelles on fait un sirop très-bon pour purger , & chasser les vers dans la première enfance.

Ainsi nous ne manquons pas de moyens contre le tania & les strongles : il y en a aussi contre les ascariques , qui sont de petits vers ressemblans à ceux du fromage , & qui siègent principalement à l'extrémité du rectum. Ces moyens consistent dans des applications extérieures de substances ameres , comme de coton trempé dans du fiel de bœuf , la teinture d'aloès ou de gentiane : ce qui suffit souvent pour détruire ces vers ; on donne en même temps les amers à l'intérieur.

Parmi les anthelminthiques que possède la regne minéral , le meilleur est le mercure , qui est l'ennemi des insectes qui affligent le corps humain. Il semble que son principe vermifuge est une espèce de gas , puisque , comme nous l'avons dit , l'eau de mercure est très-propre à tuer les vers , quoiqu'après la décoction ce minéral n'ait pas diminué de poids.

C A R M I N A T I F S.

§. I.

LES carminatifs sont des médicamens que l'on emploie contre les maladies venteuses, & qui calment comme par enchantement, *carmen*, les douleurs cruelles dont elles sont souvent accompagnées. Ces maladies reconnoissent fréquemment pour cause le relâchement du canal intestinal, lorsque la foiblesse des premières voies ne permet point des bonnes digestions, & s'oppose ainsi à la nouvelle combinaison de l'air, qui se dégage pendant la digestion : alors les toniques & les stomachiques sont d'excellens carminatifs. Mais aujourd'hui que les maladies nerveuses sont plus fréquentes que jamais, il arrive souvent qu'un resserrement spasmodique d'une partie des intestins gêne le passage de l'air, qui alors s'amasse & cause des douleurs plus ou moins vives. C'est pourquoi la plupart des anti-spasmodiques sont d'excellens carminatifs. Quelquefois les maladies venteuses sont occasionnées par une irritation générale, qui a lieu avec une phlogose plus ou moins forte, comme cela arrive dans les fièvres bilieuses & les fièvres putrides qui se trouvent accompagnées de météorisme, & même quelquefois de tympanite. Dans ces cas, les délayans, les émoulliens, les huileux, les anti-putrides, les acides végétaux très-étendus, sont les seuls carminatifs qu'on doit employer.

1°. Racines carminatives.

Les racines carminatives les plus employées sont celles d'angélique, dont nous avons parlé à l'article des toniques.

2°. Feuilles

2°. Feuilles carminatives.

Les feuilles carminatives sont celles de la plupart des plantes toniques, comme l'absinthe, l'aurore, &c., qui sont en effet d'excellens carminatifs, quand les maladies venteuses dépendent de relâchement, ou existent sans fièvre.

3°. Fleurs carminatives.

Les fleurs carminatives sont celles de petite centaurée & de camomille. Celles-ci doivent être rangées parmi les meilleurs carminatifs, étant toniques, amères & anti-spasmodiques : aussi entrent-elles dans la plupart des préparations carminatives. On les fait bouillir dans l'eau, on trempe dans cette décoction des linges, avec lesquels on fait des fomentations sur le ventre ; ces décoctions s'emploient aussi en lavement, & l'on prend en même temps l'infusion par la bouche. Mais c'est principalement l'huile essentielle de ces fleurs que l'on emploie contre les maladies venteuses : c'est un excellent moyen pour remédier aux désordres produits par les anciens vents, & s'opposer à la formation des nouveaux.

4°. Semences carminatives.

Les semences carminatives sont fournies par les plantes ombellifères, comme le panais, la carotte, le persil, l'aneth, le cumin, la coriandre, l'anis, le fenouil, &c. Toutes ces semences sont assez fortement aromatiques & amères au goût, & fournissent une huile essentielle très-forte. Elles entrent dans la plupart des préparations carminatives, dans les fomentations, les lavemens & les boissons : la dose est d'un gros ou un gros & demi en infusion dans une pinte d'eau ou dans une chopine de vin. Souvent on les emploie en poudre à celle d'un demi-gros ou un gros

que l'on incorpore dans du pain d'épice ou autres ingrédients. Mais l'huile essentielle est la partie de ces semences qui possède au plus haut degré la vertu carminative ; aussi l'emploie-t-on sur-tout dans les douleurs venteuses très-considérables : on préfère alors celle d'anis , dont la dose est de huit , dix , douze ou quinze gouttes sur quatre ou cinq onces de potion. Voici par , par exemple , une bonne potion carminative.

Prenez *Eau de Menthe* 5 ou 6 onces.
Huile essentielle d'anis broyée avec un peu de sucre 10 ou 12 gouttes.
Ether 20 gouttes.
Liqueur d'Hoff. . . . 1 demi-gros ou 1 gros.

On bouche soigneusement la liqueur , & on prend d'heure en heure une cuillerée de ce mélange.

Les semences carminatives ne conviennent pas quand les vents sont accompagnés d'inflammation ; mais elles sont très-utiles quand ils sont dus à la matière transpiratoire portée sur les intestins , parce qu'elles poussent en même temps à la peau. C'est aussi sous ce rapport , & comme anti-spasmodiques , qu'elles sont fort utiles dans beaucoup de fièvres malignes.

Les huiles essentielles des semences carminatives sont employés comme sudorifiques à la suite des empoisonnemens par l'arsenic ou autres poisons métalliques , ou même végétaux , quand le poison a passé dans les secondes voies , pour l'entraîner par les sueurs. Ces huiles sont aussi anti-spasmodiques : je les ai données seules dans des boissons aqueuses , dans quelques hoquets & vomissemens spasmodiques , ou causés par une matière métallique trop inhérente & fixe , & j'en ai retiré du succès.

Nous avons déjà examiné plusieurs sucs carminatifs ; le meilleur est l'assa-fœtida , que l'on emploie quand le développement de l'air est considérable &

existe depuis un certain temps, comme dans la tympanite. Il agit alors comme anti-spasmodique, donnant du ton au canal intestinal, le forçant de réagir sur lui-même & d'expulser les vents. On l'unit avantageusement avec le laudanum sec en bol, à la dose de douze jusqu'à vingt-quatre grains par jour, avec un ou deux grains de laudanum, & on partage le tout en trois prises, dont on prend une le matin, une à midi, & l'autre le soir.

Parmi les préparations pharmaceutiques carminatives, la plus estimée est l'esprit carminatif de Silvius, qui se prépare par la digestion de beaucoup de substances carminatives dans l'esprit de vin. Ce remède est très-utile, & se donne à la dose d'un demi-gros ou un gros sur cinq ou six onces d'une potion convenable.

A N T I - V É N É R I E N S.

DE tous les remèdes dits anti-vénériens, le meilleur est, sans contredit, le mercure, employé soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; cependant on s'est révolté, & encore tout récemment, contre ce moyen, dont en effet la mauvaise administration fait beaucoup de mal. C'est sur quoi les charlatans se sont fondés, depuis que l'usage du mercure est connu: tous vantent des secrets dans lesquels, disent-ils, il n'entre que des végétaux. La plupart mentent, & ceux qui vraiment ne se servent point de mercure, manquent très-souvent leur but. Il y a cependant des observations, à la vérité très-éparses, que des végétaux ont guéri des symptômes vénériens qui avoient résisté au mercure. On a cru qu'il n'y avoit aucune espece de végétaux qui ne pût guérir la vérole; au contraire, il y en a très-peu qui puissent produire cet effet. Tous ceux qu'on a le plus vantés, sont tirés des purgatifs, des sudorifiques, des diurétiques, des incisifs, &c.

1^o. Parmi les purgatifs, les uns ont vanté les mino-
ratifs & les cathartiques, comme la manne, la
casse, &c. On a dit qu'ils avoient guéri des symp-
tômes vénériens, mais rien n'est moins prouvé. Au
contraire, souvent ces moyens ne servent qu'à déve-
lopper davantage les symptômes de la vérole; cepen-
dant les feuilles de séné, données non à dose purga-
tive, mais à dose altérante, sont singulièrement
recommandées: elles ont été employées par tous ceux
qui ont proposé les végétaux contre les maladies
vénériennes; M. Mittié lui-même les emploie: il a
changé la plupart de ses végétaux, mais il a toujours
conservé les feuilles de séné. D'autres praticiens les
ont mises en usage, très-souvent sans succès, & il est
certain qu'elles ne guérissent point la vérole: elles ne
peuvent servir qu'à purger les vérolés, quand d'ailleurs
rien ne s'y oppose.

Les purgatifs résineux, comme la coloquinte, la
bryone, &c., ont été aussi recommandés contre cette
même maladie. Ces moyens, donnés à petite dose,
ont vraiment diminué quelques symptômes vénériens
caractérisés par des engorgemens, des bubons & autres
tumeurs vénériennes. C'est ainsi qu'il y a des charlatans
qui, dès le commencement des gonorrhées, donnent le
vin sacré, ou des lavemens fortement chargés de colo-
quinte, dérivant aussi du côté de l'anus l'humeur qui
s'écouloit par l'urethre; mais cette méthode n'est point
sûre, elle est souvent fautive, a quelquefois donné la
vérole elle-même, en concentrant le virus à l'intérieur.
Il est donc sage de ne la point employer, & de ne pas
envier les succès des charlatans, qui ne demandent que
des guérisons momentanées & brillantes. On a aussi
employé, comme anti-vénériens, la résine de jalap &
la scammonée: si ces moyens ont réussi, ce qui est
très-douteux, ce n'a pu être que très-rarement, &
jamais d'une manière complète. Ainsi, des substances
purgatives qu'on a vantées contre la vérole, la seule
qu'on puisse peut-être unir avec les anti-vénériens,
sont les feuilles de séné.

2°. Les sudorifiques ont été employés comme anti-vénériens dès la première apparition de la vérole en Europe, & on suivit en cela l'exemple des Américains, qui ne connoissoient que ce traitement, lequel s'est soutenu en Italie, sur-tout en Espagne & en Languedoc. Cette méthode, quelquefois utile dans les contrées méridionales, échoue dans les autres pays; il paroît même qu'elle ne réussit pas constamment; car à présent elle n'est plus employée en Amérique, en Italie & en Espagne que comme accessoire avec le traitement mercuriel, par lequel il faut toujours commencer. Il est cependant vrai que les sudorifiques ont quelquefois guéri des véroles qui avoient lieu avec des symptômes graves & effrayans: Hutten, médecin allemand, après l'avoir éprouvé sur lui-même, les a beaucoup préconisés, ainsi que plusieurs autres praticiens. Ils sont utiles, en effet, lorsque le traitement mercuriel, employé pendant un certain temps, n'a point réussi; alors ils complètent la guérison: de même dans les véroles opiniâtres, rebelles, & qui ont une mauvaise terminaison, pour favoriser & hâter de plus en plus l'action du mercure. On les met aussi en usage dans les douleurs vénériennes rhumatisantes, ostéocopes, dans les ulcères vénériens, & sur-tout dans ceux qui attaquent la gorge. J'ai vu une femme qui avoit, depuis trois ou quatre ans, un flux gonorrhéique dont elle ignoroit la nature, pendant la continuité duquel elle éprouva différens symptômes, & notamment une espèce d'esquinancie. Celui qui fut appelé le premier, conseilla la saignée, les délayans, mais sans succès: il vint ensuite aux fumigations & aux gargarismes les plus actifs, mais toujours inutilement. Enfin, d'autres appelés soupçonnerent une cause vénérienne, & prescrivirent d'abord les solutions de sublimé corrosif. Les premiers jours ce moyen eut du succès, mais bientôt après les symptômes augmentèrent: les frictions furent donc alors employées, & faites par une personne très-expérimentée. Elles réussirent au commencement, mais, encore une fois, les

symptômes revinrent , & augmentèrent ; les amygdales tomberent en pleine suppuration , le voile du palais , la luette , le larynx , le pharynx , toute l'arrière-bouche parut affectée. Alors on eut recours aux sudorifiques : en moins de quinze jours l'ulcere se dissipa , la cicatrisation fut parfaite au bout de trois semaines ou un mois , & la malade fut entièrement rétablie. Les sudorifiques sont donc utiles dans le cas d'ulcères vénériens anciens , sur-tout dans ceux de la gorge , quand le mercure a été d'abord inutilement employé. Ce sont alors les plus forts que l'on préfère ; par exemple , on prend ceux de gayac , de squine , de sassafras , de salsepareille , de chacun une once : on les fait bouillir dans trois pintes d'eau , jusqu'à ce qu'elles soient réduites à moins de chopine ; on ajoute sur la fin un peu de miel , & on passe. Le miel paroît ici nécessaire , car quand on donne cette décoction sans lui , le succès n'est point aussi prompt ni aussi sûr. On en prend un demi-verre de trois heures en trois heures dans le courant de la journée , & pour boisson ordinaire , on se sert d'une légère décoction de squine & de salsepareille. C'est cette même formule qui a été appelée , pendant un certain temps , *remède de cuisinier* , & qu'on nomme à présent *rob de L'affecteur* , qui n'est que le véritable prête-nom d'une société. Ce rob est une tisane sudorifique très-rapprochée , dans laquelle on croit qu'il fait entrer le baba ou cœur de saint Thomas , qui est le bois d'une espece d'acacia de l'Amérique. C'est avec ce bois qu'on guérit , dans le pays , le pian , la lepre & les symptômes vénériens les plus rebelles , en quinze jours ou trois semaines ; pour cela , on en prend une demie once qu'on fait bouillir dans trois pintes d'eau , jusqu'à ce qu'elles soient réduites à deux , que l'on boit dans la journée ; cette boisson agit fortement par les sueurs & par les urines. Les sudorifiques échouent quand la vérole est nouvelle & légère ; c'est quand il y a carie des os , douleurs rhumatisantes , sur-tout céphalée , ulcères des parties molles , &c. qu'ils réussissent principalement.

On croit que Laffecteur met aussi dans son rob les semences carminatives d'anis, de fenouil, & du miel ou de la cassonade. La maniere de s'en servir est la même que celle de notre formule ci-dessus, c'est-à-dire, qu'on en prend un demi-verre quatre fois par jour, & pour boisson ordinaire, la décoction du marc des bois avec lesquels on a préparé le rob. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces différentes décoctions sudorifiques n'excitent pas toujours la sueur, & n'en guérissent cependant pas moins les anciennes véroles. On a vanté aussi contre la vérole, la racine de bardane, qu'on fait entrer dans la plupart des décoctions sudorifiques; mais elle est bien moins efficace que les sudorifiques exotiques.

3°. Plusieurs praticiens ont recommandé les incisifs, comme anti-vénériens dans quelques circonstances. C'est ainsi que MM. Storck & Van-Swieten disent avoir vu de bons effets de la ciguë employée comme telle. Il est vrai qu'elle est utile dans quelques symptômes rebelles au mercure, comme dans les engorgemens de glandes commençans: l'extrait de cette plante, donné même seul, réussit alors, & il est très-utile de l'unir avec la panacée mercurielle ou le mercure doux: par exemple, on prend un gros de cet extrait, un scrupule de panacée mercurielle, on les mêle, & on en fait vingt bols, dont on prend un le matin & un le soir; c'est un bon moyen, au moins comme accessoire, & je l'ai vu quelquefois produire de bons effets. On a aussi conseillé le cerfeuil dans cette circonstance, & ce n'est pas sans raison. Je connois l'observation d'un homme qui étoit attaqué de la vérole, & avoit tous les visceres du bas-ventre & toutes les glandes engorgées. On l'engagea à se préparer au traitement par le suc de cerfeuil; il le prit pendant un mois ou cinq semaines, & se trouva alors parfaitement guéri de tous ces symptômes vénériens, dont il n'éprouva ensuite aucune rechûte. Ainsi, dans les engorgemens & les empâtemens vénériens, le suc de cerfeuil ne peut être que très-utile.

Saponaire.

La saponaire, *saponaria officinalis*, L., est ainsi appelée, parce qu'elle donne un suc visqueux comme le savon, & qu'elle peut, comme lui, enlever les raches du linge. On a publié récemment, dans le journal de médecine, que c'étoit un spécifique anti-vénérien. M. Fouquet, médecin de l'hôpital des vénériens de Montpellier, l'emploie, non pas seule, mais avec les préparations mercurielles; ainsi il est très-douteux que les succès qu'on lui attribue lui appartiennent. J'ai cependant ouï-dire à quelques médecins qu'ils s'en étoient servi avec avantage; ainsi on peut en faire un accessoire du traitement mercuriel. La dose est d'une ou deux poignées en décoction dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une ou à une & demie, l'extrait se donne à celle d'un gros jusqu'à une once: on peut aussi employer le suc de cette plante.

Enfin, on a proposé l'aconit, la belladone, le stramonium, & sur-tout la douce amère, contre quelques symptômes vénériens, mais ces moyens n'ont pas en cela soutenu leur réputation.

Ceux qui nous restent à examiner ont encore bien moins d'efficacité. Ce sont les plantes boraginées, comme la bourrache, la buglose, &c., & sur-tout les suc de chicorée, de laitue, de dent-de-lion, &c. C'est sur-tout M. Mitié, médecin de la faculté de Paris, qui, préférant les végétaux au mercure, a proposé ces suc pour guérir toutes les maladies vénériennes les plus graves, les plus confirmées, & a prétendu que les frais de la guérison ne monteroient pas à plus de deux sous: ce n'est pas cher; mais il est certain que beaucoup de praticiens les ont employés dans ces circonstances sans en avoir obtenu un succès bien sûr & bien déterminé. Il y a cependant des cas où l'on doit y avoir recours. La vérole, parvenue à un certain degré, amène comme une dissolution scor-

butique

butique; dans ces anciennes véroles qui ont lieu avec dissolution, il ne faut pas débiter d'abord par le mercure, il au gmenteroit la maladie, la rendroit dangereuse & même mortelle, mais par les sucS végétaux & même par les anti-scorbutiques, qui font tomber assez promptement quelques symptômes, & guérissent quelquefois tout-à-fait. Les sucS végétaux sont encore bons quand, dans la vérole, il y a des engorgemens que le mercure ne diminue que pour quelque temps, qui se renouvellent ensuite & deviennent plus rebelles. Les mercuriaux, continués trop long-temps, sur-tout chez les tempéramens cacochymes & épuisés, ne guérissent point; ils finissent, au contraire, par faire mal, & le virus vénérien se trouve suivi du virus scorbutique, encore plus mauvais & plus rapide dans ses effets. Un homme étoit depuis long-temps à Bicêtre pour être traité de la vérole; on le soumit pendant trois ou quatre mois à la méthode fumigatoire lors des expériences de M. Lalouette; les symptômes de la maladie, loin de diminuer, augmentèrent; il y avoit des engorgemens considérables aux aines, aux aisselles, aux glandes du col & de toute l'habitude du corps; le malade ressentoit des douleurs horribles dans les membres; la peau étoit couverte de raches, & affectée d'ulceres profonds; le sang s'échappoit par le nez, les urines & les selles. Les sudorifiques, administrés à cette époque, ne réussirent point; les hémorrhagies & les engorgemens continuoient; alors on employa les anti-scorbutiques, & le malade fut guéri au bout d'un mois ou cinq semaines. J'ai vu un jeune homme, entre les mains d'un praticien très-célebre pour le traitement des maladies vénériennes, être affecté de chancreS sanguinolens après un mois ou six semaines de traitement mercuriel; on s'obstinoit à y insister, mais les accidens ne firent qu'augmenter; alors je conseillai les sucS anti-scorbutiques, & les chancreS se dissipèrent en moins d'un mois. Ainsi, quand le mercure a été employé pendant un certain temps sans succès, il faut

le quitter, parce que le virus scorbutique prend la place du virus vénérien, ou au moins le complique : on reconnoît qu'il faut avoir recours aux anti-scorbutiques, lorsque le mercure ayant précédé, la maladie est toujours opiniâtre, qu'il y a lassitude, foiblesse douloureuse, que les gencives sont engorgées & saignantes.

On dit que les Indiens & les Africains se guérissent assez promptement de la vérole avec le *lobelia syphilitica*, L. On a tenté cette plante à Montpellier, mais sans beaucoup de succès : on l'emploie aujourd'hui très-rarement. La dose est d'une ou deux poignées en infusion ou bien on prend une demie once, six gros, ou une once de la racine, on la fait bouillir dans deux pintes ou deux pintes & demie d'eau qu'on fait réduire à moitié. On en donne aussi l'extrait à la dose de quinze, dix-huit ou vingt grains par jour. Des douleurs ostéocopes & des céphalées vénériennes ont cédé à l'usage de ce remède ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait autant d'efficacité qu'on lui en attribue ; je l'ai vu employer sans aucun avantage.

Pour résumer, les meilleurs végétaux anti-vénériens sont les suc anti-scorbutiques, & principalement les sudorifiques. Peut-être en existe-t-il de plus spécifiques, mais nous ne les connoissons pas, & nous avons besoin sur cet objet de nouvelles expériences. Il paroît cependant assez inutile de chercher de nouveaux anti-vénériens, puisque nous en avons un bon qui peut nous suffire, & qui n'est nuisible que quand on l'emploie sans précaution ni traitement préparatoire. Lorsqu'il est administré, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, avec la prudence nécessaire, de cent malades, il en guérit quatre-vingt-dix-huit, & n'altère point du tout le tempérament. On voit des personnes, qui ont passé plusieurs fois par le traitement mercuriel, parvenir, sans infirmités, à un âge très-avancé, & le mercure est très-propre, plus que tout autre moyen, à dépurer la machine, & à la débarrasser de ces

impuretés qui affligent la vieillesse sous le nom de goutte, de rhumatisme, de catarrhe, &c.

 ANTI-HERPÉTIQUES.

LES anti-herpétiques sont des médicamens particulièrement employés contre les dartres.

Douce-amere.

La douce-amere, *Solanum dulcamara*, L., ainsi appelée parce qu'elle a un goût amer & douceâtre, a toujours été suspectée en pratique, parce qu'à certaine dose elle est somnifere. Il n'y a guere que cent cinquante ou deux cens ans qu'elle est employée, & elle a commencé à l'être par l'école de Montpellier. Elle tomba ensuite en désuétude, mais depuis quelque temps on veut l'accréditer de nouveau. On la regarde comme un excellent incisif, un excellent sudorifique, comme propre à corriger les différentes acrimonies des humeurs : on la recommande dans quelques jaunisses, à la fin des péripneumonies catarrhales, dans les maladies laiteuses, la plupart des affections rhumatisantes & goutteuses, & comme résolutive, à la suite des coups & des chûtes. On la vante sur-tout comme anti-herpétique, & M. Carrere a donné à ce sujet plusieurs observations ; cependant je l'ai employée, ainsi que d'autres praticiens, sans en avoir obtenu des succès bien déterminés. Ce qui a pu induire en erreur sur cela, c'est qu'en même temps qu'on en faisoit usage, on éloignoit le vin & toutes les substances âcres & échauffantes ; on prescrivait un régime assez sévère, & la diete lactée. Or, il est certain qu'un régime doux, rafraîchissant ; le lait & les boissons émoullientes, sont très-efficaces pour la guérison. Cependant la douce-amere peut être utile aussi dans ce cas comme légèrement sudorifique,

légèrement incisive , légèrement narcotique , & diminuant cette espece d'irritabilité en vertu de laquelle la peau est forcée à filtrer l'humeur dartreuse. On regarde encore cette plante comme un très-bon anti-vénérien , & le même M. Carrere en rapporte plusieurs exemples , mais ses expériences auroient besoin d'être répétées. La douce-amere est aussi très-employée pour guérir la gale & la plupart des autres maladies de la peau ; mais il paroît que toutes ces propriétés lui ont été accordées sans beaucoup d'examen. M. de Sauvages & M. Razoux , médecin de Nîmes , en ont fait usage dans certain cas de scorbut , & ils rapportent des cures de caries scorbutiques opérées par ce moyen. Quant à moi , j'ai employé assez souvent la douce-amere de la maniere prescrite par ces différens praticiens , j'en ai continué long-temps l'usage , & je n'en ai jamais retiré un avantage bien décidé. C'est un moyen dont on peut se servir , mais sans beaucoup de confiance : le plus souvent il ne réussit pas , & n'est d'ailleurs point dangereux quand on l'emploie sagement. Voici la maniere d'en faire usage ; on effeuille la tige , & on la coupe par morceaux que l'on concasse : la dose est d'un , deux ou trois gros , une demie once ou une once en décoction dans une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à une pour la journée. Ordinairement on coupe cette boisson avec le lait ou une décoction mucilagineuse pour l'empêcher de nuire , mais je l'ai donnée seule à assez haute dose , & sans aucun inconvénient. On dit qu'elle produit de l'assoupissement , du tremblement , quelquefois une paralysie incomplète , & que ces accidens cessent quand on s'approche du feu , & aux frictions seches faites avec une flanelle échauffée (1).

(1) Le suc de douce-amere se prend à la dose de deux gros , demie once , ou une once par jour , dans quelques potions. Enfin on prépare avec cette plante un extrait qu'on emploie à celle de vingt grains , un demi-scrupule , un scrupule , ou un gros par jour.

Orme pyramidal.

L'écorce d'orme pyramidal a fait, dir-on, beaucoup de bien ; oui , sans doute , mais c'est sur-tout à ceux qui l'ont mise en vogue ; cette écorce , comme celle des autres ormes , est très-émolliente , elle fournit dans les plus légères décoctions un principe mucilagineux très-abondant. Or , tous les moyens mucilagineux employés soit à l'intérieur , soit à l'extérieur , sont utiles pour la guérison des dartres , parce qu'ils relâchent les fibres , invisquent & énervent l'acrimonie dartreuse ; mais quand on les continue long-temps , les premières voies tombent dans l'affoiblissement , les digestions se dérangent , & la diarrhée survient. J'ai vu beaucoup de dartreux faire usage de cette écorce sans en retirer aucun profit , & sa réputation est totalement tombée. Du reste , ce moyen n'est pas nouveau ; il y a long-temps qu'on s'en est servi pour guérir la lepre ; M. de Sauvages en fait mention dans sa nosologie. On l'a , dans la suite , abandonné , parce qu'il est trop affoiblissant , que la continuité en seroit dangereuse , & que ce n'est point un remède qu'il suffise d'employer pendant quelques jours. La dose est d'une demie once ou une once , en décoction , qui conviendrait mieux à l'extérieur , pour diminuer le feu des maladies de peau , & favoriser la transpiration.

Le plus accredité des anti-herpétiques est le suc de fumeterre , *fumaria officinalis* , L. , qui est un excellent apéritif , incisif , dépurant , & très-utile quand les dartres viennent d'un vice bilieux. On le donne ou pur à la dose de quatre , huit , dix ou douze onces par jour avec les autres sucS chicoracés , ou étendu dans le petit-lait & uni avec le nitre qui , dans cette maladie , est très-utile quand on en donne une certaine quantité ; on en met , par exemple , un gros dans une pinte de véhicule , qu'on prend le matin dans le bain , dans lequel on reste une heure ou une heure & demie.

Ce sel rafraîchit, diminue l'irritation, résout la viscosité bilieuse, & en facilite l'évacuation par les urines, les selles & les sueurs. Il y a aussi un extrait de fumeterre qu'on emploie à la dose d'un demi-gros ou un gros comme excipient.

La patience est également très-employée dans les maladies de peau & dans les dartres, contre lesquelles on a encore beaucoup vanté la scabieuse, mais sans aucun fondement.

Lorsque les dartres reconnoissent pour cause l'âcreté, la viscosité de la bile, & l'empâtement du foie, ce qui est assez commun, les suc de chicorée, de laitue, de bourrache, de pissenlit, &c., sont très-bons. Ces suc, ainsi que les bains, le lait, & un régime émollient long-temps continué, suffisent pour guérir cette maladie. Mais un pareil traitement exige beaucoup de continuité & de patience; cependant les malades n'aiment point à attendre, sur-tout entre les mains des médecins, car ils attendent volontiers entre celles des charlatans, ce qui est souvent cause des succès qu'obtiennent ceux-ci. Ils ne craignent point de demander un an, deux ans de traitement; or, il n'y a guere de maladies chroniques, sur-tout du foie, de la rate & des autres visceres abdominaux, à la guérison desquelles ce temps-là ne suffise, principalement si l'on fait usage de la crème de tartre & des suc chicoracés. Au reste, les dartres sont une maladie très-difficile à guérir.

ANTI-PSORIQUES.

LES anti-psoriques sont les moyens propres à guérir la gale. Ceux qu'on emploie à l'intérieur sont toutes les plantes apéritives, sur-tout celles qui sont ameres, comme la grande éclairé, la patience, l'aunée, la gentiane, la fumeterre, la chicorée, la scabieuse, &c. Il y en a aussi pour l'extérieur.

Dentelaire.

Parmi les mémoires de la société royale de médecine on en trouve un fait par M. Sumeire, médecin de Provence, qui a proposé, pour la guérison de la gale, la dentelaire, *plumbago europæa*, L., dont on fait depuis long-temps beaucoup d'usage en Provence & en Languedoc. Cette plante est très-âcre, &, comme telle, est dans le même cas que les autres substances âcres qui, appliquées à l'extérieur, sont propres à guérir la gale. Voici la manière de se servir de la dentelaire : on broie deux ou trois poignées de la racine de cette plante, on verse dessus de l'huile bouillante, & on remue le tout pendant quatre ou cinq minutes : aussitôt on passe par un linge avec expression, & on forme avec une partie de ce qui reste sur le linge, un nouet qu'on trempe ensuite dans l'huile bien chaude & remuée, & avec lequel on fait des frictions qui doivent être un peu fortes. Alors les boutons de la gale s'élevent, tombent & ne reviennent plus. On fait une friction par jour, trois ou quatre suffisant ordinairement pour la guérison. Ainsi, la dentelaire est un fort bon anti-psorique extérieur ; cependant j'aimerois autant l'onguent citrin, celui de soufre, & celui de pabelle. Pour préparer celui-ci, on broie la pabelle dans le vinaigre, & on l'étend ensuite dans la graisse de porc.

Nous avons vu que le regne minéral avoit aussi des anti-psoriques ; les principaux sont le soufre, les antimoniaux & le mercure.

 ANTI-LAITEUX.

L'HUMEUR laiteuse qui se sépare après l'accouchement, doit être évacuée d'une manière complète,

lorsque l'accouchée ne nourrit point. Quand elle est retenue, ce qui arrive souvent, il en résulte différens accidens, & il n'y a point de maladies, soit aiguës, soit chroniques qui ne puissent être produites par cette rétention. Il n'y en a pas non plus de plus rebelles, car souvent elles éludent le traitement le mieux approprié; cependant quand la matiere laiteuse a ainsi séjourné, si les maladies qu'elle occasionne ne sont pas bien traitées d'abord, le mal reste, & les femmes en sont les victimes pendant longues années.

On vante beaucoup de moyens anti-laiteux, mais il n'y en a pas un qui soit vraiment spécifique. Le regne minéral n'en fournit pas; ceux de ce regne qu'on recommande le plus, n'agissent que secondairement, comme atténuans, sudorifiques, &c. Le regne végétal n'en a pas de bien décidés, ce qui a forcé de recourir à un traitement méthodique, qui consiste à évacuer le lait par les différens canaux excrétoires. Comme on vit des cures de maladies laiteuses opérées par les sueurs, on employa par analogie les sudorifiques résineux, & on les recommanda comme anti-laiteux. Quelquefois, mais rarement, ces mêmes maladies se guérissent par les évacuations urinaires; de-là l'usage des diurétiques en pareil cas. Des observations beaucoup plus nombreuses ont également fait connoître l'efficacité des purgatifs drastiques, qui ont été très-recommandés, & sont en effet plus sûrs que les diurétiques & les sudorifiques; mais encore tous ces moyens sont-ils souvent inefficaces; de sorte qu'un spécifique qui empêcheroit l'humeur laiteuse de nuire, & l'évacueroit insensiblement, seroit très-précieux: voici ceux que l'on a le plus recommandés.

Menthe.

On a cru que les différentes especes de menthe, & sur-tout la menthe poivrée, étoient anti-laiteuse, parce que les animaux qui ont nouvellement mis bas, & qui se nourrissent avec ces plantes, ont un lait très-séreux

très-séreux & insuffisant pour la nourriture de leurs petits. En effet, chez les femmes nouvellement accouchées, la menthe facilite l'évacuation du lait, l'empêche de se grumeler, & est utile ainsi dans les maladies laiteuses nouvelles, quand le lait est encore en grande quantité dans quelqueendroit particulier. De même, lorsqu'on l'applique en cataplasme sur le sein, elle le débarrasse de l'engorgement dont il étoit affecté. Mais quand l'humeur laiteuse a pris un caractère acrimonieux, qu'elle est identifiée avec les autres humeurs, il est très-difficile de la résoudre, de l'évacuer, & la menthe est alors inefficace; il faut lui substituer le cerfeuil.

Nous avons déjà vu que celui-ci étoit un excellent apéritif, désobstruant, un des meilleurs diurétiques, & que son suc, donné à haute dose, étoit très-utile dans l'hydropisie. Les animaux qui mangent beaucoup de cette plante, ont un lait très-peu butyreux & très-peu casééux. Employé chez les femmes nouvellement accouchées, il s'oppose à ce que le lait ne se grumele, facilite son évacuation, & est très-utile aussi soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, dans les engorgemens laiteux anciens de la matrice, des mamelles, &c.; cependant il réussit beaucoup mieux quand ces engorgemens sont nouveaux.

Mais lorsque l'humeur laiteuse, au lieu d'être épaisse & tenace, est ténue & âcre, & occasionne des douleurs rhumatisantes intérieures ou extérieures, ni la menthe, ni le cerfeuil ne servent de rien; il faut recourir aux sudorifiques résineux. On a proposé le suivant, comme très-propre à ces sortes de cas.

Canne de Provence.

La canne de Provence, *calamus rotang*, L., nous est apportée des Isles par Marseille, d'où lui est venu son nom; c'est la racine des jets ordinaires. Elle est très-poreuse, ressemble à du liège quand elle est coupée, n'offre au goût rien d'aromatique ni d'agréable;

& ne donne point d'huile essentielle. D'après cela, elle ne paroît pas avoir beaucoup de propriété. Cependant les chirurgiens-accoucheurs l'emploient très-fréquemment pour faciliter l'évacuation des lochies & de l'humeur laiteuse, de même que quand cette humeur, très-ténue & âcre, excite des douleurs rhumatisantes : on s'en sert aussi dans les engorgemens laiteux. Je l'ai souvent mise en usage, & toujours sans aucun succès. La dose est de deux gros, une demie once ou une once, en décoction dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une ; on la donne aussi en poudre, mais rarement, à la dose d'un gros, ou un gros & demi : le *calamus aromaticus* devroit remplacer ce moyen tout-à-fait inutile.

Souci.

Les fleurs de souci, *calendula officinalis*, L. étoient estimées par les anciens dans les maladies laiteuses, & le sont encore par quelques modernes. Elles faisoient partie du secret d'un apothicaire Allemand, lequel consistoit en forts purgatifs & sudorifiques. Il employoit les tisanes royales faites avec le séné, la pulpe de casse, les sels neutres, & y joignoit les fleurs de souci. Il n'est pas étonnant que ces purgations réitérées aient pu réussir ; mais pour le souci donné seul de toutes les manières, il n'a point réussi ; ainsi il faut au moins avoir sur cet objet de nouvelles observations. Ces fleurs se donnent en infusion théiforme.

Les feuilles de souci pulvérisées sont un peu âcres, irritantes & sternutatoires. On les a recommandées comme un bon apéritif, incisif & diurétique ; mais l'expérience n'a pas montré qu'elles eussent ces propriétés. La dose est d'une ou deux poignées en décoction dans une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte ; en poudre, elle est d'un ou deux gros dans quelque potion, ou autre excipient approprié.



ANTI-ARTHRITIQUES ET ANTI-RHUMATISANS.

SYDENHAM, tourmenté si long-temps par la goutte, qui avoit tant vu cette maladie, & qui en a si bien écrit, espéroit qu'on trouveroit pour la combattre un remede spécifique, comme on avoit trouvé le quinquina contre les fievres intermittentes. Cependant jusqu'à présent nous ne connoissons que des palliatifs, qui consistent principalement dans un régime doux long-temps continué.

Il n'y a guere de remedes que l'on n'ait vantés contre la goutte. Les plus efficaces sont, 1°. les amers, qui méritent assez leur réputation. Cette maladie, en effet, est pour ainsi dire travaillée dans les premieres voies; les gouteux ont les visceres abdominaux affoiblis, empâtés, remplis d'une matiere visqueuse, glaireuse, de laquelle prend naissance l'humeur arthritique; les amers & les incisifs, en la divisant, facilitent peu-à-peu son évacuation. C'est pourquoi l'on a recommandé la racine de geatiane, les sommités de petite centauree, les fleurs de camomille, la patience, & sur-tout la feve de Saint Ignace, dont nous avons parlé ci-dessus. Ces moyens d'ailleurs, en donnant du ton, empêchent que l'humeur morbifique ne s'engendre de nouveau: aussi met-on encore pour cela en usage les toniques proprement dits, comme la zédoaire, le gingembre, le galanga, le souchet, &c. 2°. Les purgatifs sont en vogue depuis long-temps comme anti-arthritiques. Nous avons vu que la feve de Saint Ignace agissoit en partie comme telle, & nous avons dit combien cette méthode exigeoit de circonspection. 3°. Les sudorifiques n'ont pas moins été préconisés, sur-tout les résineux, comme le sassafras, le gayac, &c. dont on emploie les fortes décoctions au commencement & sur la fin des accès, principalement dans les gouttes froides & lentes.

Résine de Gayac.

Ce suc est mal à-propos nommé gomme, puisqu'il a toutes les propriétés des résines, qu'il ne se dissout point dans l'eau, mais dans l'esprit de vin, &c. On l'emploie depuis quelque temps comme sudorifique, atténuant & purgatif: en effet, donné à certaine dose, il purge assez bien. Il est aussi regardé à présent comme spécifique dans les rhumatismes anciens, les gouttes lentes; tophacées, qui attaquent les gens pituiteux, dans la goutte commençante ou déjà ancienne, quand elle n'est point accompagnée de symptômes inflammatoires. Il est certain que la continuité de l'usage de la résine de gayac a produit presque des miracles dans la goutte & les rhumatismes rebelles à tous les autres moyens, & que c'est le meilleur anti-arthritique. Elle n'est pas moins utile dans les écrouelles anciennes, & dans les anciennes maladies laiteuses. J'ai traité une femme à laquelle un rhumatisme laiteux avoit été depuis plusieurs années l'usage de ses membres, & qui l'a recouvré par la continuité de ce moyen.

Il y a plusieurs manières d'en faire usage. En Amérique on en fait dissoudre environ une demie once dans une chopine de taffia ou eau de vie de sucre; on prend une cuillerée de cette dissolution dans un verre de boisson amère ou sudorifique, & on répète cette dose deux ou trois fois par jour. Dans ce pays-ci on met deux gros de résine de gayac dans une chopine d'excellente eau de vie, où elle se dissout totalement en douze ou quinze heures. On prend également une cuillerée de cette teinture, que l'on étend dans une tasse d'infusion sudorifique, comme celle de mélisse, de sureau, de petite centaurée, ou de quelque autre véhicule tonique, apéritif, purgatif; &c. selon les circonstances; on peut répéter cette dose deux ou trois fois par jour, le matin, à midi & le soir. Pour ceux qui repugnent à l'eau de vie, on prend un demi-gros, un gros ou un gros & demi de résine de gayac,

On la triture avec un peu de sucre dans un jaune d'œuf, on étend ensuite cette dissolution incomplète ou cette espece d'émulsion dans un verre d'infusion de séné, ou d'infusion amere ou sudorifique. On prend cette dose le soir, & une semblable le lendemain matin, ce qui donne lieu, dans la journée, à deux, trois ou quatre selles qui évacuent en partie l'humeur gouteuse & rhumatisante; quand on la donne dans l'eau de vie, elle purge rarement. Enfin, on peut la prendre en poudre à la dose de douze, quinze grains, un demi-gros ou un gros par jour, incorporée avec les pilules savonneuses, l'extrait de ciguë, l'aloès, le bdellium, &c. mais il s'en faut de beaucoup que, de cette maniere, elle soit aussi efficace.

S E C O N D E S E C T I O N.

On croyoit, il y a cent cinquante ou deux cens ans, que chaque plante ou médicament avoit une analogie particuliere avec quelque partie du corps. On trouve, dans les anciens auteurs de matiere médicale & médecine pratique, beaucoup de formules faites d'après cette idée. C'étoit une lettre que l'on adressoit à chaque organe; mais aujourd'hui la liste de ces spécifiques se trouve très-resserrée. Nous examinerons, en peu de mots, ceux qui sont encore usités, & auxquels on a conservé les noms des parties auxquelles on les a crus spécialement appropriés.

1°. *Les céphaliques.* Ce sont ceux qui sont consacrés aux maladies de la tête; les substances légèrement aromatiques, ceux des baumes qui ont une odeur agréable, le camphre, les eaux distillées de tilleul, d'orange, de muguet, de sureau, &c. sont les principaux céphaliques employés dans les maladies nerveuses de la tête. Cependant ces prétendus spécifiques ne conviennent pas toujours; car il y a des personnes qui éprouvent de violens maux de tête par la seule impression d'odeurs que la plupart des hommes trouvent agréables.

Verveine.

L'eau de verveine, *verbena officinalis*, L., étoit très vantée autrefois dans les différens maux de tête. M. de Haen dit que la décoction de cette plante, employée à l'intérieur & à l'extérieur, est céphalique. Il faisoit avec les feuilles & les tiges des cataplasmes qu'il appliquoit autour de la tête; & il rapporte des cas où cette pratique lui a réussi. On peut donc l'essayer dans les maladies de tête très-rebelles, lorsqu'elles ne sont point occasionnées par une humeur particulière, par une cause mécanique, par une suppuration ou un épanchement dans le cerveau, car, dans ces cas, tous les céphaliques sont inutiles, même quand elles dépendront d'un effort nerveux porté sur l'épicrâne & l'intérieur même du cerveau. Je n'ai cependant pas grande confiance dans ce remède, non plus que dans la plupart de ceux qui nous sont venus de Vienne, parce que nous ne les trouvons pas ici très-efficaces. On pourroit employer de préférence, dans ce cas, les anti-spasmodiques, comme la liqueur d'Hoffmann, & sur-tout l'éther vitriolique, qui est très-bon dans les migraines & les céphalées nerveuses: on en imbibe un morceau de sucre que l'on fait fondre ensuite dans quelque potion convenable, & en même temps on en respire l'odeur, qui seule réussit très-souvent.

On vante aussi, comme céphalique, le vinaigre radical donné dans la décoction de verveine, l'eau de millepertuis, de fleurs d'orange, &c. & il a eu en effet quelques succès.

Ainsi les céphaliques n'agissent que par une vertu anti-spasmodique, & ne conviennent que quand les maux de tête ne dépendent que d'une affection nerveuse.

2°. *Les ophthalmiques.* Ceux qu'on a le plus vantés sont le plantain, l'euphrase, la rose, le bleuet ou casse-lunette. On a cru ces moyens particulièrement propres à donner de la force aux yeux & à guérir

leurs maladies; mais comme ils n'agissent qu'en qualité de légers astringens & résolutifs, il s'ensuit que toutes les autres plantes astringentes & résolutives sont aussi ophthalmiques, & même d'une manière plus efficace. On préfère ordinairement l'eau distillée de plantain & d'euphrase; mais c'est à tort, car le principe astringent étant fixe dans ces deux plantes, comme dans les autres, il ne peut passer à la distillation. La décoction des roses rouges conviendrait mieux.

3°. On recommande, contre les maux de gorge, l'aigremoine, l'argentine, la quinte-feuille, & surtout le chevre-feuille, *lonicera periclymenum*, L. Toutes ces substances sont astringentes, & conviennent à la fin de beaucoup de maux de gorge, quand il faut donner du ton aux parties affoiblies & relâchées. On prépare, avec les feuilles de chevre-feuille, un sirop dont j'ai vu de bons effets dans les angines, sur-tout inflammatoires, après les premiers moyens ordinaires; on le fait entrer dans les gargarismes émolliens: il est usité aussi dans les hoquets & les vomissemens nerveux, où il réussit quelquefois. On ne vante pas moins le sirop de mûres contre les maux de gorge. C'est un moyen très-utile alors, ainsi que dans les fièvres putrides, bilieuses & ardentes, comme rafraîchissant, acide, légèrement astringent & résolutif. Enfin, on conseille singulièrement contre l'esquinancie le bec-de-grue, *geranium robertianum*, L. On le pile, & on en fait des cataplasmes qu'on applique autour de la gorge; où bien on en fait bouillir deux, trois gros ou unedemie once dans une chopine d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à une tasse ou deux, pour servir de gargarisme. Quand on l'applique à l'extérieur, cette plante, un peu âcre & stimulante, agit en attirant au-dehors la matière qui excitoit l'inflammation, ce qui est avantageux selon Hippocrate: *In anginis erysipelas foras retroverti bonum*. C'est aussi ce qui a engagé plusieurs praticiens à employer dans cette maladie les ventouses, les vésicatoires, & différens autres moyens irritans. Le litus, dont nous avons parlé plus haut, & qui est composé

d'huile, d'alkali volatil & d'eau thériaicale, est un excellent moyen à la fin des angines inflammatoires, & encore moins les angines catarrhales. On emploie aussi, dans le même cas, des cataplasmes faits avec de la mie de pain, le lait & la suie de cheminée, qui agit par son alkali volatil que la chaleur développe.

4°. *Les pectoraux.* On a cru que la pulmonaire étoit très-propre à guérir les maladies du poumon, parce qu'elle est tachetée à-peu-près comme ce viscere. Aujourd'hui on n'emploie plus cette borraginée, parce que les autres plantes de la même famille, comme la bourrache & la buglose, sont beaucoup plus efficaces; leur suc est sur-tout très-utile à la fin des fluxions de poitrine inflammatoires. Le suc de cresson est très-recommandé, & avec raison, comme pectoral au commencement des phthisies pulmonaires, sur-tout scrophuleuses.

LICHEN pyxidatus, L. C'est un remede qui, après avoir été autrefois employé, étoit tombé dans l'oubli & qu'on vient de remettre en usage dans la coqueluche, maladie caractérisée par une humeur glaireuse, pituiteuse, très-tenace, qui embarrasse l'estomac, les bronches & le tissu pulmonaire. Comme elle est presque toujours compliquée avec une affection nerveuse, on joint ordinairement les narcotiques aux délayans & aux doux incisifs, dans lesquels consiste tout le traitement. M. Van-Woensel, médecin de Pétersbourg, a recommandé récemment le *lichen pyxidatus* contre cette maladie, & j'ai vu M. Lotry en faire un grand usage. Les effets qu'il produit ne sont guere sensibles, & on ne voit pas que ce soit un calmant bien décidé. Au reste, on peut l'essayer sans risque, il n'est nullement dangereux. On le donne en décoction à la dose de deux ou trois gros & plus, dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à trois demisetiers ou à une chopine, dont on prend un demi-verre deux ou trois fois le jour. Ce médicament n'a point d'odeur ni un goût désagréable, & il est aisé de
le

le masquer pour les enfans. Ainsi il est à desirer qu'il ait vraiment les propriétés qu'on lui attribue.

5°. *Les stomachiques.* Nous avons examiné ceux qui sont les plus efficaces & les plus usités à l'article des toniques. Mais il y en a un fort remarquable dont nous n'avons pas parlé.

Colombo.

Le colombo ou bois jaune est, à ce qu'on croit, la racine d'une espece de coque du levant; mais cela n'est pas bien décidé. Il croît en Afrique, dans la Guinée, en Asie, où on le regarde comme le plus puissant de tous les stomachiques, & comme spécifique dans beaucoup de maladies: il doit en effet être fort efficace. La racine de cette plante est très-jaune & très-amere. On l'emploie fort souvent dans les Indes contre les fievres intermittentes, qu'elle combat très-avantageusement à cause de sa grande amertume. C'est un excellent stomachique, très-utile dans les maladies de l'estomac qui dépendent de relâchement ou d'une matiere glaireuse abondante. Le colombo convient aussi comme astringent dans les diarrhées très-opiniâtres, dans les dissenteries, les flux lientériques & cœliaques, causés par l'atonie du canal intestinal. Ainsi c'est un moyen qui mérite d'être employé, mais il a des inconveniens: il est très-cher, très-amer & très-désagréable au goût, & veut être donné à légère dose; autrement il excite des vomissemens & des coliques. Dans l'Inde, on le regarde comme un excellent anti-épileptique & anti-spasmodique, dans le cas d'affections nerveuses assez considérables, & je connois quelques praticiens qui l'ont employé comme tel, & avec succès. Il ne se donne point en décoction, cette boisson seroit trop répugnante, mais en poudre avec la rhubarbe dans quelque excipient convenable, à la dose de quatre, six, huit, douze, quinze, dix-huit ou vingt grains au plus par jour.

6°. *Les hépatiques.* Comme le foie filtre un suc jaune, on a cru que toutes les plantes jaunes devoient être bonnes dans les maladies de cet organe ; aussi les hépatiques sont-ils en grand nombre. Il est vrai que toutes celles qui sont ainsi colorées dans leur intérieur, semblent avoir réellement une propriété plus déterminée contre les affections du foie , à cause du principe salin & sulfureux qu'elles contiennent. Telles sont l'aunée, la patience, la chélidoine, la gentiane, le colombo, &c. Tous ces moyens sont utiles lorsque les maladies du foie dépendent d'une humeur lente, glaireuse, d'une bile pituiteuse qui l'engorge. Dans ce cas, la plupart des amers réussissent.

7°. *Les spléniques.* Ils sont en général les mêmes que les hépatiques. Il y en a cependant un que l'on a recommandé d'une manière plus particulière ; c'est le safran, que l'on croit propre à calmer les chagrins & les inquiétudes, & à amener la gaité & le rire, dont les anciens avoient placé le siege dans la rate. Cette idée de pratique pourroit être suivie de loin. Il est certain que chez les personnes tristes, les visceres du bas-ventre, & sur-tout la rate, sont engorgés, & que la gaité dépend, en quelque sorte, du bon état de celle-ci.

8°. *Les diurétiques.* Nous les avons déjà exposés, & nous avons vu que ce nom pouvoit particulièrement convenir au pareira-brava, à l'uva-ursi, ainsi qu'au camphre, lorsqu'il étoit donné à haute dose dans les douleurs néphrétiques, quand l'inflammation commence à tomber, & dans les néphrétiques spasmodiques.

9°. *Les emménagogues.* Nous avons vu qu'il y avoit, en effet, des médicamens dont l'action se portoit spécialement vers la matrice. Tels sont les sucsgommo-résineux, l'assa-fœtida, l'opopanax, la myrrhe, le bdellium, &c.; le safran, la sabine, la rhue, l'armoise, &c.

1°. Enfin, nous avons vu aussi qu'il y avoit quelques moyens propres à exciter les desirs vénériens, & d'autres propres à les calmer.

Il y a donc vraiment des médicamens qu'on pourroit appeller spécifiques locaux, mais ils sont peu nombreux, & ne sont pas tellement affectés à tel organe, que les autres ne participent aussi plus ou moins à leur action.

QUATRIEME CLASSE.

POISONS.

UN poison est, en général, une substance qui, prise à une dose très-moderée, a le triste avantage d'exciter de grands accidens, & quelquefois la mort. L'histoire des poisons n'est nullement déplacée dans la matiere médicale, parce que plusieurs d'entre eux, employés avec les précautions nécessaires, deviennent entre les mains des médecins, des médicamens fort utiles. Nous en avons déjà examiné quelques-uns qui sont dans ce cas.

Il y a trois genres de poisons dans le regne végétal : 1°. les narcotiques ; 2°. les irritans ; 3°. les amers. Nous avons vu que ceux du regne minéral étoient tous irritans, à l'exception du plomb, qui agit comme astringent, stupéfiant, & détruisant, pour ainsi dire, la sensibilité des parties qu'il affecte.

POISONS VÉGÉTAUX NARCOTIQUES.

UNE substance narcotique est celle qui est propre à amener le sommeil ; mais quand elle l'amene d'une maniere très-prompte, d'une maniere fatigante & léthargique, de sorte que le sommeil soit long, & qu'on ait de la peine à réveiller le sujet, elle prend alors le nom de poison narcotique. Aussi avons-nous vu, en parlant des médicamens narcotiques, qu'ils

pouvoient être dangereux, même à légère dose, & que leur usage exigeoit la plus grande circonspection. Les poisons narcotiques *stupefacientia*, dont nous avons à parler, sont principalement tirés de la famille des *solanum*. Cependant cette famille ne fournit pas seulement des poisons, puisqu'on y trouve la pomme de terre, la pomme d'amour, qui se mange en Italie, & l'aubergine. Il est vrai qu'à l'exception de ces plantes, la plupart des solanées sont dangereuses dans leurs racines, leurs feuilles, leurs fruits, leurs semences & leurs sucs; telles sont sur-tout la jusquiame, le stramonium, la belladone, & même la douce-amère, que nous avons vu pouvoir être employée à l'intérieur à certaine dose, qu'il est pourtant sage de circonscrire. On a aussi rangé au nombre de ces poisons, la morelle, *solanum nigrum*, L., dont l'usage, selon quelques observations, a donné la mort à plusieurs personnes. Mais on s'est peut-être trompé, car elle est très-peu narcotique, & j'en ai vu faire prendre à l'intérieur de fortes décoctions sans aucun inconvénient; ainsi, si elle est narcotique, ce n'est que très-légèrement, & elle ne pourroit nuire qu'autant qu'on en prendroit une très-haute dose. Au reste, on emploie peu cette plante à l'intérieur; on en fait entrer les feuilles dans les lavemens, pour les rendre émolliens. On en fait aussi une décoction, dont on se sert pour déterger les ulcères douloureux, chancreux & les cancers. La morelle entre encore dans la composition du baume tranquille, qui est un bon calmant, avec lequel on fait des embrocations & des fomentations sur les parties douloureuses,

Jusquiame.

La jusquiame est une plante très-commune, dont il y a deux especes, *hyoscyamus albus*, L., & *hyoscyamus niger*, L. Celle-ci est encore plus dangereuse que l'autre. Elle est très-venimeuse dans ces racines, dans ses feuilles, qui sont visqueuses & ont une odeur

virulente, dans ses baies, & sur-tout dans ses semences, qui sont on ne peut pas plus stupéfiantes. La médecine regardant cette plante comme un poison très-dangereux, l'avoit toujours scrupuleusement éloigné de l'usage intérieur; mais M. Storck, médecin de l'école de Vienne, a essayé de l'introduire dans la pratique. Il en exprime le suc, le purifie un peu, & lui laisse prendre par l'évaporation la consistance d'extrait; ensuite il mélange six, huit ou dix grains de cet extrait avec un gros ou un gros & demi de sucre. Il regarde l'extrait de jusquiame comme un excellent calmant, très-utile dans beaucoup de maladies convulsives, la manie, l'hystéricisme, l'hypochondriacisme, & les accès vaporeux considérables, comme un bon incisif & désobstruant, propre dans les empâtemens, dans les tumeurs écrouelleuses, sur-tout dans les tumeurs skirreuses, les ulcères de la matrice, & principalement dans les tumeurs cancéreuses, où il l'a, dit-il, employé avec succès; mais il faut que la dose soit très-légère. Du mélange dont nous avons parlé, il ne donne qu'un demi-grain, un ou deux grains, montant ensuite graduellement à une dose un peu plus forte.

Quand on a pris une dose trop considérable de jusquiame, on commence par tomber dans l'assoupissement, mais ensuite on éprouve des symptômes de corrosion. Il faut commencer par faire vomir, après quoi on donne des boissons vinaigrées, parce que le vinaigre est le remède des poisons narcotiques.

A l'extérieur, les feuilles de cette plante sont résolutives, désobstruantes, calmantes; on les applique sur la gale & sur les dartres quand elles sont très-douloureuses, sur les engorgemens douloureux, même lents, sur certains ulcères, principalement sur ceux qui sont cancéreux; mais même employées ainsi à l'extérieur, ces feuilles ne sont point exemptes d'inconvéniens, & leur application ne doit se faire qu'avec prudence. Quelques praticiens en mettent une, deux ou trois dans des lavemens, mais cela demande

encore de la circonspection. Elles entrent aussi dans le baume tranquille.

Pomme épineuse.

La Pomme épineuse, *datura stramonium*, L., croît dans l'Asie & les Indes. On dit que dans ce pays les voleurs & les courtisanes l'emploient pour dévaliser les passans, les libertins pour jouir des femmes, & celles-ci pour endormir leurs maris, & quelquefois les faire mourir. Ce poison est malheureusement parvenu dans nos contrées, & il a inondé, il y a quelque temps, la France, l'Allemagne & toute l'Europe d'endormeurs. Le chef de ces empoisonneurs, qui a été brûlé à Paris, avoit appris la pernicieuse propriété de ce végétal chez un chirurgien qui lui faisoit passer les grands remèdes, & chez lequel se trouvoit la traduction française de la matière médicale de M. Geoffroi. Bientôt il ne fut plus sûr de voyager sur les grands chemins, parce qu'on étoit empoisonné avec la plus grande facilité.

Le stramonium est très-stupéfiant dans ses racines, ses feuilles, ses fleurs, sur-tout dans ses semences, de la teinture desquelles une très-légère dose suffit pour endormir au bout de quelques minutes, & causer un assoupissement de vingt ou vingt-quatre heures, parce qu'elle ne contient que le principe narcotique. Quand la dose est un peu forte, le sommeil est interrompu par des douleurs & beaucoup de convulsions : il y a coma vigil. J'ai eu occasion de voir des personnes qui avoient été ainsi empoisonnées, & les grands hôpitaux en renferment encore qui sont dans un état d'hébétude ou de folie ; quelques-unes sont restées paralytiques. Cependant l'intrepide M. Storck, après l'avoir essayé sur lui-même, a cru pouvoir l'employer à l'intérieur dans les fortes convulsions, guidé par l'axiome, *contraria contrariis curantur*. Il en prépare, comme avec la jusquiame, un extrait qu'il donne à la dose d'un quart de grain

dans la manie, les forts accès hystériques, hypochondriaques, &c. Mais la médecine française plus timide, & d'ailleurs peu confiante en M. Storck, parce qu'elle n'avoit point vu de la ciguë les merveilles qu'il en avoit publiées, n'a point adopté ce médicament.

Les endormeurs pulvérisoient la semence de stramonium, & l'incorporoient dans du tabac qui jettoit promptement dans le sommeil; ou bien ils la faisoient digérer pendant long-temps dans l'esprit-de-vin, le distilloit ensuite, & cet esprit distillé, donné à la dose de quelques gouttes, jettoit dans un assoupissement mortel; ils le faisoient prendre dans de la biere, du vin, du café, &c.

L'antidote de ce poison est le même que celui des autres poisons narcotiques. Il faut faire vomir, si on est appellé à temps, donner ensuite le vinaigre par la bouche en lavement, en faire respirer l'odeur, & en faire des lotions sur tout le corps. Si le poison a été jusqu'au point d'exciter des convulsions, il faut, outre le vinaigre, donner les émoulliens, les mucilagineux, prescrire la diete laiteuse; quelquefois même il faut saigner du pied, mais ce doit être très-légerement.

Les feuilles de cette plante entrent aussi dans le baume tranquille.

Belladone.

La belladone, *atropa belladonna*, L., est puissamment narcotique dans toutes ses parties, sur-tout dans ses fruits. L'effet qu'elle produit quand on en avale, est d'abord irritant, mais ensuite elle amene un assoupissement léthargique très-profond. On en voit beaucoup d'exemples, parce qu'on a l'imprudance de laisser cette plante sous la main de tout le monde dans les jardins. C'est ainsi qu'un jour les enfans de la Pitié en mangerent au jardin du roi. Heureusement que M. Bernard de Jussieu y étoit alors: il leur fit prendre à tous du vinaigre, ce qui les empêcha de périr, mais beaucoup resterent long-temps malades. M. Storck a

encore voulu introduire ce poison dans la pratique ; il fait un extrait des feuilles qu'il unit avec une grande dose de sucre , & l'emploie comme celui de jusquiame. Il le regarde comme un excellent apéritif & incisif , & en effet , presque tous les narcotiques le sont , parce qu'outre leur principe virulent , ils contiennent encore un principe résineux qui jouit de cette propriété : c'est aussi pourquoi ils sont les meilleurs de tous les moyens propres à aider l'action des incisifs. Le même praticien regarde l'extrait de belladone comme anti-spasmodique , & sur-tout comme un excellent anti-cancéreux , très-utile dans les skirres qui deviennent cancéreux , dans les cancers même & les ulcérations cancéreuses , & il le juge fort convenable dans beaucoup de maladies de peau chroniques : il dit qu'il en a retiré du succès. Il faut commencer par une très-légère dose , pour monter insensiblement à une plus forte. L'empoisonnement par la belladone commence par produire un délire furieux & maniaque ; il faut faire vomir , donner le vinaigre , les émoulliens , les mucilagineux , & prescrire la diète laiteuse.

Aucun de ces poisons ne se trouve dans les préparations pharmaceutiques du codex de Paris , excepté les semences de jusquiame , qui entrent dans les pilules de cynoglosse.

Les poisons narcotiques doivent leur propriété à un principe vireux qui passe dans la distillation , & contiennent de plus un principe irritant , mais qui , s'il étoit seul , ne seroit point capable de donner la mort. Ces poisons jettent dans un assoupissement léthargique , précédé ou suivi de convulsions & de mouvemens spasmodiques violens. Leurs antidotes sont les acides végétaux très-étendus : quelquefois ils ne suffisent pas ; alors on emploie les adoucissans , les émoulliens , les huileux , les mucilagineux , & ensuite la diète lactée.

 POISONS VÉGÉTAUX IRRITANS.

Ces poisons sont en grand nombre , & très-puissans. Il y en a parmi les racines , les écorces , les feuilles , les fruits , les semences & les sucs.

1°. Les racines. Ce sont celles des différentes espèces de renoncules , & celles de napel.

Napel.

Le napel , *aconitum napellus*, L. , est une des plantes les plus vénéneuses & les plus délétères que l'on connoisse. Cependant M. Storck , dont le nom est uni à celui des poisons végétaux , l'a employé comme un excellent apéritif , incisif , diurétique , propre à fonder les tumeurs skirreuses & cancéreuses. Il le corrige avec le vinaigre , & le donne à la dose d'un quart de grain ou un demi-grain au plus par jour , dans quelque excipient adoucissant ; mais notre médecine , on ne peut pas plus réservée à l'égard des substances vénéneuses , l'a très-peu employé , & dans ce peu , n'en a pas obtenu les effets qu'avoit annoncés M. Storck. Ainsi on peut douter des propriétés de cette plante , & n'en faire usage qu'avec la plus grande circonspection.

Le napel , comme poison , excite de violens maux de cœur , de grands vomissemens , des coliques considérables , des diarrhées dyssentériques , l'inflammation de l'estomac & la mort , non-seulement chez l'homme , mais encore chez les autres animaux , pour lesquels quelques-uns de nos autres poisons ne sont pas poisons. Il faut faire vomir , employer ensuite les délayans , les émoulliens , les huileux , & la diète laiteuse long-temps continuée.

2°. Les écorces. Toutes celles des daphnes , & spécialement celle du *daphne gnidium* , L. , du garou.

Garou.

L'écorce de cette plante est tellement irritante , qu'on s'en sert à l'extérieur pour faire fonction de vésicatoire. Elle étoit usitée dans la plus ancienne médecine , & on l'employoit depuis très-long-temps dans l'Aunis , où on la mettoit en usage pour percer les oreilles des enfans , afin de les préserver , par l'écoulement qu'elle occasionne , des accidens de l'enfance , sur-tout de ceux de la dentition , & c'est ce qui lui avoit fait donner le nom de bois d'oreille : mais elle étoit tombée par la suite en désuétude , & il n'y a guere que cinquante ou soixante ans qu'on l'a rappelée dans la pratique. On s'en sert aujourd'hui pour les vésicatoires & les cauterés. Cette méthode , demande-t-on , est-elle préférable à l'instrument & à la pierre à cauterer ? Cela dépend des circonstances. Ordinairement l'irritation qu'excite le garou est très-considérable , au point d'occasionner sur la partie où on l'applique un érysipèle , & une démangeaison très-considérable & très-fatigante. Chez quelques personnes cette partie se tuméfie , devient très-douloureuse , & oblige de discontinuer l'usage du garou. Les autres moyens sont beaucoup plus doux , peuvent attirer une plus grande quantité de suppuration , & d'une manière plus continue , car cette écorce n'attire qu'une sérosité âcre & ténue , qui encore ne coule pas long-temps , de manière qu'on est obligé de l'appliquer plusieurs fois : ainsi l'usage du garou ne convient point chez les gens secs , maigres , bilieux , ni quand on veut entretenir long-temps une louable suppuration. Mais il peut convenir chez les gens gras , pituiteux , sur-tout quand il faut rappeler à l'extérieur une humeur dartreuse , érysipélateuse ; alors il est meilleur que les autres moyens.

A l'intérieur, l'écorce du garou est un poison irritant , ainsi que les semences , qu'on appelle encore graines de mezereum. Cependant la perdrix les aime beau-

coup, & n'en devient que plus agréable au goût, sans être aucunement pernicieuse.

3°. Les feuilles. Ce sont toutes celles des renoncules, que l'on a quelquefois prises pour des plantes usitées en médecine, ou dans l'économie journalière, ce qui a causé des accidens graves, & même la mort, cependant les ruminans en mangent impunément. On distingue sur-tout la renoncule aquatique, *ranunculus sceleratus*, L., qui excite le ris sardonique, exprimé par la contraction des levres, laquelle a lieu sympathiquement à cause de l'inflammation du diaphragme irrité par le voisinage de l'estomac. Ce poison produit une chaleur & des tiraillemens considérables, des vomissemens & des convulsions. Lorsqu'on est appelé à temps, il faut faire vomir, prescrire les émoulliens, les délayans, le vinaigre filé dans toutes les boissons & en lavement, & la diete laiteuse long-temps continuée.

On ne connoît point de fleurs irritantes au point d'agir comme poison; celles de laurier-rose excitent sur la langue beaucoup de chaleur, d'âcreté & d'irritation, mais il n'y a pas d'exemples connus qu'on les ait prises à l'intérieur, & qu'elles aient produit des accidens.

4°. Les fruits sont ceux des renoncules, des tithymales, de la plupart des ésules, qui sont très-irritans & caustiques. Ils exigent d'ailleurs les mêmes moyens curatifs que ceux dont nous avons parlé.

5°. Les semences. Ce sont toutes celles des ésules, des euphorbes, des épurges, les feves de Saint-Ignace, & les pignons d'Inde.

Pignons d'Inde.

Ces semences appartiennent à une espece de ricin, & étoient connues de nos anciens sous le nom de *grana tiglia*. Ils les employoient comme purgatives; quelques-uns même encore aujourd'hui sont assez hardis pour les mettre en usage, & elles font la base de

plusieurs purgatifs drastiques vantés par les charlatans. Rotrou, dans son remede contre les écrouelles, donnoit une poudre purgative faite avec les pignons d'Inde, qu'il n'employoit cependant pas tels qu'ils sont; il en exprimoit d'abord fortement l'huile qu'il rejettoit, faisoit ensuite digérer le parenchyme sec dans de l'esprit de vitriol, l'exprimoit de nouveau, le faisoit sécher, le réduisoit en poudre avec de la crème de tartre, & c'étoit ce mélange qu'il donnoit à la dose de deux, trois ou six grains au plus. Ce n'est pas sans raison qu'il préparoit ainsi les pignons d'Inde, car l'huile qu'on en retire est un poison très-caustique, dont quelques gouttes suffisent pour enflammer la langue, le gosier, l'estomac, exciter les plus grands accidens, & causer même la mort, si l'on pousoit la dose à douze, quinze ou vingt gouttes. Quelquefois dans le commerce on mêle quelques gouttes d'huile de pignons d'Inde, pour rendre celle de palma-christi plus purgative; alors celle-ci, au lieu d'être douce, est âcre, caustique, & excite de la chaleur sur la langue; il faut la rejeter, parce que l'usage en est pernicieux. Les autres charlatans ne prennent pas les précautions qu'employoit Rotrou dans l'usage des pignons d'Inde; ils mettent tout simplement dans un peu de manne, de cassé, &c., deux, trois ou quatre grains de ces pignons, qui excitent très-fortement les selles; & j'ai oui-dire à quelqu'un qu'il avoit guéri par ce moyen des hydropisies rebelles aux autres purgatifs drastiques. On ne doit donc les employer que dans des cas très-rares, c'est-à-dire, quand les moyens connus sont inutiles, & encore doit-ce être avec la plus grande circonspection.

Les semences du *daphne mezereum*, L., ont quelquefois été employées comme purgatives, mais c'est un drastique on ne peut pas plus dangereux.

Noix Vomique.

La noix vomique , *strychnos nux vomica* , L. , est la semence d'une plante qui vient de l'Amérique & des grandes Indes. Elle est très-amère , & à cause de cette amertume , elle a été employée avec succès pour arrêter les fièvres intermittentes , & comme un très-bon stomachique. Mais on doit la regarder comme un moyen suspect , dangereux , utile seulement dans des circonstances particulières qu'il est très-difficile d'assigner avec précision. Nous avons contre les fièvres intermittentes , le quinquina , la gentiane , le colombo , &c. , qui sont plus sûrs , & qu'on doit lui préférer. On la donnoit en poudre à la dose de quatre , six ou huit grains dans des bols appropriés ; quelquefois on la faisoit digérer dans du vin , ou on l'employoit en décoction à la dose d'un demi-gros ou un gros , dans deux pintes d'eau qu'on faisoit réduire à une , ce qui faisoit une boisson très-amère & suspecte.

La noix vomique est sur-tout dangereuse pour le chien ; prise à petite dose , elle excite chez cet animal le vomissement , les convulsions & la mort. J'ai vu un chien que trois gros de sublimé corrosif avoient à peine incommodé , éprouver des convulsions & d'autres graves accidens après la prise de dix-huit ou vingt grains de noix vomique : ce qui prouve , en passant , que les conséquences des animaux à l'homme sur les effets des poisons , ne sont pas toujours sûres.

La noix d'accajou , qui vient sur l'anacarde , *anacardium occidentale* , L. , contient une amande très-agréable à manger. Mais entre les interstices de son écorce , est une liqueur noirâtre , très-âcre , très-corrosive , qui sert à marquer le linge en Amérique & dans les Indes. Cette liqueur avalée corroderoit certainement les membranes de l'estomac.

Coques du levant.

Ce sont les semences d'une plante des Indes nommée *menispermum cocculus*, L., dont il y a plusieurs especes; toutes sont dangereuses dans toutes leurs parties: elles sont très-âcres, très-caustiques, & exciteroient, si on en prenoit à l'intérieur, des vomissemens, des chaleurs d'entrailles, des convulsions, &c.; mises en poudre, elles s'emploient à l'extérieur contre les poux. C'est contre la vermine & les autres insectes, un moyen excellent bien préférable au précipité rouge & aux lotions de sublimé corrosif, qui peuvent occasionner de grands accidens.

Staphisaigre.

Le staphisaigre est la semence d'une espece de pied d'alouette, *delphinium staphisagria*, L.; elle est très-âcre, très-irritante; & j'ai vu un homme très-incommodé pour avoir avalé deux ou trois de ces graines. C'est un purgatif très-violent, recommandé par quelques anciens, mais abandonné aujourd'hui, parce que nous en avons d'autres aussi efficaces & plussûrs. On la met aussi en poudre, & c'est un moyen innocent très-employé à l'extérieur contre la vermine. On peut encore la faire digérer dans le vinaigre, pour en faire des lotions: on l'a appelée pendant long-temps poudre du capucin.

Nous avons encore la cévadille, qui est la semence d'une plante d'Amérique, nommée *hordeoleum causticum*. Park., & qui nous vient par le commerce du levant. Cette semence est très-âcre & caustique; elle s'emploie à l'extérieur contre la vermine avec grand succès; & ce moyen, avec les deux précédens, sont trois anti-vermineux très-précieux.

6°. Les suc que l'on peut ranger parmi les poisons végétaux irritans, sont tous ceux que nous avons examinés, en parlant des purgatifs drastiques, & l'euphorbe.

Euphorbe.

L'euphorbe est le suc d'une espèce de titymale qui croît en Afrique & aux Indes orientales, *euphorbia antiquarum*, L. Il est d'abord laiteux, & devient ensuite jaunâtre en se desséchant. Le suc gomme-résineux est très-nauséabond, très-âcre, tres-corrosif, & il ne seroit pas prudent d'en mettre un peu sur la langue. Il contient une résine tres-active, car ses teintures sont très-fortes, au lieu que l'eau n'a sur lui que très-peu de prise. Les anciens le connoissoient & l'employoient comme purgatif, & en effet c'est un des plus violens drastiques que l'on connoisse; mais aujourd'hui il est regardé avec raison comme un poison, & réservé pour les usages extérieurs. Quelques-uns l'emploient encore, & c'est à tort, car il est trop dangereux, excite des tranchées, des coliques, des superpurgations, & à la dose de dix ou douze grains, il causeroit presque sûrement la mort. La dose étoit autrefois de deux ou quatre grains au plus en bols ou en pilules avec d'autres substances propres à diminuer son activité.

A l'extérieur, on a employé l'euphorbe comme éternutatoire, mais il est encore pour cela trop irritant, excite des éternumens continus, & quelquefois des hémorrhagies nazales très-dangereuses. C'est donc un abus très-condamnable que de répandre de cette poudre dans une salle de bal, &c., afin que le mouvement la faisant monter, tout le monde; éternue: ce badinage est souvent dangereux. L'euphorbe est un des plus puissans cautérisans extérieurs, & on s'en sert pour mondifier les ulcères, détacher les caries, &c., mais en général on l'emploie peu sur les parties molles. Il entre dans beaucoup d'emplâtres vésicatoires, & sur-tout dans celui qu'on nomme pommade de Grandjean; mais il entre dans ce dernier en trop grande quantité, de sorte qu'il excite beaucoup d'irritation, d'inflammation, & même une

fièvre assez forte qui ne cesse que quand on a enlevé la cause.

Ceux qui pulvérisent l'euphorbe sont sujets à des hémoptisies considérables, à des coliques violentes, &c. : ces accidens demandent les émoulliens, les mucilagineux & les inviscans.

Champignons.

Les champignons, *fungi*, forment une classe très-nombreuse & qui renferme beaucoup d'individus vénéneux. Les caractères qui distinguent les bons des mauvais sont peu décidés; aussi les grands botanistes n'aiment point à manger des champignons, & M. Bernard de Jussieu les avoit pour toujours exilés de sa cuisine. Il croyoit qu'il valloit mieux y renoncer tout à fait que de courir risque d'être empoisonné. Depuis lui les botanistes ont acquis quelques connoissances à ce sujet, & entre autres, M. Paulet a fait sur cela un travail très-riche, très-savant & très-instructif. Il a sur-tout recherché dans quel principe résidoit la propriété délétère des champignons. On avoit cru jusqu'à lui que ce poison ne nuisoit que comme corps très-poreux qui, en se gonflant, distendoit l'estomac, & occasionnoit des indigestions. Mais son travail a exclu cette idée; & il a prouvé que le principe nuisible est un principe résineux que contiennent les champignons. En effet, l'extrait gommeux peut se prendre à certaine dose sans danger, & il en est de même de la décoction aqueuse; mais les teintures spiritueuses, données même à petite dose, tuent la plupart des animaux. L'extrait résineux, donné à celle de quatre ou six grains, a tué des animaux de la première force. Ce principe résineux est très-fixe, car l'eau distillée, souvent cohobée sur de nouveaux champignons, n'est point vénéneuse.

Les mauvais champignons occasionnent la phlogose, la gangrene & le sphacèle des premières voies, des convulsions & des spasmes très-violens, au milieu desquels la mort arrive. Quand on est appelé à
temps,

temps, il faut faire vomir, prescrire ensuite les émoulliens légèrement vinaigrés, les mucilagineux, comme la décoction de gomme arabique, l'eau d'orge, très-chargée, celle de guimauve, & ensuite la diète lacteuse très-long-temps continuée. M. Paulet a cherché contre ce poison un antidote, & il n'en a point trouvé: il a vu que le vinaigre apportoit quelque soulagement, mais qu'il n'y étoit point spécifique; il a vu aussi que les anti-spasmodiques pouvoient être employés avec assez de succès, sur-tout l'éther vitriolique.

Parmi les substances fongueuses non vénéneuses, il y en a une que l'on a introduite assez récemment dans l'usage de la chirurgie; c'est l'agaric de chêne, *agaricus quercinus*, L. On le regarde comme un excellent astringent, pour les hémorrhagies externes. L'agaric de chêne est préféré aux autres agarics, parce que, comme l'écorce de chêne est astringente, on a cru qu'il devoit participer à cette propriété. Il paroît cependant douteux qu'il agisse comme styptique, c'est plutôt comme corps poreux, de manière que l'humidité sanguinolente venant à le gonfler, il forme une espèce de bouchon qui s'oppose à la sortie du sang. Tous les autres moyens susceptibles d'être ainsi distendus par l'humidité, comme l'éponge, le coton, &c., agissent absolument de même. Cela n'empêche pas que l'agaric de chêne ne soit un assez bon moyen dans le cas d'hémorrhagies accidentelles, & dans celles que l'on ne peut éviter dans certaines opérations; aussi est-il très-employé aujourd'hui, & avec succès, dans les grandes amputations.

POISONS VÉGÉTAUX AMERS.

Nous avons vu que les médicamens amers comme le quinquina, la gentiane, le colombo, les fèves de Saint-Ignace, la petite centaurée, l'absynthe, l'au-

Tome II. C c

ronne, &c., sont de très-bons fébrifuges ; qu'ils sont aussi apéritifs & incisifs, propres à dégorger le foie, & à fondre les engorgemens bilieux, ce que les patiences font très-efficacement ; qu'ils sont de plus très-utiles contre la goutte, &c. En effet, les amers, confiés à une main sage, & donnés à petite dose, sont d'excellens moyens dans beaucoup de maladies. Mais quand on les donne à trop haute dose, & qu'on les continue trop long-temps, ils deviennent dangereux, occasionnent la sécheresse des fibres des premières voies, le marasme, la fièvre lente, la diminution de la sensibilité, une hébétude générale, la skirrosité des visceres & des membranes ; les poumons se dessèchent sur-tout, & la phthisie, purulente ou sèche, arrive. Ainsi, il faut de temps en temps suspendre l'usage des amers, pour redonner aux fibres leur première souplesse. La famille des lauriers tient le premier rang parmi les poisons végétaux amers ; tous ont les feuilles très-amères, quand on les a dépouillées du principe aromatique qu'elles contiennent. L'usage du laurier ordinaire, continué long-temps, produit différens accidens, & l'on doit sur-tout redouter le laurier-cerise, le laurier-rose & le laurier-amandier. Les feuilles de ces lauriers, employées à légères doses, & non d'une manière continue, sont fort agréables, & c'est ainsi qu'on aromatise quelquefois les crèmes & autres laitages ; mais elles sont nuisibles quand la dose est trop forte. Il y avoit au milieu de ce siècle, en Angleterre, un limonadier qui les employoit à haute dose ; on s'aperçut des inconvéniens de cette pratique, & on en interdit sévèrement l'usage dans les lieux publics, & il est prudent de n'en faire dans le particulier qu'un usage très-moderé. M. du Hamel a fait un travail particulier sur les poisons amers ; il a distillé les feuilles du laurier-cerise & du laurier-amandier, il en a cohobé le produit un grand nombre de fois, & il a vu qu'il étoit vraiment vénéneux. Une ou deux cuillerées ont suffi pour faire tomber en convulsions les animaux

les plus forts, des bœufs, des chevres, des chiens, &c. A plus forte raison seroit-ce un poison pour l'homme, soit qu'on employât les teintures de ces feuilles, ou les fortes décoctions, ou l'extrait gommeux & résineux, parce que tout cela est très-nuisible. Les feuilles des lauriers sont donc vraiment un poison perfide à cause de leur goût agréable. A certaine dose, elles produisent une langueur douloureuse de l'estomac, une foiblesse très-fatigante, quelques envies de vomir, mais peu de vomissement, des coliques, de légers mouvemens spasmodiques: à la longue, elles occasionnent la perte de l'appétit, l'apathie des premières voies, la maigreur & le marasme.

On a cherché l'antidote de ces poisons, & on n'en a point encore trouvé. On a vu seulement que le vinaigre soulageoit un peu, & que les émolliens étoient ce qu'il y avoit de mieux. M. Barbeux-du-Bourg, médecin de la Faculté de Paris, &, & pendant quelque-temps, rédacteur de la gazette d'Epidaure, rapporte un exemple de personnes empoisonnées par des crèmes trop aromatisées avec le laurier, du nombre desquelles il étoit lui-même, & qui furent guéries par le lait pris à haute dose; & si ces poisons n'excitent pas des accidens plus considérables, c'est qu'ordinairement on les donne dans les alimens préparés avec le lait qui en est l'antidote.

Il ne faut pas oublier parmi les poisons végétaux dont il est question à présent, les amandes ameres, dont l'abus est dangereux, même pour l'homme, mais encore plus pour les autres animaux, & sur-tout pour la gent gallinacée.

Ainsi, tous les amers, si utiles dans beaucoup de circonstances, deviennent nuisibles, & même vénéneux quand ils sont continués long-temps, & pris à trop haute dose.